SCIENCES HUMAINES
N°347
MAI
2022
SCIENCES HUMAINES
Comprendre l'humain et la société

PHILOSOPHIE

CICÉRON
LE SAVOIR RHÉTORIQUE

MANAGER LE TÉLÉTRAVAIL
Les nouvelles règles du jeu

BEL/LUX 6,40 € - SUISSE 10,60 CHF - CANADA 10,99 SCAN - ESP/GR / ITA / PORT CONT 6,90 € - D 7,40 € - DOM/S 6,90 € - TOM/S 950 XPF - MAROC 68 DH - TUNISIE 9,60 TND

L 18925 - 347 - F: 5,90 € - RD

WWW.SCIENCESHUMAINES.COM

ENJEU
Les matriarcats, mythe ou réalité ?

ENTRETIEN
Alessandro Stanziani, une histoire du monde sur la longue durée

LIVRES
Des inégalités à la solidarité

Université Paris Nanterre

VENEZ FAIRE VOS HUMANITÉS À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE !

2 diplômes d'université (DU)

DU

COMPÉTENCES EN LANGUES ANCIENNES

GREC ET/OU LATIN

4 niveaux

présentiel ou à distance

DU

ORATOR

ARGUMENTATION, EXPRESSION, ÉLOQUENCE

3 niveaux

présentiel ou à distance

Un Master « Humanités »

Master « Humanités classiques et Humanités numériques »

présentiel ou à distance

Une préparation à l'agrégation externe de Lettres Classiques

Diplôme d'université

présentiel ou à distance

Une Licence « Humanités »

Licence « Humanités »

à distance

DÉPÔT DES CANDIDATURES SUR

ecandidat.parisnanterre.fr

à partir d'avril 2022
ou Parcoursup pour L1 Humanités (janvier-mars 2022)

RENSEIGNEMENTS

www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/

DU Orator : p.duchene@parisnanterre.fr
Ducla et Licence Humanités : merlier@parisnanterre.fr
Master « Humanités classiques et Humanités numériques »
et agrégation de Lettres Classiques
cdenizot@parisnanterre.fr

À CORPS PERDUS

Ils nous avaient manqué, les bureaux de la rue Rantheaume. La tête souriante d'Edgar Morin dessinée dans l'entrée. L'épaisse moquette murale qui grimpe le long de la cage d'escalier, indifférente au temps qui passe. Ces volets en bois, comme dans une maison de campagne, qui s'ouvrent sur le parc de l'Arboretum. L'odeur de la machine à café. La salle de réunion qui a vu se distribuer tant de livres (et de chouquettes), s'écrire tant de pages, s'écharper de vieux amis, se nouer des complicités. Eux, surtout, nous avaient manqué : les collègues en chair et en os, démasqués, qu'on se surprendrait presque à vouloir enlacer au moment des retrouvailles.

Le 15 mars dernier, avec la fin du protocole sanitaire, la rédaction de *Sciences Humaines* a retrouvé cette salle abandonnée il y a deux ans pour cause de pandémie. Ce comité « en présentiel » s'est prolongé tard, bien au-delà de la gestion des affaires courantes, en bavardages, en rires, en apartés. Personne ne voulait plus partir. Nous nous sommes rappelé que nous valions mieux que l'image que nous renvoyaient nos réunions en visio : des humains-troncs aplanis sur écrans, aux corps perdus. Nous avons senti cette vérité à laquelle nos échanges virtuels avaient fait écran : l'humain est un animal tridimensionnel. Avec de la profondeur.

Les écrans nous rendent bien des services, mais ils nous laissent à plat, littéralement. Pourquoi ces visioconférences nous épuisent-elles autant, alors que les rencontres physiques dynamisent ? Parce qu'elles leurrent notre esprit : nos yeux captent la présence des autres, mais nous éprouvons leur absence. Il existe une dissonance usante pour le cerveau entre la situation perçue d'altérité et l'expérience réelle de solitude. Signe de l'artifice, il suffit d'ailleurs d'un bouton pour mettre fin à l'échange et nous renvoyer instantanément à notre isolement réel. Cet inconfort psychique est aussi collectif. Comment « faire corps » avec autrui quand s'efface la communication informelle, quand disparaît le langage corporel, quand le travail lui-même se « déspatialise ».

Dans le bureau de la rue Rantheaume, la réunion du 15 mars s'est soldée par trois cas de covid. Il a été décidé de rétablir les réunions « en distanciel » jusqu'à nouvel ordre. Rappel pénible mais utile qu'on ne revient pas si facilement au monde d'avant. Il faudra non seulement inventer de nouveaux modèles, mais y donner du sens ; tenir compte simultanément des désirs d'autonomie et du besoin d'être ensemble, aussi fondamentaux l'un que l'autre. C'est plutôt une bonne nouvelle. Les entreprises ont là une formidable occasion pour réfléchir à la modernisation du travail à l'âge postindustriel.

© SAMUËL BERTHET

HÉLOÏSE LHÉRÉTÉ
DIRECTRICE
DE LA RÉDACTION

COURRIER DES LECTEURS

Écrivez-nous
Vous souhaitez réagir à ce numéro, contacter un journaliste ou soulever un débat ?
Écrivez-nous à l'adresse suivante : **nicolas.journet@scienceshumaines.fr**

Intelligence et épigénétique

À propos de notre dossier sur l'intelligence (mensuel n° 345, mars 2022), une remarque d'Étienne Hennuy :

Comme à l'accoutumée, je lis *Sciences Humaines* avec intérêt et passion. Peut-être ma lecture n'a-t-elle pas été exhaustive à propos de la question de la part de l'inné et de l'acquis dans l'intelligence. Cependant, vous ne parlez pas du tout de l'épigénétique et des hypothèses de transmission de dispositions acquises par des êtres vivants à leur descendance *via* les séquences d'ADN considérées comme non lues dans la duplication cellulaire. Quel est l'avis des scientifiques sur ce sujet ? ● **ÉTIENNE HENNUY**

Certes, l'article de Sophie Brasseur et Catherine Cuche (« Six questions sur l'intelligence ») entrait peu dans les détails de cette question. Les progrès de l'épigénétique, c'est-à-dire l'étude des mécanismes agissant sur l'expression des gènes au cours du développement d'un organisme, ont jeté une lumière nouvelle sur la génétique des comportements. Il s'avère que, sans que leur séquence nucléotidique soit modifiée, des gènes peuvent être inactivés à un moment ou un autre du développement de l'individu et que cette inhibition peut être transmise aux descendants. Elle peut aussi disparaître au bout d'un certain nombre de générations. Ce qui, en langage simple, représente la transmission (réversible) d'un caractère acquis. Un des résultats les plus remarqués a porté sur des souris soumises à des stress produisant des rejetons à tendances « dépressives » durant quatre générations. Chez l'être humain, le stress infantile peut induire des effets épigénétiques durant toute la vie, dont on soupçonne qu'ils sont transmissibles, et des recherches portant sur l'épigénétique de certaines maladies psychiatriques sont en cours. Mais identifier de tels effets sur l'intelligence en général exigerait d'abord une meilleure connaissance de la génétique de l'intelligence, ensuite un consensus plus large sur la mesure de ladite intelligence humaine. Les recherches de Robert Plomin sur des jumeaux, évoquées dans l'article, ne font pas l'unanimité, loin de là, et sont fragilisées par le fait que le poids de l'environnement sur les performances mesurées par les tests de QI croît avec l'âge. ● **NICOLAS JOURNET**

Quand choisir, c'est laisser…

À propos de notre nouvelle édition du numéro spécial « Cinq siècles de pensée française », Elian Cuvillier nous fait part de ses compliments, mais aussi de ses regrets :

Un grand merci pour ce numéro qui permet de jeter un regard synthétique sur la « pensée française ». Ce sont des numéros très utiles qui reprennent, j'imagine, des articles déjà publiés dans votre revue. Comme toujours, choisir, c'est laisser et l'on regrettera l'absence de tel ou tel nom. Pour ma part, je pense à Jacques Ellul, à René Girard, à Jean-Luc Nancy et à Alain Badiou. Mais je ne boude pas mon plaisir et vous redis toute ma reconnaissance pour cette publication que je recommanderai sans hésitation.
● **ELIAN CUVILLIER**

Merci pour votre sympathique soutien. Vous avez raison, ces auteurs auraient pu figurer dans ce recueil. Par exemple, nous avions rendu compte d'une rencontre avec René Girard (« Le christianisme est-il une science humaine ? », Sciences Humaines, hors-série, *n° 13, mai-juin 2011) et d'une autre avec Alain Badiou (« Réinventer l'amour », mensuel, n° 280, avril 2016). Quant à Jacques Ellul, son œuvre est abordée dans plusieurs de nos articles, quoique de manière partielle. Je vous invite à faire une recherche dans nos archives numériques en attendant les plus amples développements que nous aurons soin de présenter sur ces auteurs importants.* ● **N.J.**

SOMMAIRE

RETROUVEZ SUR WWW.SCIENCESHUMAINES.COM
Mercredi 20 avril à 18 h, *Sciences Humaines* reçoit la chercheuse en psychologie Émilie Vayre pour parler de télétravail. Rendez-vous sur la chaîne Twitch du magazine, accessible depuis les icônes réseaux sociaux de notre site.

© JOANNA TARLET-GAUTEUR/SIGNATURES

© GRANGER/ALAMY

© DR

49 RÉFÉRENCE
CICÉRON, LE SAVOIR RHÉTORIQUE

24 ENTRETIEN
ALESSANDRO STANZIANI

6 ACTUALITÉS

- **6 Reportage**
  Phobie scolaire : de nouvelles thérapies
- **9 Portrait**
  Annick Le Guérer, le parfum en héritage
- **10 Entretien**
  Maxime Audinet
  Vers un rideau de fer sur l'information ?
- **18 CULTURE POP**
  La pop coréenne, arme de séduction massive

19 ENJEU

- **19** Les matriarcats, mythe ou réalité ?

24 ENTRETIEN

- **Alessandro Stanziani**
  Une histoire du monde sur la longue durée

29 DOSSIER MANAGER LE TÉLÉTRAVAIL

- **30** Les nouvelles règles du jeu **ÉMILIE VAYRE**
- **34** Les grandes étapes **FABIEN TRÉCOURT**
- **36** Des salarié libres mais épuisés **SALOMÉ TISSOLONG**
- **39** Salariat, indépendance… un risque de brouillage **PAULINA JONQUÈRES D'ORIOLA**
- **40** Esprit d'équipe, es-tu là ? **LAURENT TASKIN**
- **42** « En entreprise, l'action collective se délite » **EMMANUELLE PICAULT**
- **43** Moins de trajets, moins de pollution ? **TOM UMBDENSTOCK**
- **44** Peut-on être créatif à distance ? **TOM UMBDENSTOCK**
- **46** Plutôt chimpanzé ou plutôt macaque ? **PASCAL PICQ**

49 RÉFÉRENCE

- Cicéron, le savoir rhétorique

54 LE JOUR OÙ…

- Edgar Morin fit son *aggiornamento*

56 LIVRE DU MOIS

- Des inégalités à la solidarité

58 LIVRES

66 LE MOT QUI FÂCHE

- Un homme « déconstruit »

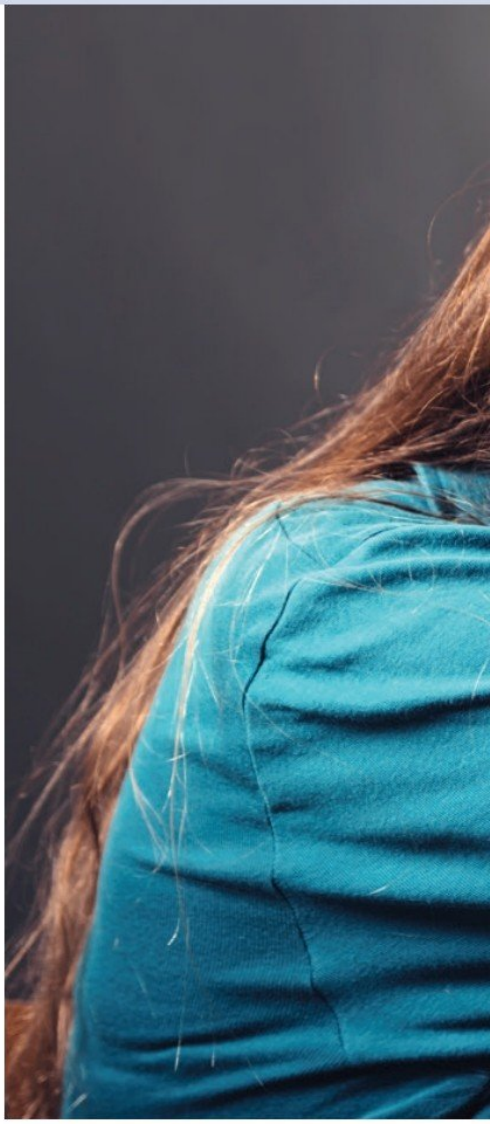

PHOBIE SCOLAIRE : DE NOUVELLES THÉRAPIES

Au CHU-Montpellier, l'hôpital de jour Peyre-Plantade s'appuie sur les thérapies cognitives et comportementales pour aider des adolescents anxieux qui n'arrivent plus à se rendre au collège ou au lycée. **MARC OLANO**

C'est au cœur d'un complexe hospitalier colossal. Après avoir passé de multiples bâtiments, demandé quatre fois mon chemin et fini par arpenter de longs couloirs labyrinthiques, j'arrive enfin à destination. « *C'est incroyable, vous avez trouvé tout seul* », me lance Hélène Denis, psychiatre, en souriant. L'accueil est chaleureux et contraste avec des locaux hospitaliers froids et quelque peu vieillots. Des psychologues, infirmiers et éducateurs visiblement impliqués me parlent de leur travail. « *En arrivant ici, j'ai découvert une équipe bienveillante, des professionnels qui se parlent et travaillent dans la confiance* », confie Catherine Costeau, la cadre arrivée depuis peu. Quant aux adolescents, « *ils viennent chercher un cadre sécurisant qui leur fait défaut à la maison* », nous explique-t-elle. Depuis la création de l'unité il y a une dizaine d'années, la demande ne cesse d'augmenter. Actuellement, l'hôpital de jour peut accueillir 10 collégiens et 5 lycéens de moins de 16 ans habitant Montpellier ou ses environs. Tous présentent des troubles anxieux massifs et sont totalement déscolarisés. Certains n'osent plus sortir de chez eux et se sont coupés de toute relation sociale. « *Pour être admis dans ce service, il faut qu'ils aient envie de retourner à l'école. Si ce n'est pas le cas, nous leur proposons d'autres types de prises en charge moins contraignantes* », explique H. Denis. Le contrat de soins conclu avec le jeune et sa famille prévoit en effet un retour progressif au collège ou lycée avant la fin de l'année scolaire.

PROGRAMME « ZEN ATTITUDE »

Pour traiter les troubles anxieux, l'équipe soignante s'appuie sur un programme spécifique de TCC élaboré par H. Denis. À leur admission, les adolescents reçoivent un petit livret illustré pour suivre pas à pas le *Zen Attitude Programme*. On y trouve des méthodes pour identifier ses peurs, mieux les appréhender grâce à des techniques de relaxation et de respiration ou encore pour se défocaliser des pensées anxiogènes. « *Nous leur*

© CLARKANDCOMPANY/GETTY

donnons une boîte à outils qui leur permet de gérer eux-mêmes leur anxiété. Une partie des outils va agir sur les symptômes physiques, d'autres sur les pensées négatives qui surgissent en situation de stress. Nous les aidons par exemple à trouver des pensées alternatives aux scénarios catastrophes qui les inquiètent », explique Julie Martinez, infirmière. Tous les soignants ont été formés en interne sur ces techniques. Sur quatre demi-journées par semaine, les adolescents bénéficient de deux heures de cours dispensés par une enseignante en groupe de 5 et de différents ateliers collectifs et prises en charge individuelles proposés par les soignants. Après la classe, les soignants proposent des temps de sport, des repas en commun ou encore des jeux de rôle pour apprendre à affirmer son point de vue, à se défendre contre des insultes, etc. Avec son référent, chaque adolescent établit une liste de ses peurs. « *Cela peut être la peur de prendre le tram, la peur de la foule ou encore la peur de parler à des inconnus* », explique J. Martinez. Les soignants peuvent les accompagner à l'extérieur de la structure pour les aider à s'y confronter. Le collectif joue un rôle stimulant par ailleurs, car les réussites des uns vont motiver les autres à sauter le pas.

> « NOUS LES AIDONS À TROUVER DES PENSÉES ALTERNATIVES, AUX SCÉNARIOS CATASTROPHES QUI LES INQUIÈTENT. »
> ● **JULIE MARTINEZ,** INFIRMIÈRE

RETOUR PROGRESSIF AU COLLÈGE

Le retour au collège ou lycée est préparé en amont avec les professeurs et encadrants de l'établissement scolaire. Pour qu'il se fasse dans les meilleures conditions, les soignants donnent des conseils pratiques aux professeurs : avertir les autres élèves pour éviter les questions gênantes au moment du retour, ne pas les interroger à l'oral pour ne pas les mettre en situation d'échec d'emblée... L'adolescent commence par un premier essai de deux

heures, accompagné d'un soignant. Celui-ci reste dans l'établissement et peut intervenir en cas de difficulté. Après trois retours sous ce même mode, ils tenteront d'y aller seul pendant deux heures, puis progressivement de plus en plus, si c'est possible. « *Petit à petit, l'envie va dominer la peur et ils arrivent à se lancer* », analyse Charlotte Jouzier, psychologue sur l'unité. « *L'exposition progressive leur permet de prendre confiance en eux et de se dépasser* », ajoute sa collègue Cécile Arribat. « *Certains nous disent que leur prof a changé. Or, c'est leur vision des choses qui s'est transformée. L'anxiété peut brouiller une vision objective de la réalité* », explique H. Denis. La prise en charge sur l'unité étant limitée à une année scolaire, l'objectif est donc un retour définitif dans l'établissement scolaire à la rentrée suivante. « *Avant le covid, nous étions à un taux de rescolarisation de 95 %, mais celui-ci a brutalement chuté l'année dernière en raison de la crise sanitaire. Pour certains, le confinement a été très anxiogène en lui-même, pour d'autres il y a eu un relâchement pendant cette période qui a majoré la difficulté à retourner au collège après* », explique H. Denis. Même si l'hôpital de jour s'arrête au bout d'un an, la psychologue et la pédopsychiatre peuvent prolonger le suivi au-delà, si le jeune a encore besoin d'être aidé.

PHOBIE SCOLAIRE OU REFUS SCOLAIRE ANXIEUX ?

La phobie scolaire n'est pas répertoriée dans les classifications psychiatriques des troubles mentaux. H. Denis lui préfère le terme de refus scolaire anxieux. « *Il me semble plus judicieux, car la phobie renvoie dans la pensée psychanalytique à une peur d'être séparé du milieu familial. Or, ce n'est pas toujours le cas chez les adolescents que nous accueillons. Nous avons parfois affaire à des jeunes très autonomes, mais très anxieux quand même. Leurs peurs varient et peuvent être multiples : peur des camarades, des évaluations, des oraux, peur de faire une crise d'angoisse...* », explique H. Denis. Aussi, ils n'ont pas tous toujours été anxieux. Parfois un évènement précis, comme un deuil, du harcèlement, un traumatisme peut déclencher un refus scolaire anxieux *(encadré)*. Pour asseoir la légitimité de ce concept de refus et évaluer l'efficacité de sa méthode thérapeutique sur le long terme, H. Denis s'est engagée depuis un an dans un programme de recherche. Elle a pu ouvrir trois autres unités similaires à Béziers, Nîmes et Marseille, ce qui lui permet désormais d'évaluer le parcours d'une cinquantaine d'adolescents jusqu'à un an après leur sortie d'hospitalisation. Les premiers résultats sont attendus pour 2024.

Ce phénomène en constante augmentation interroge en tout cas. Aussi, le repli anxieux semble prendre des formes de plus en plus sévères avec des adolescents cloîtrés chez eux et refusant tout contact extérieur. Est-ce symptomatique d'une époque ? Après la menace écologique, puis sanitaire et maintenant politique, les sources de peurs massives ne manquent pas en tout cas. Mais est-ce que ceci suffit à expliquer cela ?

MARC OLANO
Journaliste scientifique

À LIRE

- *La Phobie scolaire*
  Estelle Caron et Hélène Denis, Ellipses, 2020.
- *Comprendre et soigner le refus scolaire anxieux*
  Marie Gallé-Tessonneau et Laetizia Dahéron, Dunod, 2020.
- *La Phobie scolaire. Quand le chemin de l'école est semé d'embuches*
  Laelia Benoit, Aurélie Harf et Marie Rose Moro, Vigot, 2020.

TÉMOIGNAGE

« ILS M'ONT REDONNÉ ESPOIR »

SABINE, 12 ANS

Sabine [1] a cessé de se rendre au collège après un exercice d'alerte attentat en novembre 2020, précédé d'une cérémonie d'hommage à Samuel Paty la veille.

« *Il y a d'abord eu une sonnerie stridente. Puis, les élèves ont dû s'enfermer dans la classe avec quelqu'un qui essayait de forcer la porte à l'extérieur. C'était très stressant. Le lendemain, elle ne voulait plus y aller et se plaignait de forts maux de tête. Nous l'avons gardée à la maison trois jours, puis elle est retournée au collège la semaine suivante. Mais dès la moindre contrariété, les maux de tête reprenaient. Le matin, elle restait recroquevillée sur le canapé en pleurs. Pour nous, c'était un caprice. On a essayé de la forcer, mais ça n'a fait qu'aggraver la situation. Après, nous avons compris qu'il s'agissait d'autre chose* », explique la maman de Sabine. Leur fille n'avait jamais eu de difficultés pour se rendre à l'école auparavant. Elle avait toujours été une bonne élève, entourée d'amis. Mais en restant à la maison, les peurs de Sabine n'ont fait que se renforcer.

« *Un jour elle a fait une crise de panique alors qu'on se promenait avec son père dans notre quartier. Elle a aperçu des élèves du collège qu'elle n'avait pas envie de voir. Après ça, elle n'a plus voulu sortir du tout.* »
L'été dernier, Sabine a commencé son suivi avec Hélène Denis. Depuis qu'elle a intégré l'hôpital de jour en novembre dernier, elle a fait beaucoup de progrès. Elle peut de nouveau sortir de la maison et s'est aussi rendue à deux reprises dans son collège avec son infirmière. « *Je me sens plus sereine, j'ai moins de stress quand je sors. J'ai aussi plus de facilités à dire ce que je ressens.Ici, on m'a redonné espoir. Aujourd'hui, j'ai envie de retourner au collège, alors qu'il y a 6 mois, je n'aurais jamais cru pouvoir y arriver. Je pensais être la seule. Le fait de rencontrer d'autres adolescents avec les mêmes problèmes m'a beaucoup aidée* », nous confie Sabine.

M.O.

[1] Le prénom a été modifié.

© DRFP

PORTRAIT

Annick Le Guérer, le parfum en héritage

Cette anthropologue et philosophe travaille depuis plus de trente ans sur l'odorat. Un sens mal-aimé des sciences, qu'elle n'a eu de cesse de réhabiliter. **EMMANUELLE PICAUD**

Il y a des gens qui ont du flair. C'est le cas d'Annick Le Guérer, qui a été l'une des premières à la fin des années 1980 à s'intéresser à l'histoire et à l'anthropologie des odeurs. « *Tu n'aurais pas pu trouver un sujet de thèse plus intéressant ?* », lui répondra sans grande conviction son père, médecin. À l'époque, le monde scientifique ne s'enthousiasmait gère pour ce sujet, qu'il jugeait indigne d'intérêt. L'origine de ce désamour remonte à loin. Dès l'Antiquité, les philosophes grecs Aristote et Platon considéraient l'odorat comme un sens moins noble que les autres. René Descartes le décrivit à son tour comme un sens « *grossier* » et Emmanuel Kant, pourtant à l'origine de la pensée moderne, comme « *ingrat* ». A. Le Guérer n'a pas tenu compte de ces préjugés. « *J'ai voulu montrer que le parfum n'était pas qu'un sujet réservé au domaine de la séduction. J'ai voulu lui redonner du sens, qu'il ne soit pas réduit à un objet de consommation* », explique-t-elle. Dans ses publications, elle s'est beaucoup intéressée à l'utilisation des parfums dans le champ de la médecine. L'influence de son père, sans aucun doute. « *Pendant des siècles, les médecins se sont appuyés sur les parfums pour guérir. Avec l'arrivée de la chimie, le corps médical s'en est détourné mais ceux-ci reviennent progressivement dans les hôpitaux. Les neurologues s'aperçoivent que faire sentir des odeurs à des patients atteints d'Alzheimer peut les aider à retrouver certains épisodes dans leur mémoire. Quant aux dermatologues, ils redécouvrent les bienfaits des huiles essentielles* », analyse l'anthropologue.

ODEURS ET VOIX

Cette histoire des parfums, A. Le Guérer a pu la reconstruire en mobilisant le réseau professionnel qu'elle s'est forgé au fil des années, mais aussi en consultant un nombre incalculable d'archives. C'est ainsi qu'elle a pu reconstituer les recettes de parfums du passé, comme le kyphi, un parfum élaboré il y a seize siècles en Égypte à des fins médicales et religieuses. Récemment, le parfumeur Dominique Ropion a confectionné un échantillon de cette senteur pour les besoins d'une exposition qu'elle prépare à Saint-Antoine-d'Abbaye (Isère), pour le mois de juillet. « *Il y a dans le kyphi des odeurs que nous ne sentons plus aujourd'hui, comme du jonc et du roseau odorant, de la fleur de genêt, du térébinthe, mais aussi de la myrrhe, du miel, des raisins secs… C'est un parfum fort, puissant* », décrit-elle. Un peu comme ses senteurs préférées. « *J'aime les odeurs orientales comme celles du benjoin, de l'encens, du cèdre, de la myrrhe* », liste-t-elle. Une odeur l'a marquée plus que les autres : celle de la mousse de chêne. Un ingrédient désormais interdit en parfumerie, mais qui était jadis utilisé pour la confection du parfum « Chypre » de la parfumerie Coty. Son beau-père, responsable des ventes chez Dior, ramenait des échantillons à la maison lorsqu'elle était enfant. « *Je n'aimais pas particulièrement l'odeur, mais elle me surprenait, attisait ma curiosité.* » Cette soif de senteurs ne l'a plus jamais quittée. Après trente années passées à traquer les parfums, A. Le Guérer poursuit toujours ces recherches mais en articulant nos odeurs avec un autre marqueur de notre identité, notre voix. « *L'odeur et la voix révèlent ce qu'il y a de plus intime et de plus sensuel en nous* », est-elle persuadée. Un champ de recherche inexploré dont, une fois encore, les chercheurs commencent seulement à s'emparer.

EMMANUELLE PICAUD

À LIRE

- *Le Parfum. Des origines à nos jours* Annick Le Guérer, Odile Jacob, 2005.
- *Quand le parfum portait remède* Annick Le Guérer, Garde-temps, 2009.
- *Le Cèdre et le Papyrus. Parfums de la Bible* Géraldine Mocellin et Nicole Chambon, SAGEP Editori, 2020.

ENTRETIEN

MAXIME AUDINET

VERS UN RIDEAU DE FER SUR L'INFORMATION ?

Suspendus en Europe depuis le début de la guerre en Ukraine, les médias gouvernementaux russes RT et Sputnik ont été conçus dès leur création comme des armes de *soft power* au service du Kremlin. Plus que le mensonge, ils manient l'art de la désorientation.

Quelles sont la genèse et les ambitions des médias russes RT et Sputnik ?

Cet appareil médiatique international, financé par le gouvernement russe s'est constitué au milieu des années 2000 dans un contexte double. D'une part, l'élargissement de l'Otan et l'entrée dans l'Union européenne de plusieurs anciens États du bloc socialiste ; d'autre part, le surgissement des « révolutions de couleur » dans l'espace postsoviétique, notamment la « Révolution orange » de 2004 en Ukraine, qui témoignait de la part de ces États d'une volonté d'émancipation à l'égard d'une tutelle postsoviétique incarnée par la Russie, et d'ouverture en direction du modèle libéral occidental. Ces deux événements, perçus par Moscou comme des menaces pour sa sécurité nationale, l'ont poussé à restructurer son dispositif de politique étrangère, notamment en matière d'influence et de *soft power*. La chaîne d'information en continu Russia Today (RT) voit le jour dans ce contexte en décembre 2005, avec un objectif très clair : rétablir et promouvoir une image positive et « objective » de la Russie.

L'agence multimédia Sputnik est quant à elle l'héritière de Radio Moscou, la principale radio de la propagande soviétique lancée en 1922, et implantée dans le monde entier. Créé en 2014, en pleine crise ukrainienne, Sputnik comprend une trentaine de branches dans différents pays, y compris dans l'espace postsoviétique.

Dans quelle mesure RT et Sputnik, principales chaînes russes internationales, sont-elles « au service de l'État russe » ?

Plusieurs lignes idéologiques coexistent sur le réseau : en Europe, les antennes de RT affichent une ligne souverainiste, de gauche ou de droite, hostile à l'Union européenne et à l'Otan. La version espagnole, qui cible prioritairement les audiences latino-américaines, est assez proche des valeurs de la gauche bolivarienne et anti-impérialiste. RT America acceptait volontiers en son sein des présentateurs issus du mouvement des « *9/11 Truthers* » qui remettent en cause la version officielle des attentats du 11 septembre 2001, mais compte aussi dans ses rangs des militants issus de la gauche socialiste libertaire, farouches opposants au bipartisme et au néoconservatisme interventionniste américains.

Lorsque les sujets traités présentent un intérêt stratégique pour la Russie ou sont susceptibles de porter atteinte à sa réputation, comme l'invasion de l'Ukraine, la ligne éditoriale se rigidifie et devient plus explicitement propagandiste, avec par exemple la reprise d'éléments de langage officiels. La production des actualités chez RT passe aussi par la mobilisation de procédés récurrents, comme le relativisme, la désorientation ou le sarcasme, qui visent surtout à discréditer les positions occidentales ou tourner en ridicule les critiques émises contre RT.

Diriez-vous que ces médias produisent de la désinformation ?

La définition donnée à la notion de désinformation, comme à celle de « *fake news* », manque cruellement de consensus sur ses frontières et ses limites dans le débat public. Je m'appuie de mon côté sur une définition restreinte de la désinformation comme propagation intentionnelle et directe (autrement dit sans passer par des tiers) d'informations falsifiées. Plusieurs cas ont été documentés, comme durant la couverture du crash aérien du MH17 en Ukraine en 2014 ou du viol présumé dans l'affaire Lisa, du nom de cette jeune fille disparue pendant une journée à Berlin, en 2016, relayée sur RT en allemand.

MAXIME AUDINET
est chercheur à l'Irsem (Institut de recherche stratégique de l'école militaire) et enseignant au département d'études russes et postsoviétiques à l'université Paris-X. Il a récemment publié *Russia Today (RT). Un média d'influence au service de l'État russe* (Ina, 2021).

> « PLUTÔT QUE DE RÉPONDRE SUR LE FOND À UNE CRITIQUE, RT CHERCHE PLUTÔT À DISCRÉDITER L'INTERLOCUTEUR »

Toutefois, cette part de diffusion directe d'information volontairement fallacieuse reste très marginale au regard de l'ensemble des contenus produits. Certaines pratiques à l'œuvre relèvent plutôt d'une très forte partialité. Il s'agit de promouvoir une interprétation sélective ou relativiste des événements, avec une très faible contextualisation ou en mettant en équivalence la réalité factuelle avec des opinions ou des points de vue plus ou moins crédibles.

Un autre procédé récurrent sur RT est celui du *whataboutism* : plutôt que de répondre sur le fond à une critique, RT cherche plutôt à discréditer l'interlocuteur (un responsable occidental, un média, etc.) en le renvoyant à ses propres défauts ou contradictions. Lorsque l'on taxe Sputnik ou RT d'organes de propagande du Kremlin, ceux-ci rétorquent, par exemple, que France 24 est la voix de l'Élysée et la BBC celle du gouvernement britannique. Pour justifier l'annexion de la Crimée ou l'invasion de l'Ukraine, ces chaînes d'État n'hésitent pas à invoquer le bombardement de la Serbie par l'Otan survenu en 1999 pour l'indépendance du Kosovo ou l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003.

Pendant l'affaire Navalny, RT a fait coexister la version de son empoisonnement confirmée par l'enquête avec une pluralité d'autres explications contradictoires, relevant des positions officielles russes ou de commentaires sans véritables fondements. C'est ce qu'on appelle le confusionnisme ou la désorientation : le lecteur peu au fait des événements et désireux de s'informer aura du mal à déceler le vrai du faux, ou plutôt le fiable du douteux. Cette volonté de susciter une attitude sceptique est reflétée dans les devises de RT et Sputnik, « *Osez questionner* » et « *Nous dévoilons ce dont les autres ne parlent pas* ».

Dans mes travaux, je tente de dépasser cette opposition un peu binaire entre « vraies » et « fausses » informations. Des médias comme RT et Sputnik sont avant tout relativistes. C'est ce qui fait leur force : s'ils ne produisaient que de la désinformation, ils auraient moins d'impact.

Dans quelle mesure la guerre se fait-elle aussi sur le terrain de l'information ?

Il est évident que ces médias, et derrière eux les autorités russes, conçoivent depuis très longtemps l'espace médiatique comme un lieu de compétition et de confrontation. C'est ce que suggérait Vladimir Poutine lors d'une visite des locaux de RT en 2013, en déclarant que la chaîne avait été fondée pour « *briser le monopole des médias anglo-saxons dans le flux mondial de l'information* ».

Plus récemment, dans une réunion filmée du 28 février dernier, quatre jours après le début de l'invasion en Ukraine, le président russe qualifiait la communauté occidentale d'« *empire du mensonge* » (*imperia lji*), en miroir de l'expression reaganienne « *empire du mal* » (*evil empire*). »

Cette vision est clairement assumée par la rédactrice en chef de RT. En février 2021, Margarita Simonian affirmait : « *Nous travaillons pour l'État, nous défendons notre patrie, comme le fait par exemple l'armée.* » Dans l'une de ses interventions depuis la suspension des réseaux, elle compare les géants du numérique occidentaux que sont les Gafam à des « *armées étrangères* » qui nous « *tirent dessus* » depuis leur implantation en Russie. Bien que ce phénomène de « guerre de l'information » ne soit pas nouveau, la guerre en Ukraine pourrait en devenir, par l'intensité des flux d'information et de désinformation entourant sa couverture, l'une des plus grandes manifestations de l'histoire. Par ailleurs, les flux d'informations réciproques entre la Russie et les pays occidentaux sont donc en train de se tarir et je crains qu'un nouveau « rideau de fer » informationnel s'installe entre ces deux espaces.

● PROPOS RECUEILLIS PAR **PAULINE TRESSOLS**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CET ENTRETIEN SUR : WWW.SCIENCESHUMAINES.COM

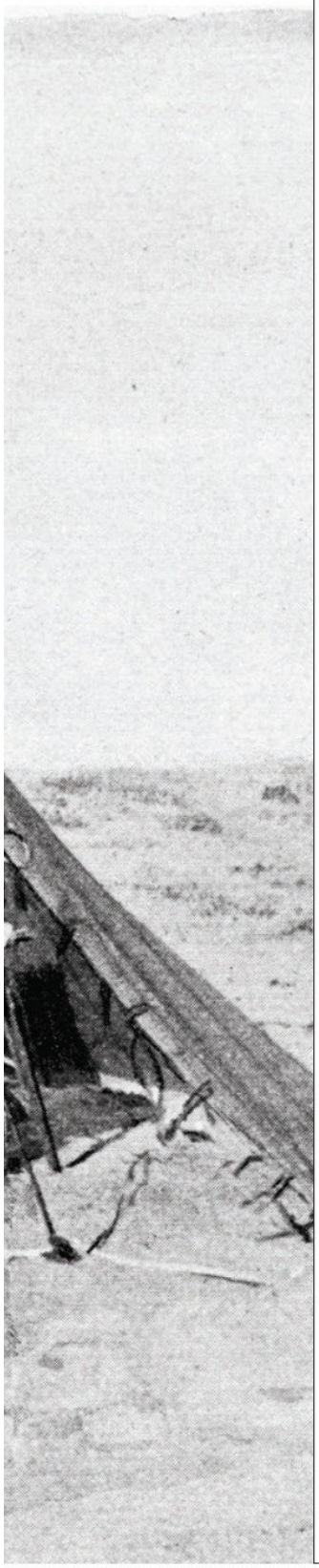

© MICHELLE ET GABRIELLE THERIN-WEISE/ALAMY

IMAGE DU MOIS

Le mythe de l'explorateur

Romans d'aventures, presse illustrée, puis cinéma… L'explorateur est l'une des figures héroïques du 19e siècle. À l'occasion du bicentenaire de la Société de géographie, créée en 1821, notamment afin d'accompagner les voyageurs dans leurs expéditions, la Bibliothèque nationale de France lui consacre une exposition.

À travers plus de 200 pièces – carnets de voyage, cartes, objets, photographies – comme celle-ci de l'explorateur Fernand Foureau (1850-1914), photographié au Tchad en 1900 sous la tente, cette exposition confronte le mythe à la réalité et redonne un visage à ces découvreurs qui furent aussi des femmes et des locaux (guides, interprètes…).

Aventure scientifique, l'exploration est, à compter de la deuxième moitié du 19e siècle, partie intégrante de l'entreprise coloniale. Après des études de sciences et de géographie, quand la guerre éclate en 1870, le jeune F. Foureau s'engage dans la marine. Attiré par le désert, il réalise en 1876 sa première mission dans le Sahara à la recherche de terres fertiles. De 1882 à 1896, il se rend célèbre par ses nombreuses explorations scientifiques au service du gouvernement colonial algérien. Il s'agit entre autres, à travers de nombreux relevés et l'établissement de cartes, d'évaluer la possibilité d'une ligne de chemin de fer transsaharienne. Entre 1898 et 1900, F. Foureau rallie le Tchad afin d'établir une jonction entre les possessions françaises d'Algérie, de Tunisie et du sud du Sahara. Couronné de nombreux prix de la Société de géographie, il termine sa vie comme gouverneur de Mayotte, puis de la Martinique. ● **CÉCILE PELTIER**

À LIRE

- « Visage de l'exploration au 19e siècle » Exposition du 10 mai au 22 août 2022 à la Bibliothèque nationale de France.
- *Visage de l'exploration au 19e siècle, du mythe à l'histoire,* Hélène Blais et Olivier Loiseaux, BnF, à paraître en mai 2022.

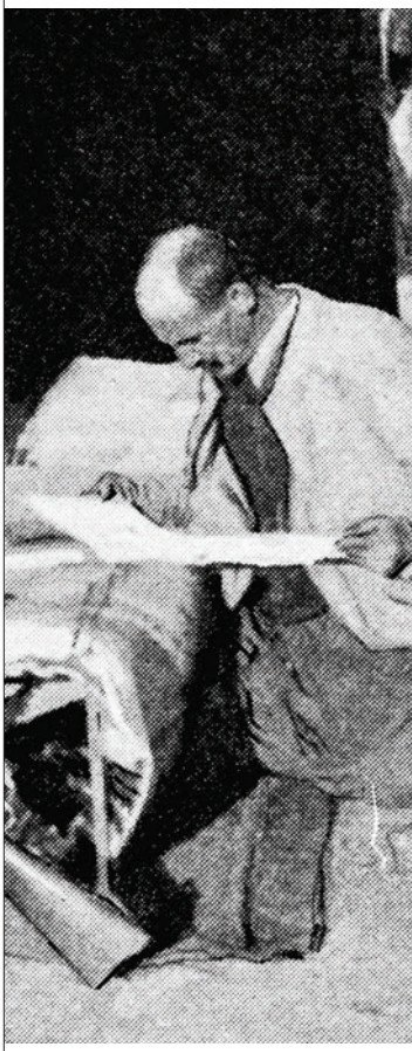

Fernand Foureau est escorté dans cette mission au Tchad par le commandant Lamy et ses troupes. Le soir, porteurs, cuisiniers et gardes assurent la logistique, pendant qu'il met ses notes au propre et vérifie les résultats de ses relevés (géologiques, météorologiques, topographiques). Le fusil, à portée de main, rappelle que l'expédition Foureau-Lamy fut marquée par des heurts violents avec les populations touarègues.

AMOUR

Ce que les ruptures font aux hommes

Les ruptures amoureuses et les années de célibat sont à l'origine d'inflammation du système immunitaire des hommes, mais pas de celui des femmes. Ce résultat, qui a de quoi surprendre, vient d'être apporté par une équipe de chercheurs danois. Près de 10 000 participants, âgés de 48 à 62 ans, ont retracé aux chercheurs leur vie amoureuse des vingt-six dernières années et le taux d'inflammation de leur système immunitaire a été évalué par des tests sanguins. Les scientifiques constatent que les hommes qui ont connu deux ruptures amoureuses ou plus présentent un taux d'inflammation 17 % plus élevé que le groupe de référence. Et à partir de sept années de célibat, l'inflammation est jusqu'à 12 % plus élevée chez les hommes. Du côté des femmes, rien à signaler : leur système immunitaire ne semble pas affecté par les peines de cœur.

Ces résultats vont dans le sens d'études précédentes, qui montrent que l'état de santé général des hommes se dégrade après un divorce – plus que celui des femmes. Pour les scientifiques, ces résultats pourraient être liés à des réactions différentes selon le genre au moment d'une séparation. « *On a constaté que les hommes affichent un comportement plus extériorisé après une rupture, par exemple en consommant plus d'alcool,* écrivent les chercheurs, *alors que les femmes intériorisent leurs problèmes sous la forme de symptômes dépressifs plus marqués.* » L'équipe reste toutefois prudente quant à ses résultats : les femmes étaient beaucoup moins nombreuses dans leurs échantillons. ● **ADÈLE CAILLETEAU**

À LIRE

• Karolina Davidsen *et al.*, « Do partnership dissolutions and living alone affect systemic chronic inflammation ? A cohort study of Danish adults », *Journal of Epidemiology and Community Health*, janvier 2022.

© JASMIN MERDAN/GETTY

ÉCONOMIE

L'argent, bon pour le cerveau ?

On s'en doutait, on en a maintenant la preuve. Grandir dans un environnement pauvre a un impact négatif sur le développement cérébral des tout-petits – mais un soutien financier peut changer la donne.

Pour distinguer le rôle exact de l'argent sur le cerveau des enfants, des chercheurs ont engagé mille mères à faibles revenus aux États-Unis et leur ont versé de l'argent à partir de la naissance du bébé : 333 dollars par mois pour certaines, 20 pour d'autres. Chacune était libre de dépenser l'argent comme bon lui semblait.

Résultats : à un an, les enfants dont les mères ont reçu le plus d'argent présentaient une activité cérébrale plus intense que les autres sur certaines fréquences, ce qui est associé à un meilleur développement du langage et de l'apprentissage par la suite. « *Les résultats de cette étude montrent comment les politiques de lutte contre la pauvreté peuvent et doivent être considérées comme des investissements pour les enfants* », souligne la chercheuse Lisa Gennetian de l'université Duke.

L'étude va se poursuivre jusqu'à ce que les enfants aient quatre ans et quatre mois et se concentrer sur le comportement des parents, leurs dépenses mensuelles, les relations intrafamiliales et le niveau de stress du foyer. ● **A.C.**

À LIRE

• Sonya Troller-Renfree *et al.*, « The impact of a poverty reduction intervention on infant brain activity », *PNAS*, vol. CXIX, n° 5, 24 janvier 2022.

© NICK DOLDING/GETTY

ANTHROPOLOGIE

Pourquoi nous habillons-nous ?

Nous nous habillons pour ne pas avoir froid. Mais pas seulement ! D'autres hypothèses permettent d'expliquer l'habillement ; nous nous habillons pour protéger notre corps, par pudeur, pour nous distinguer socialement…

Dans une récente étude, William Buckner compare dix sociétés de chasseurs-cueilleurs, et met à jour une autre fonction, qui pourrait être fondatrice : il démontre que l'habit sert de déguisement pour duper des animaux ou même son ennemi. Le vêtement y est utilisé comme stratégie de camouflage, dans des situations de chasse, de guerre, mais aussi de pratiques cultuelles et religieuses. L'homme utiliserait d'ailleurs des techniques qu'on retrouve chez plusieurs espèces animales. En portant des peaux de bêtes, ou en se couvrant de feuillages, l'homme peut se fondre dans son environnement. En cas de chasse, cela lui permet d'échapper à de potentiels prédateurs ou d'attraper plus facilement ses proies.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer l'origine d'une pratique, ces observations motivent l'hypothèse selon laquelle le camouflage serait l'un des points de départ à la culture universelle du vêtement. ● **CASSANDRE HUGUE**

À LIRE

• William Buckner, « Disguises and the origins of clothing », *Human Nature*, n° 32, décembre 2021.

SCIENCES

Expert ou gourou, qui croyons-nous ?

Face à la crise de l'expertise, le grand public a-t-il encore confiance dans la parole scientifique ? Pour le savoir, des chercheurs de l'université d'Amsterdam ont présenté des affirmations absurdes à plus de 10 000 individus de 24 pays en les présentant dans certains cas comme émanant d'un scientifique, et dans d'autres comme provenant d'un gourou spirituel. Leurs résultats montrent que, quelles que soient les cultures, les participants ont majoritairement cru les paroles du scientifique (76 %), même s'il existe des nuances en fonction des groupes. Les personnes se revendiquant d'une croyance religieuse ont eu tendance à croire davantage le gourou. Ces résultats, à première vue rassurants, ne le sont peut-être pas tant. Ils montrent aussi une absence d'esprit critique de la part du grand public. Les auteurs de l'étude dénoncent un « effet Einstein », qui consiste à dire que les gens acceptent l'affirmation présentée *a priori* comme scientifique, simplement parce que la personne qui le dit porte un titre. Sur ce point, certains pays se sont néanmoins montrés plus prudents que d'autres. Les participants néerlandais ont été les plus sceptiques à l'égard des absurdités énoncées. En revanche, les écarts les moins prononcés ont été observés dans les pays asiatiques (Japon, Chine, Inde), qui ont plutôt eu tendance à autant croire à la fois le gourou et le scientifique. Les auteurs n'ont pas pu entièrement expliquer cet écart, mais ils supposent que ce résultat peut être dû au fait que la présentation du gourou dans le questionnaire s'accordait davantage avec celle des systèmes de croyance orientaux qu'à celle des traditions de foi abrahamiques. ● **EMMANUELLE PICAUD**

À LIRE

• Suzanne Hoogeveen *et al.*, « The Einstein effect provides global evidence for scientific source credibility effects and the influence of religiosity », *Nature Human Behaviour*, février 2022.

© DON SMITH/ALAMY

PÉDAGOGIE

Comment enseigner l'évolution ?

« *Adam et Ève, c'était avant ou après* Homo erectus ? », « *Ce n'est pas possible que les humains aient évolué depuis les bactéries, on est trop complexes, on a forcément été créés* ». Confrontés à un nombre croissant de réflexions d'élèves véhiculant des croyances religieuses opposées à la théorie darwinienne de l'évolution, les enseignants sont de plus en plus nombreux à exprimer un besoin de formation complémentaire à la didactique de ces questions vives.

Pourtant, ces théories alternatives ne seraient peut-être pas l'obstacle le plus important à l'enseignement de l'évolution dans les classes, affirment des chercheurs allemands en sciences de l'éducation. En enquêtant auprès de 182 enseignants du secondaire en sciences et vie de la Terre, ils ont mis en évidence une difficulté significative à identifier chez les élèves la présence de conceptions intuitives erronées, reposant sur des biais cognitifs. Pour aboutir à ce résultat, les chercheurs ont soumis les enseignants à un panel de propos d'élèves contenant trois types d'erreurs de raisonnement, particulièrement répandues et propres à entraver l'assimilation des principes darwiniens : l'essentialiste, ou le fait par exemple d'expliquer l'évolution de la couleur d'un groupe de souris par une transformation uniforme de l'espèce plutôt que par la sélection de certaines caractéristiques individuelles avantageuses ; l'anthropomorphique, ou la tendance à attribuer une pensée ou des sentiments humains à des animaux ou des végétaux (« *le tournesol aime se tourner vers le soleil* ») ; et la pensée téléologique, qui postule à tort que tout phénomène naturel a une fin en soi (« *les hominidés ont évolué pour devenir de plus en plus intelligents* »).

En moyenne, pas moins de 24,6 % des raisonnements erronés n'ont pas été repérés comme tels par les enseignants. En outre, les enseignants ont manifesté d'importantes difficultés à adopter une posture professionnelle adéquate pour y faire face : seules 47,9 % des situations ont donné lieu à des réponses conformes à l'état de la science, pourtant indispensables pour déconstruire les conceptions erronées. Plus rassurant toutefois, les chercheurs ont noté un écart de performance entre les enseignants terminant leur formation et ceux déjà en poste, l'ensemble de ces difficultés semblant s'atténuer avec les années d'expérience.

BÉATRICE KAMMERER

À LIRE

- Tim Hartelt *et al.*, « Teachers' ability to diagnose and deal with alternative student conceptions of evolution », *Science Education*, février 2022.

AUTISME ET ÉCRANS

La polémique relancée ?

L'affaire avait fait grand bruit quand en 2017, la médecin Anne-Lise Ducanda avait avancé l'hypothèse d'un « autisme virtuel », dont pourraient souffrir les enfants exposés précocement aux écrans. Rapidement battue en brèche par la Société française de pédiatrie pour son manque d'étayage scientifique, l'hypothèse vient pourtant d'être testée à grande échelle par des chercheurs japonais, qui ont analysé les données relatives à 84 030 enfants âgés de 1 à 3 ans.

En tenant compte de différents facteurs susceptibles de biaiser l'analyse, tels qu'une précarité socioéconomique ou un retard de développement préexistant, les chercheurs ont montré que les garçons passant chaque jour une à deux heures devant les écrans à l'âge de 1 an avaient en moyenne 2,15 fois plus de risques d'être diagnostiqués autistes à l'âge de 3 ans, et jusqu'à 3,48 pour les durées quotidiennes supérieures à deux heures. Ces résultats ne suffisent pourtant pas à entériner la responsabilité des écrans : non seulement cette corrélation n'a pas été observée dans le groupe des filles, mais les auteurs soulignent la persistance de doutes quant au sens de la causalité, l'intérêt accru des enfants autistes pour les écrans étant par ailleurs bien établi. **B.K.**

À LIRE

- Megumi Kushima *et al.*, « Association between screen time exposure in children at 1 year of age and autism spectrum disorder at 3 years of age. The Japan environment and children's study », *JAMA Pediatrics*, 31 janvier 2022.

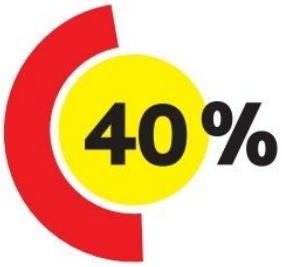

des étudiants exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire

Avec 18 % des étudiants concernés (26,6 % chez les filles), la garde d'enfants est en moyenne le principal emploi exercé en parallèle des études. Suivent les emplois de vendeurs ou caissiers (17 %) ainsi que ceux du secteur de la restauration ou l'hôtellerie (13,5 %). Malgré leur essor, les emplois comme coursiers ou livreurs ne représentent que 2,4 % des jobs étudiants, soit à peine plus que ceux de « pions », qui ne concernent que 2,3 % des jeunes. En outre, pas moins de 0,4 % des étudiantes et 0,5 % des étudiants déclarent des activités s'apparentant à la prostitution. ● B.K.

À LIRE

- Odile Ferry et Théo Patros, *Conditions de vie des étudiants 2020. Activité rémunérée*, Observatoire de la vie étudiante, 2021.

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Ne faisons pas l'impasse sur le plaisir !

Si le plaisir sexuel est reconnu par l'Organisation mondiale de la santé comme un des éléments constitutifs d'une sexualité épanouie, cette dimension n'en est pas moins régulièrement négligée dans les interventions d'éducation à la sexualité, plus souvent axées vers des objectifs de santé publique, telles que la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST). À tort, affirme une équipe internationale de chercheurs qui a analysé la littérature scientifique disponible depuis 2005 relative à l'efficacité des actions d'éducation évoquant la notion de plaisir sexuel. En tout, 33 études de bonne qualité, incluant une évaluation pré et postintervention ainsi que la présence d'un groupe témoin, ont été recensées. La plupart visaient des publics identifiés comme à risque sur le plan de la santé sexuelle, tels que les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les minorités raciales et ethniques, les consommateurs de drogues, ou les adolescents. Dans l'ensemble, les interventions évoquant la notion de plaisir ont fait état de résultats positifs, avec notamment une amélioration des connaissances relatives aux IST, ainsi qu'une augmentation de la confiance des individus en leur capacité de mettre en œuvre des comportements minimisant le risque de transmission. Ces bénéfices sont-ils pourtant imputables à l'évocation de la notion de plaisir ? Sans doute, affirment les auteurs, qui ont réalisé une méta-analyse complémentaire, restreinte aux huit études incluant des interventions sans et avec mention du plaisir sexuel. Leurs résultats confirment la plus-value de ces dernières, qui sont associées à une augmentation de 37 % de l'utilisation autodéclarée du préservatif. ● B.K.

À LIRE

- Mirela Zaneva *et al.*, « What is the added value of incorporating pleasure in sexual health interventions ? A systematic review and meta-analysis », *Plos One*, vol. XVII, n° 2, février 2022.

© IB/GETTY

SAMUEL BERTHET

● **FABIEN TRÉCOURT**
JOURNALISTE,
IDÉES, CULTURE, SOCIÉTÉ

CULTURE POP

La pop coréenne, arme de séduction massive

Connaissez-vous BTS ? Ce *boy's band* coréen est l'un des groupes de musique les plus suivis au monde. L'année dernière, la vidéo de leur dernier single, *Butter*, a été vue 108,2 millions de fois sur Youtube en 24 heures, un record inégalé depuis. La pop coréenne ou « K-pop » représente « *un raz de marée dont BTS est la crête*, estiment les sociologues Vincenzo Cicchelli et Sylvie Octobre. *La K-pop, à son tour, n'est elle-même que la partie la plus visible d'un ensemble de produits coréens qui rencontrent un large succès à l'étranger.* » On appelle « *hallyu* » cette vague de musique, séries et films, jeux vidéo et goodies, qui déferle partout depuis une vingtaine d'années. « *C'est bien le pays du Matin calme qui est devenu l'alternative la plus crédible au magistère régional du Japon et à celui global des États-Unis, en matière de visions du monde.* » Contrairement à ces deux rivaux, la Corée du Sud a l'avantage de ne pas être associée à une puissance militaire, coloniale ou encore impérialiste à travers l'histoire ; elle réveille moins de douloureux souvenirs à l'international. En outre, ses productions pop privilégient une esthétique bon enfant, positive et dynamique, colorée voire sirupeuse… Elles célèbrent une modernité heureuse tout en passant sous silence des réalités plus conflictuelles – entre les ethnies, les classes sociales, les sexes, etc. Après une crise économique dévastatrice en 1997, la Corée du Sud a ainsi voulu donner une image idyllique d'elle-même hors de ses frontières. V. Cicchelli et S. Octobre assimilent cette stratégie à un « *sweet power* », variante du *soft power* bien connu des politologues et diplomates. Cette approche consiste à valoriser la bienveillance, le goût de l'autre et le cosmopolitisme, pour se donner toutes les chances de séduire un public international. La K-pop a ainsi touché une jeunesse française particulièrement sensible au respect des différences et à l'exotisme, d'autant plus encline à s'approprier de nouveaux codes culturels pour construire son identité. Ces dernières années, la K-pop se pique même de politique. BTS a notamment mobilisé ses fans contre les violences policières et racistes aux États-Unis, après la mort de George Floyd, contre des mouvements suprémacistes sur Internet, ou encore pour perturber avec succès un meeting de Donald Trump. Du *sweet power* à l'activisme, il n'y avait qu'un pas. ●

À LIRE

- *K-pop. Soft power et culture globale*
  Vincenzo Cicchelli et Sylvie Octobre
  (PuF, 2022)

Jungkook, membre du groupe sud-coréen de K-pop BTS.

ENJEU
LES MATRIARCATS, MYTHE OU RÉALITÉ ?

Moquée ou redoutée, l'existence de matriarcats a longtemps été déniée. Mais plutôt que d'y voir un équivalent introuvable des patriarcats, ne faudrait-il admettre que des formes sociales ont donné de grands pouvoirs aux femmes ? MARTINE FOURNIER

© LES FILMS DES TOURNELLES/PATHÉ

Charlotte Gainsbourg dans la comédie dystopique de Riad Sattouf *Jacky au royaume des filles* (2014).

Dans la République populaire et démocratique de Bubunne, les femmes commandent et travaillent, alors que les hommes restent au foyer et sont soumis à leurs désirs. La comédie dystopique *Jacky au royaume des filles*, imaginée par Riad Sattouf en 2014, met en scène l'histoire d'une dictature glaçante qui se termine en forme de pied de nez : le héros, Jacky, réussit à épouser la reine Bubune XVII qui, en dévoilant à son peuple sa nudité, révèle qu'elle est en fait un garçon que sa terrible mère avait jusque-là travesti *(photo d'ouverture)*.

Beaucoup de fictions proposent des formes fantasmées de matriarcat. Mais qu'en est-il réellement de cette notion à laquelle on attribue un sens plus ou moins élargi pour évoquer la détention de l'autorité (politique, religieuse, sociale, familiale) par les femmes ?

FANTASMES ET CONJECTURES

Les thèses évolutionnistes des savants du 19e siècle soutenaient l'existence de matriarcats primitifs. La plus célèbre est restée celle du juriste Johan Bachofen qui s'appuyait sur la découverte de statuettes féminines comme les Vénus paléolithiques ou les « déesses-mères » néolithiques. Qualifiées de « *constructions mythologiques savantes* » par les anthropologues, ethnologues et archéologues, ces thèses ont été abandonnées au 20e siècle. Comme le faisait remarquer l'anthropologue Alain Testart (1945-2013), si la Vierge Marie a joué le rôle de déesse-mère durant tout le Moyen Âge occidental, cela ne signifiait pas que le matriarcat régnait alors sur la société.

Il faut bien admettre que les débats sur la réalité des matriarcats se sont longtemps inscrits dans des visions du monde sous-tendues par des idéologies politiques. Au 19e siècle, le philosophe Charles Fourier, en quête d'une « *harmonie universelle* » et d'un socialisme coopératif, le considérait comme une période de « *l'enfance du genre humain* ». Des historiens ou philosophes tels que Friedrich Engels qui soutenait un communisme des origines, Joseph Proudhon, Friedrich Nietzsche, Mikhail Bakounine emboîtèrent le pas à la théorie gynocratique* de J. Bachofen.

Au 20e siècle, les thèses matriarcales se sont inscrites dans le contexte des luttes féministes. Dans les années 1960-1970, l'irruption d'un féminisme *new age* a imaginé les matriarcats comme des sortes de théocraties bienveillantes dans lesquelles on croisait des reines, princesses et bonnes sorcières, qui auraient dirigé des institutions politiques et religieuses fondées sur un « gouvernement des mères ».

Nombreuses ont été les lectures fantaisistes de la préhistoire, faisant du matriarcat « *une zone de recherche interdite* », un « *sujet tabou* » si l'on ne veut pas être frappé par la censure académique et discrédité auprès de la communauté des chercheurs, constatent l'anthropologue David Graeber et l'archéologue David Wengrow dans *Au commencement était... Une nouvelle histoire de l'humanité* (2021).

Ainsi, les recherches de Marija Gimbutas (1921-1994), archéologue lituanienne émigrée aux États-Unis, ont longtemps été présentées comme venant d'une « féministe excentrique ». Dans les années 1960-1970, cette chercheuse soutenait que l'arrivée de peuples indo-européens aurait mis un terme à l'existence de sociétés peu hiérarchisées dans lesquelles le pouvoir entre les deux sexes était également réparti. Selon elle, les kourganes, ces sépultures monumentales masculines apparues au 3e millénaire avant notre ère entre mer Noire et mer Caspienne et répandues ensuite dans toute l'Europe, étaient les symboles les plus marquants de l'arrivée de peuples indo-européens venus d'Asie mineure, qui avaient imposé leur langue et leurs mœurs patriarcales. Cette « hypothèse kourgane » est aujourd'hui confirmée par les analyses de l'ADN ancien et la communauté scientifique. Discréditée à la suite de récupérations fantaisistes de son livre paru en 1982 (*The Goddesses and Gods of Old Europe*), cette archéologue ne cédait pourtant en rien à l'hypothèse d'un matriarcat primitif. Elle voyait simplement les sociétés antérieures à l'arrivée des Indo-Européens comme intrinsèquement pacifiques, vénérant un panthéon commun sous l'égide d'une déesse suprême. Ses travaux s'appuyaient sur les centaines de statuettes féminines retrouvées dans les sites de son terrain de recherche.

UNE RÉALITÉ LONGTEMPS IGNORÉE

En fait, le terme de matriarcat semble revêtir des significations différentes selon les auteurs qui l'emploient. L'anthropologue Françoise Héritier (1933-2017) avait souligné dans ses travaux la confusion avec des sociétés matrilinéaires* ou matrilocales* qui n'impliquaient pas le matriarcat. Il est indéniable que les sociétés où les femmes ont détenu des fonctions politiques officielles sont rares. Et si certaines ont exercé un pouvoir exécutif réel, conduit des armées ou

MOTS-CLÉS

• MATRILINÉAIRE
Dans une société matrilinéaire, les statuts et les fonctions sociales se transmettent de mère à fille. Les enfants sont apparentés à leur mère et portent leur nom.

• MATRILOCALE
Dans un système matrilocal, un jeune couple s'installe dans la famille de l'épouse. Ce mode d'organisation crée de grandes familles claniques composées de plusieurs générations. Dans ces communautés, le mari a peu de pouvoir sur les enfants, il est remplacé par l'oncle maternel et les tantes.

• EXOGAMIE
L'exogamie consiste à aller se marier dans un groupe (famille, tribu, clan) différent du sien (le contraire est désigné par l'endogamie). On l'emploie aujourd'hui en sociologie pour désigner les couples issus de milieux sociaux différents.

• ANDROCENTRÉ
L'androcentrisme désigne un mode de pensée reflétant un point de vue masculin, conscient ou non. À l'opposé, on parle de gynocentrisme pour un mode de pensée propre aux femmes.

• GYNOCRATIE
Désigne un régime politique dans lequel le pouvoir politique est exercé par des femmes.

© HERITAGE ART/GETTY

Boccacio Boccacino (1467-1525), *Vierge à l'enfant, des saints et un donateur* (1505), Birmingham Museum. La Vierge Marie a joué le rôle de déesse-mère durant tout le Moyen Âge, sans pour cela que le matriarcat règne sur la société occidentale.

rédigé des lois, ces prérogatives ne leur étaient pas exclusivement réservées. Même des souveraines aussi puissantes qu'Elizabeth Ire d'Angleterre (1533-1603), l'impératrice Cixi de Chine (1835-1908) ou Ranavola Ire (1788-1861) de Madagascar recrutaient leurs ministres et conseillers souvent parmi des hommes.

Le patriarcat est généralement défini comme l'autorité des patriarches (chefs de famille) justifiant une forme d'organisation sociale dans laquelle l'autorité et les droits sont détenus par les hommes qui exercent le pouvoir non seulement au sein de la famille, mais aussi dans les domaines politique, religieux, économique. De la même façon, les matriarcats pourraient être vus comme des sociétés matrilinéaires où le rôle des femmes au sein du foyer forme le socle d'une autorité qui s'exerce dans d'autres domaines de décision : « *Ainsi définis, les matriarcats sont une réalité* » affirment D. Graeber et D. Wengrow.

On peut d'ailleurs en trouver de nombreux exemples hors des sociétés occidentales. À commencer par les Iroquois, ce regroupement de peuples autochtones de l'Amérique du Nord *(p. 23)*. La philosophe féministe allemande Heide Göttner-Abendroth les a minutieusement recensés dans une recherche fouillée (*Les Sociétés matriarcales. Recherche sur les cultures autochtones à travers le monde*, 2019). Chez les Khasi, peuple khmer de l'Inde du Nord, les hommes transmettent à leur village les décisions de leur clan sur lesquelles c'est une matriarche qui a le dernier mot ; les Ashanti d'Afrique de l'Ouest attribuent à une reine-mère une grande importance ; chez les Moso du Sud-Ouest de la Chine ou les Minangkabau d'Indonésie et de Malaisie, sociétés matrilinéaires où les enfants portent le nom du clan maternel, les biens sont transmis aux filles alors que les garçons sont contraints de quitter le foyer ; sans compter les Naxi du Yunnan, société matrilinéaire et matriarcale devenue célèbre grâce à l'étude anthropologique du chinois Cai Hua *(p. 23)*. Dans l'actuel Arizona, on trouvait parmi les nations Pueblos, la société des Hopis (« peuple de la paix » en français), de langue uto-aztèque, dont l'organisation familiale matrilinéaire, matrilocale et exogame* faisait des femmes les propriétaires de la maison et des terres où venait s'installer le mari.

UN POINT DE VUE ANDROCENTRÉ

Depuis quelques décennies, principalement dans les pays anglophones et germanophones, précise le paléoanthropologue Pascal Picq (*Et l'évolution créa la femme*, 2020), on assiste à un renouveau de l'intérêt pour les sociétés matriarcales, nourri par la

© SEPIA TIMES/UIG/GETTY

Ranalovana Ire (1788-1861), reine de Madagascar de 1828 à 1861.

montée des recherches féministes dans les sciences sociales. Les matriarcats – parfois appelés matriarchies ou sociétés matristiques selon les auteures – sont perçus comme plus égalitaires et pacifistes, sans domination sexiste.

Pourtant, remarquent D. Graeber et D. Wengrow, lorsque l'on constate « *l'extraordinaire acharnement* » à éradiquer les théories matriarcales, « *on ne peut se défaire de l'impression que quelque chose d'autre est en jeu* (...). *Gimbutas par exemple tentait de faire ce que seuls ses collègues masculins avaient eu le droit de faire jusque-là : écrire le grand récit des origines de la civilisation eurasiatique* »...

À l'heure où les femmes accèdent aux études supérieures et aux fonctions scientifiques, nombreuses sont celles et ceux qui dénoncent une certaine vision androcentrée* de la manière dont préhistoire et histoire ont longtemps été racontées par un monde de chercheurs exclusivement masculin. Dans son dernier ouvrage (*L'homme préhistorique est aussi une femme*, 2020), Marylène Patou-Mathis, préhistorienne directrice de recherche au CNRS, avance que lorsque le juriste J. Bachofen soutenait l'existence d'un matriarcat primitif antérieur à la naissance du patriarcat, il adoptait ainsi la vision évolutionniste de nombreux savants de l'époque pour qui on était passé de sociétés primitives immatures dominées par les femmes et vivant dans un joyeux désordre à un patriarcat salvateur qui aurait instauré des sociétés organisées, suivant ainsi la flèche du progrès de l'esprit humain...

Aidé par l'avancée de la paléogénétique, le regard des chercheurs et des chercheuses est devenu plus attentif à la présence et au rôle des femmes dans la préhistoire. Ainsi, Adrienne Mayor, historienne des sciences à l'université de Stanford, a démonté le « mythe » des amazones en montrant la réalité historique de ces femmes-guerrières qui combattaient au côté des hommes chez les Scythes, peuple de cavaliers nomades originaires de l'actuelle Ukraine (*Les Amazones. Quand les femmes étaient les égales des hommes, 8e siècle av. J.-C., 1er siècle ap. J.-C.*, 2020). Confirmées par les tests ADN, les découvertes archéologiques attestent de l'existence de ces cavalières et archères, équipées selon les coutumes des nomades des steppes, que l'on retrouve jusqu'en Mongolie. « *L'hypothèse de femmes chassant et guerroyant durant la préhistoire se confirme* », déclare de son côté M. Patou-Mathis qui dénonce la représentation traditionnelle d'une division des tâches entre les deux sexes. De même que l'abondance de mains négatives féminines sur les parois des grottes ornées témoigne de leur participation aux activités artistiques et chamaniques.

VERS UN MATRIARCAT CONTEMPORAIN ?

Le matriarcat en gagnera-t-il pour autant ses lettres de noblesse ? À l'heure où les femmes investissent toutes les sphères de la société, ces évolutions font brandir à certains le spectre d'une « révolution anthropologique » dans laquelle elles deviendraient les têtes de pont non seulement de la famille, mais aussi de la société [1]. Mais plutôt qu'une guerre des sexes redoutée par certains, beaucoup de femmes et d'hommes espèrent juste une dynamique d'égalisation des conditions féminine et masculine. Patriarcat et matriarcat, ces configurations appartiennent à notre histoire *d'Homo sapiens*. Deviendront-elles bientôt, avec les progrès des démocraties, des modèles obsolètes ?

MARTINE FOURNIER
Journaliste scientifique, a dirigé *Genre et féminisme*, éd. Sciences Humaines, 2022.

[1] Voir Emmanuel Todd, *Où en sont-elles ? Une esquisse de l'histoire des femmes*, Seuil, 2022, Michel Schneider, *Big Mother. Psychopathologie de la vie politique*, Odile Jacob, 2003, ou Marcel Gauchet, « L'enfant du désir », *Le Débat*, n° 132, 2004/5.

DÉCRYPTAGE

TROIS REPRÉSENTATIONS DU MATRIARCAT

© DE AGOSTINI/GETTY

La « déesse-mère » de Çatal Höyük.

La dame aux fauves de Çatal Höyük : une déesse-mère ?

Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le site de Çatal Höyük, en Anatolie centrale (Turquie) est l'un des plus grands sites du Néolithique. Apparue vers - 7400 avant notre ère, la ville a dû abriter près de 5 000 habitants. Sur bien des points, elle reste une énigme pour les archéologues : elle se composait d'habitations serrées les unes contre les autres dans lesquelles on entrait par le toit à l'aide d'une échelle. Les figurines en terre cuite y sont extrêmement nombreuses. La *Dame aux fauves*, retrouvée dans un silo à grains, représente une femme assise sur un siège dont les accoudoirs sont des léopards. On a longtemps vu ces statuettes comme des déesses-mères représentant la fécondité des femmes et de l'agriculture.

Dans les années 1990, de nouvelles fouilles plus sophistiquées ont conduit les archéologues à réfuter l'hypothèse d'un matriarcat primitif sous la protection de déesses de la fertilité. De nombreuses statuettes identiques ont été retrouvées dans des fosses à détritus et au milieu des multiples accessoires des maisons (cornes d'animaux, crânes…) D'autres statuettes récemment découvertes répondent aux canons habituels du corps féminin… En définitive, on risque de ne jamais savoir quel sens les Anatoliens attribuaient à ces représentations féminines !

Les Na de Chine : une société matriarcale libérée

Une véritable société matriarcale aurait subsisté jusqu'à nos jours dans des vallées reculées du Yunnan, en Chine. Les Na, agriculteurs de la région de Yongning, sont environ 30 000, parlent une langue tibéto-birmane et vivent sur les contreforts de l'Himalaya. Cai Hua, anthropologue associé au Collège de France, a passé plusieurs années parmi eux (*Une société sans père ni mari. Les Na de Chine*, 1997). Chez les Na, la sexualité est très libre ; ni la paternité ni l'institution du mariage ne semblent exister. Les femmes résident avec leurs frères, les hommes avec leurs sœurs : les enfants ignorent parfois jusqu'au nom de leur père. Plus de la moitié de la population d'hommes et de femmes vit sous le régime du *nana sésé*, ou « visite furtive » : la nuit, les hommes se glissent dans le lit des femmes des maisons alentour. Les uns comme les autres se font un devoir de n'être ni jaloux ni fidèles (dispositions mal vécues chez les amants na).

S'il a résisté au confucianisme et à la période maoïste, ce système s'est altéré avec la globalisation des échanges et le tourisme de masse. Chez les Na comme ailleurs, la famille nucléaire et monogame est devenue, depuis les années 1990, le modèle dominant.

©ANNIE REFFET/GAMMA-RAPHO/GETTY

Femmes naxi à Baidi (Yunnan, Chine).

Les Iroquois, des sociétés matrilinéaires et guerrières

Les Iroquois constituaient un regroupement de peuples autochtones de l'Amérique du Nord (Ligue des cinq nations), installés entre le nord des Appalaches et les chutes du Niagara. À l'arrivée des Français au Canada, ils formaient encore une ligue guerrière puissante dont les modes de vie furent décrits par les relations des jésuites.

Dans ces sociétés matrilinéaires, les femmes avaient un rôle primordial. Véritables cheffes de famille, elles détenaient l'autorité décisionnaire au niveau des mariages et des fonctions attribuées aux enfants, filles ou garçons. Grandes connaisseuses des plantes, elles exerçaient la médecine et organisaient les cérémonies de guérisons.

Les villages iroquois étaient composés de maisons longues qui abritaient cinq ou six familles. Chacun de ces groupes était régi par un comité de femmes. Ces conseils de femmes y avaient un rôle d'organisation très important ; elles dirigeaient les travaux agricoles, les récoltes et leur conservation, et contrôlaient l'ensemble des réserves essentielles (vêtements, outils, nourriture). Les hommes avaient pour fonction de mener la guerre, mais les femmes avaient un droit de veto sur toutes leurs décisions. Elles décidaient notamment du sort des prisonniers, choisissant les tortures qui devaient leur être infligées… ● **M.F.**

ALESSANDRO STANZIANI
UNE HISTOIRE DU MONDE SUR LA LONGUE DURÉE

Alessandro Stanziani cuisine l'histoire de la modernité en investiguant sur le temps long les évolutions du travail, de l'agriculture, des théories économiques et des pratiques politiques.

Alessandro Stanziani se revendique de l'histoire globale*. Il a écrit une quinzaine de livres, une moitié en français, l'autre en anglais, aucun des deux idiomes n'étant sa langue natale. Né en 1961 à Naples, Italie, il a commencé par travailler en Russie, et au cours de sa carrière s'est acclimaté à plusieurs environnements avant de se fixer à Paris. Il y officie comme directeur de recherches au CNRS depuis 1999 et comme directeur d'études à l'EHESS depuis 2008. En sus de mêler des horizons culturels multiples, il s'est efforcé de bâtir des ponts entre plusieurs spécialités distinctes. Si ses livres mixent toujours histoire et économie, ils ont en commun de couvrir des évolutions pluriséculaires d'objets divers : les idées économiques en Russie, la concurrence, le travail contraint, la gestion des empires, l'épistémologie de l'histoire globale et la longue histoire du capitalisme.

Son dernier livre, *Capital Terre. Une histoire longue du monde d'après* (Payot, 2021), nous entraîne de la Chine à l'Italie avant de nous projeter en Russie ou en Inde. Un fleuve narratif qui nous plonge dans l'histoire tumultueuse du capitalisme. Il charrie des luttes politiques et des flux d'échanges, des processus de construction des savoirs et de légitimation des États. Cette histoire permet surtout de dévoiler, dans les sinuosités du passé, la gestation de notre présent. Elle est aussi politique, car elle éclaire sur les choix qui s'offrent à nous. Si la formule du « monde d'après » peut sembler usée à peine apparue, elle ouvre néanmoins des portes sur un avenir possiblement émancipé des impératifs économiques et technologiques.

Vous avez publié sur l'économie, l'alimentation, le travail forcé*, les empires et l'histoire globale et porté des analyses comparées sur la Russie, l'Europe occidentale, l'océan Indien, l'Afrique… Qu'est-ce qui vous a poussé à emboîter ces problématiques comme les pièces d'un puzzle ?

J'ai suivi une double formation, en économie et en histoire, et j'ai mené mes premières investigations en Russie. Mon ambition a été de ne pas cloisonner le monde en zones étanches. Mon premier travail portait sur les savoirs agronomiques, économiques et statistiques en Russie au long des 19e et 20e siècles. J'ai travaillé les connexions entre les pensées russes, les savoirs localisés mais aussi globaux, leur diffusion en Europe, leur retour en Russie, leurs recyclages et transformations. Cela m'a permis de montrer comment des savoirs, par exemple économiques, peuvent circuler et évoluer pour répondre à des questions fondamentales.

Après mes quinze ans russes, j'ai passé une dizaine d'années sur l'histoire de la concurrence et des marchés en Occident. J'ai essayé de montrer que régulation et

SES PRINCIPAUX LIVRES

- 1998 *L'Économie en révolution. Le cas russe (1870-1930)*
- 2005 *Histoire de la qualité alimentaire (19e-20e siècle)*
- 2010 *Le Travail contraint en Asie et en Europe (17e-20e siècle)*
- 2012 *Bâtisseurs d'empires. Russie, Chine et Inde à la croisée des mondes, 15e-19e siècle)*
- 2018 *Les Entrelacements du monde. Histoire globale, pensée globale*
- 2020 *Les Métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale (18e-19e siècle)*
- 2021 *Capital Terre. Une histoire longue du monde d'après (12e-21e siècle)*

« MÊME DE NOS JOURS, OÙ PROLIFÈRENT DES DISCOURS APOCALYPTIQUES, ON A ENCORE LE CHOIX DES FUTURS. »

concurrence coexistent toujours. Jamais les marchés n'ont été totalement régulés. Même en régime très libéral, il existe toujours des normes, une architecture qui permet de structurer les marchés. La différence ne se joue pas entre liberté et régulation, mais entre des formes et des optiques différentes de la régulation. Un programme de régulation peut augmenter les inégalités, ce qui est le cas du libéralisme, ou les réduire comme sous le *welfare State*.

Dans une troisième étape, je me suis intéressé aux tensions entre travail libre et travail forcé*. J'ai commencé par le servage en Russie, pour passer ensuite à l'océan Indien et à l'Afrique.

Pourquoi l'océan Indien ?

Je m'intéressais aux formes multiples de l'esclavage dans cet espace, avant comme après l'arrivée des Occidentaux au 16e siècle. Elles ne correspondaient pas toujours à ce qu'on trouve en Méditerranée antique ou dans l'Atlantique. On avait certes des *chattel slaves** dans l'océan Indien, mais aussi d'autres formes de dépendance pour dette, des pratiques de travail contraint* assez grises, dans lesquelles les Européens sont entrés très facilement, en présentant ces formes extrêmes de la dépendance comme du travail volontaire. Comme il ne s'agissait officiellement pas d'esclavage, on pouvait y recourir, par exemple pour bâtir des infrastructures.

C'est un des enjeux de l'histoire globale : sortir du paradigme atlantique, qui soutient que les seuls esclaves qui existent sont ceux des traites négrières, qu'il n'y avait pas de travail forcé dans l'océan Indien, juste des formes de dépendance familiale. Cet argument a été avancé par certains Occidentaux, la compagnie des Indes en particulier, avant d'être repris par certains spécialistes des aires culturelles*. En dérivent des contradictions assez fortes, par exemple dans les *subaltern studies**, lorsque des penseurs indiens défendent qu'il n'y a pas eu chez eux de véritable esclavage. Ça arrange aussi les Occidentaux, jusqu'à nos jours, où les multinationales recourent à des formes de travail contraint.

Une fois aboli l'esclavage, il reste cette forme de travail pour dette qu'est l'engagisme : il fallait payer le voyage et en échange le récipiendaire travaillait gratuitement pendant sept ans. Souvent la dette était prolongée, parce que le travail n'était pas à la hauteur, pour insubordination, etc. Du point de vue des conditions sociales, cette situation était pire que celle des esclaves. Ceux-ci étaient un capital, au moins on les nourrissait... Du point de vue des droits, les engagés en avaient théoriquement davantage. En principe, ils pouvaient dénoncer leur maître en justice. D'un point de vue libéral, ils étaient libres, parce qu'ils avaient des droits. Mais si on raisonne du côté social, ils vivaient comme les esclaves.

Mettre l'accent sur la distinction entre travail libre et travail forcé permet de poser une question plus générale sur l'idéologie de la liberté en Occident. Pourquoi, dans la pensée occidentale, n'arrive-t-on pas à penser un travail véritablement libre ? Pour les libéraux, une fois la liberté formelle acquise après l'affranchissement, les conditions sociales ne sont pas importantes, et donc on ne s'y intéresse pas. Côté socialiste, à l'opposé, on considère qu'une fois réglées les questions sociales, le droit et la démocratie ne comptent guère. La seule façon de sortir de cette impasse est de pencher vers un universalisme global, non fondé sur la généralisation d'un principe occidental. Une telle démarche relève d'une philosophie politique véritablement globale.

Mais comment concevoir un tel universalisme ?

L'économiste Amartya Sen avait commencé à y réfléchir quand il constatait qu'il existe déjà des approches différentes, par exemple sur les manières de penser l'émancipation en Inde ou en Chine ; mais qu'en même temps ces approches ne sont pas en opposition, ni vécues comme étant profondément différentes, contrairement à ce qu'on a eu en Occident. Parce qu'il y a des recompositions permanentes, ce n'est pas la pure pensée indienne ou chinoise qui en ressort.

Votre dernier livre, *Capital Terre*, est sous-titré « Une histoire longue du monde d'après ». Mais comment faire l'histoire du futur ?

Par ce titre, je voulais sortir du déterminisme historique, démontrer que rien n'est joué à l'avance. Montrer les choix, les bifurcations, les options ratées du passé, et souligner que même de nos jours, où prolifèrent des discours apocalyptiques, on a encore le choix des futurs. Il s'agit donc de penser le passé, mais aussi le futur, dans la longue durée, pour maîtriser les conséquences de nos décisions présentes.

Pour cela, vous avez retenu une périodisation spécifique...

Oui, je propose une périodisation en trois phases.

1) La première phase court du 12e au 19e siècle. Cette phase pourrait à première vue être qualifiée d'« écologique ». Très peu de machines, peu de pollution – mais en regardant de près, beaucoup de pollution par tête de pipe, par exemple avec la combustion de bois. Cette forme de croissance est très intensive en travail, et elle s'appuie sur le travail forcé un peu partout dans le monde. On entend de nos jours dire qu'il faudrait éliminer les machines et

MOTS-CLÉS

- **HISTOIRE GLOBALE**
Mise en perspective d'histoires connectées et comparées de plusieurs régions du monde.

- **HISTOIRE CONTREFACTUELLE**
Narration fictive explorant les bifurcations possibles en histoire et leurs conséquences.

- **AIRES CULTURELLES**
Départements spécialisés dans l'étude de zones civilisationnelles.

- **TRAVAIL FORCÉ**
Défini par le BIT (Bureau international du travail) comme un travail dans lequel il n'existe pas de véritables droits ; manière de remplacer l'esclavage.

- **TRAVAIL CONTRAINT**
Travail caractérisé par des inégalités entre les travailleurs et leur maître et/ou employeur, sans qu'on puisse parler d'absence totale de droits du travailleur.

- ***CHATTEL SLAVES***
Forme d'esclavagisme qui fait de l'esclave un bien sur lequel le propriétaire exerce des droits, que ce soit la possibilité de vendre l'esclave, de le faire travailler sans rétribution et d'avoir la propriété de ses enfants.

- ***SUBALTERN STUDIES***
Mouvance apparue en Inde au cours des années 1970, qui s'efforce de donner une voix et un rôle historique aux populations subalternes.

revenir au travail manuel. Mais l'histoire montre que la cohabitation entre peu de machines et le travail libre n'a jamais existé. Il faudrait en prévoir la perspective de nos jours : comment avoir moins de machines sans recourir à un travail surexploité ?

2) La deuxième phase court sur un siècle : 1870-1970. Il y avait jusque-là très peu de machines, même si elles étaient très contestées, par Marx et les autres. En réalité, le véritable âge des machines commence avec la seconde révolution industrielle. Leur nombre monte en flèche dans les pays occidentaux. Sur le reste de la planète, jusqu'aux années 1970, la mécanisation reste très limitée. Mais là, dans les pays du Nord, les syndicats, le *welfare State* libèrent du travail contraint.

On voit alors une transition énergétique particulière. Je suis d'accord avec les historiens Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, il n'y a jamais eu dans l'histoire de véritable transition énergétique. On ne passe pas du charbon au pétrole, on additionne le pétrole au charbon et au bois. Mais il y a une transition qu'ils n'envisagent pas. Le passage du travail animal et humain comme principale source d'énergie aux machines. Au Nord, cette transition a lieu à partir du début du 20e siècle. Dans les pays du Sud, ça commence vers 1970, ça continue de nos jours. C'est la seule véritable transition énergétique actée : on réduit le poids du travail musculaire.

Le problème, c'est que cette émancipation du travail ne se produit que dans les pays du Nord. En 1970, les empires sont encore là, même s'ils sont moins formels après les indépendances. Le prix à payer pour la libération des travailleurs dans le Nord, c'est la persistance de l'asservissement dans les pays du Sud. Il va financer, avec les machines, le *welfare* du Nord. S'y ajoute le recours aux machines, qui implique les fertilisants chimiques et les pesticides. L'agriculture intensive est destructrice et elle va déjà bien au-delà des besoins en alimentation du Nord. Produire beaucoup plus en subventionnant les agriculteurs pour qu'ils achètent des tracteurs et des produits chimiques, quitte à leur donner de nouvelles subventions pour détruire les excédents et garder les prix bas.

3) La dernière phase démarre à partir des années 1970, quand ces transformations affectent les pays du Sud. S'ensuit une intensification du travail, accompagnée de bidonvilles. Les gens ne trouvent plus d'emplois dans une agriculture devenue intensive, ils vont en ville, n'y trouvent pas de travail... S'ensuit une chute des conditions environnementales partout sur la planète. La fin de la colonisation n'est pas forcément synonyme d'émancipation. On a la fin des famines, à court terme, et une dégradation planétaire des milieux, à moyen et long termes.

Je conteste toujours l'idée qu'on est trop nombreux sur la planète. On est trop nombreux avec ces critères de distribution et de productivité. Mais on a largement de quoi nourrir tout le monde, mieux, sans dévaster la planète. À la condition de vraiment changer les règles du jeu.

Par quelles mesures ?

La première mesure serait d'abolir les spéculations sur les terres. C'est quelque chose de vraiment nouveau. La terre a toujours été contrôlée, aux échelles nationale et

internationale. Dans les années 1980, il est devenu permis, dans tous les pays, à des entreprises d'acheter des sols ailleurs. Les entreprises du Nord ont commencé à investir dans du foncier dans le Sud. Aujourd'hui on voit aussi des entreprises indiennes, ou chinoises, investir en Afrique ou en Amérique latine. Cette spéculation encourage les flambées des prix sur les matières premières et les denrées alimentaires.

Le deuxième élément crucial est le contrôle des semences. Petit à petit, les semences sont devenues un élément central, plus important que le travail ou le capital, dans l'accumulation capitaliste. Jusqu'à la fin du 19e siècle, on avait des échanges globaux de plantes alimentaires. Plusieurs acteurs essayaient de contrôler ces croisements : les communautés villageoises, les propriétaires fonciers, les États... Cet équilibre long ne se casse qu'à la fin du 19e siècle, avec la sélection génétique. À partir de l'après-Seconde Guerre mondiale, on entre dans l'âge des semences hybrides. Conséquence, on a des brevets sur les semences. Aujourd'hui, on se retrouve avec quelques firmes qui contrôlent la reproduction des semences à l'échelle mondiale. Or les semences hybrides épuisent les terres, ce qui se compense par d'énormes besoins en fertilisants chimiques. Et à partir des années 1970, alors que les hybrides commençaient à poser problème dans les pays du Nord, on les a imposés aux pays du Sud.

Ces éléments peuvent persister, non parce que la démocratie est mauvaise sur le plan politique, mais parce qu'elle n'a jamais été véritablement pratiquée : elle devrait opérer sans lobbies économiques derrière, avec chacun ayant une voix qui compte, y compris au sein des instances internationales.

Comment faire vivre une telle démocratie ?

La question est de savoir qui va voter, pour par exemple abolir les bourses ou instaurer les semences en patrimoine de l'humanité. En démocratie, telle qu'elle a été pensée à l'origine, chaque vote peut compter. L'idée est très bonne sur le papier. Mais elle a été toujours limitée en pratique. Au 19e siècle, seuls les propriétaires, mâles et blancs, votent. On élargit plus tard à toute la population, pourvu qu'elle soit mâle et blanche. On attend l'après-Seconde Guerre mondiale pour faire voter les femmes, et les immigrés ne votent pas. Ces limites, qui sont celles de la France, se retrouvent partout. Autrement dit, au lieu de proposer des alternatives à la démocratie participative, il faudrait d'abord réellement mettre en pratique cette dernière. C'est la meilleure solution. Pour y arriver, se pose le problème du financement des partis. C'est très apparent aux États-Unis, mais ça existe aussi en Europe. Les partis sont financés par des groupes économiques. Tant qu'existera ce financement privé des campagnes politiques, l'évidence est que les *lobbies* influenceront ceux qui ont été élus. La politiste Julia Cagé propose une solution : les citoyens peuvent décider à quel parti donner par exemple 20 euros par an, cela permettrait de mettre fin au pouvoir politique des entreprises. Des instances nationales et un Parlement européen élus de la sorte permettraient de faire pièce aux technocrates. Il faudrait étendre ce principe aux institutions internationales, jusqu'au Conseil de sécurité de l'Onu.

> « LA DÉMOCRATIE DEVRAIT OPÉRER SANS *LOBBIES* ÉCONOMIQUES DERRIÈRE. »

Pensez-vous qu'un monde meilleur puisse être construit sans violence ?

Je suis confiant dans la démocratie, à la condition qu'on la réforme comme je le préconise. Les blocages actuels ne sont possibles que parce que des *lobbies* financent des partis, imposent des décisions et les présentent comme la seule issue. La vraie démocratie commence quand on empêche les *lobbies* de financer les partis.

Au-delà de cela, des formes associatives de résistance sont fondamentales. Pour les semences par exemple, l'association mondiale de la Via Campesina regroupe des petits producteurs. Ceux-ci sont arrivés à imposer à l'Onu d'avoir des semences patrimoine de l'humanité. On peut prendre modèle sur l'internationale Campesina, coordination internationale des mouvements paysans partout dans le monde, d'un point de vue stratégique, en conciliant l'hyperlocal et des valeurs mondiales.

Il faudra deux pieds pour marcher vers une issue souhaitable : réformer radicalement la démocratie ; prolonger des dynamiques de lutte à l'échelle internationale. L'un n'ira pas sans l'autre. ● PROPOS RECUEILLIS PAR **LAURENT TESTOT**

DOSSIER

MANAGER LE TÉLÉTRAVAIL

Il n'y aura pas de retour en arrière. Après deux ans de télétravail imposé, des millions de Françaises et de Français ne souhaitent pas revenir chaque jour au bureau, sans pour autant plaider pour la généralisation du travail à domicile. Entre présentiel et distanciel, un nouveau modèle est en train de voir le jour. Cette reconfiguration questionne plus généralement l'équilibre souhaité entre la vie privée – personnelle, familiale, sociale… – et les activités professionnelles, qu'il s'agisse de la gestion de carrière ou des moments que l'on veut passer entre collègues. Esquisser les contours de ce nouveau monde et du management qui va avec, c'est tout l'objet de ce dossier. Bonne lecture !

DOSSIER COORDONNÉ PAR **FABIEN TRÉCOURT**

LES NOUVELLES RÈGLES DU JEU

Piloter le travail à distance ne va pas de soi et nécessite, si on souhaite en tirer tous les bénéfices, une profonde évolution de la culture managériale. ÉMILIE VAYRE

Le développement du télétravail, sur fond de pandémie et de confinement, a profondément bouleversé la relation qu'entretiennent les entreprises et leurs salariés. Et suscité de nombreux questionnements du côté des managers. Difficilement observable, le travail à distance remet en cause la manière d'apprécier l'activité et l'engagement des salariés. Une préoccupation pour une partie des cadres et dirigeants, qui s'inquiètent également du temps qu'ils vont devoir consacrer à communiquer avec l'équipe, à animer, coordonner et réguler le travail à distance ❶.

Les travaux du domaine montrent que le télétravail affecte la dynamique managériale et le rapport aux subordonnés. Même lorsque les tâches à accomplir sont réalisables depuis la maison et les outils à disposition, les managers refusent d'accorder cette modalité à des collaborateurs dans lesquels ils n'ont pas ou peu confiance. Et même lorsque cette relation de confiance existe, elle est remise en cause par ce qui est systématiquement perçu par les salariés comme un contrôle accru de la direction lorsqu'ils travaillent à distance ❷.

UN RISQUE DE SURINVESTISSEMENT

À première vue, la mise en place d'un management dit « par objectifs », centré sur l'autonomie et la responsabilité, semble un bon moyen de surmonter ces difficultés. À condition de tenir compte du fait qu'en l'absence de repères sociaux et spatiotemporels sur lesquels s'appuyer pour s'organiser, les salariés risquent de se sentir livrés à eux-mêmes et au final rapidement dépassés. Le manque d'informations concernant les objectifs de travail à atteindre ou les critères d'appréciation du travail génère un sentiment d'exclusion, de l'angoisse et du stress ❸.

Les représentations négatives associées au télétravail laissent croire que l'absence d'indicateurs visuels de l'activité équivaut à l'absence d'activité. De quoi renforcer l'incertitude des salariés et la méfiance des managers. Loin de l'entreprise, certains salariés craignent de perdre la reconnaissance de leurs pairs et de leur superviseur. Ils réagissent en tentant d'exister *via* les outils technologiques, répondent à leurs mails ou interagissent en ligne, tard le soir, dans la nuit ou encore le week-end. Un moyen de se rendre visible, et de mettre en scène leur dévouement envers l'entreprise.

Dans les faits, les salariés en télétravail fournissent davantage d'efforts, parfois même sans limite, acceptant des conditions de travail qu'ils auraient refusées dans un autre contexte ❹. Des préjugés et comportements discriminatoires persistent cependant à leur encontre. Ils sont soupçonnés de consacrer moins de temps au travail au profit de leurs activités personnelles ❺. Dans les médias, au sein des entreprises, dans l'espace public, le discours dominant oppose aussi les salariés qui travaillent et ceux qui travailleraient moins ; ceux qui prennent des risques en étant exposés aux contaminations et ceux qui restent à l'abri. Ce discours renforce la « culpabilité intériorisée » des télétravailleurs qui en viennent à considérer qu'ils ont la « chance » de pouvoir travailler en échappant à certaines contraintes, et à se sentir redevables à l'égard de leur employeur ou de leur manager qui leur accorde ce « privilège ».

UN NÉCESSAIRE CHANGEMENT CULTUREL

Un autre défi de taille pour les managers concerne le management d'équipe ❻. Si la proximité physique facilite le partage d'informations, de connaissances et de compétences, tout comme le sentiment d'intégration ou d'appartenance à un groupe, la médiatisation des interactions et la dispersion des salariés altèrent leur capacité à coconstruire des savoirs et savoir-faire. Le télétravail détériore aussi la qualité des interactions au sein des équipes et entre les équipes, avec un risque d'isolement professionnel et de fragmentation des collectifs. Il a tendance à inhiber les relations informelles, les échanges spontanés, rend plus difficile les moments de convivia-

© JOANNA TARLET-GAUTEUR/SIGNATURES

lité, la régulation des tensions, pourtant essentiels à l'accomplissement des missions et à l'épanouissement professionnel.

Ainsi, le déploiement du télétravail appelle un changement culturel au sein des entreprises. Les résultats des recherches scientifiques menées depuis une vingtaine d'années varient selon le type d'entreprise considéré, mais permettent d'identifier les leviers d'action favorisant les retombées positives du télétravail ❼. Une transition réussie suppose de laisser les salariés libres de s'engager ou non dans cette voie. Des travaux montrent que la formalisation de cet engagement – de façon contractuelle par exemple – favorise son acceptation et l'instauration de relations de confiance au sein d'une équipe. À l'inverse, lorsqu'il est informel, il est plus souvent perçu comme peu légitime et encourage des comportements de (sur)contrôle de la part des managers. Or les cadres et dirigeants ont au contraire intérêt à déléguer et accorder des marges de liberté à leurs subordonnés – celle de s'organiser comme ils l'entendent notamment.

Plus généralement, les entreprises facilitent le déploiement du télétravail lorsqu'elles l'accompagnent d'une politique de soutien et de formation dédiée. Cela consiste à former les salariés à l'utilisation de nouveaux outils ou applications technologiques mais aussi sur des sujets plus spécifiques, comme la gestion du temps en autonomie, la préservation de la vie personnelle lorsqu'on travaille à domicile, etc. Pour un meilleur ajustement, les entreprises gagnent également à proposer une assistance technique à distance, un équipement et un aménagement du poste adéquats ou encore un soutien financier pour les nouvelles dépenses occasionnées.

MANAGEMENT

POUR UN TÉLÉTRAVAIL ÉPANOUISSANT

RETROUVEZ SUR WWW.SCIENCESHUMAINES.COM
Mercredi 20 avril à 18 h, *Sciences Humaines* reçoit la chercheuse en psychologie Émilie Vayre pour parler de télétravail. Rendez-vous sur la chaîne Twitch du magazine, accessible depuis les icônes réseaux sociaux de notre site.

Les politiques et pratiques managériales qui favorisent l'engagement, l'épanouissement, l'inclusion et l'équilibre des télétravailleurs sont connues [1] : elles nécessitent de reconnaître et de valoriser le travail accompli, d'encourager, d'être à l'écoute, d'accorder sa confiance ou encore d'apprendre à déléguer. À l'inverse, des règles strictes associées à une structure hiérarchisée, un contrôle étroit du travail, la nécessité de produire dans des délais réduits, les sollicitations dans l'urgence et à toute heure ou l'intrusion dans la vie « hors travail » génèrent un sentiment de pression, une baisse de la performance et des *burn out* chez les salariés. En France, les modes de management et la culture organisationnelle sont majoritairement fondés sur des modèles bureaucratiques qui valorisent le présentéisme et le contrôle. Dès lors, ils ont été peu propices au déploiement du télétravail… ● **É.V.**

[1] Émilie Vayre, « Le télétravail : quels enjeux pour la santé, la qualité de vie au travail et les modes de management ? », *in* Émilie Vayre (dir), *La Digitalisation du travail. Nouveaux espaces et nouvelles temporalités de travail*, Iste, 2022.

Alors qu'ils occupent une place stratégique dans la mise en œuvre du télétravail, les managers sont, quant à eux, peu formés et soutenus. Or, les recherches montrent que, lorsqu'ils ont recours à des formations dédiées et qu'on leur donne les moyens de mettre en œuvre de nouvelles pratiques managériales, ils paraissent davantage à même de définir clairement le cadre d'une relation de télétravail, d'établir des relations de confiance, ou encore de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de gestion à distance des activités professionnelles.

Enfin, l'expérimentation du télétravail *in situ*, l'analyse des activités et des usages réels peuvent permettre d'identifier les bénéfices et les risques du télétravail, de redéfinir les conditions de télétravail, de réorienter l'accompagnement des manageurs et des télétravailleurs.

Depuis quelques années déjà, les managers, en particulier les managers de proximité, soumis à toujours plus d'exigences bureaucratiques, de reporting, de traçage, traversent une crise d'identité. À ce titre, ce chantier constitue une opportunité de recentrer le rôle des encadrants sur leur cœur de métier : l'organisation, l'animation, la coordination des équipes, l'accompagnement de carrières, le questionnement qui permet au travail d'avoir du sens, ou encore la remontée du travail de terrain, afin qu'il soit connu et reconnu au sein de l'organisation de travail. L'élaboration d'un tel projet organisationnel suppose une approche collective, tandis que le télétravail est souvent pensé dans sa dimension individuelle ou interindividuelle – un manager face à des subordonnés.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET ACCOMPAGNÉE

Les recherches confirment l'intérêt d'autres méthodes de travail, tenant compte à la fois des besoins et des contraintes individuelles et collectives d'un service, en lien avec celles des autres services de l'entreprise. Dans cette perspective, l'accès au télétravail pourrait ne plus être appréhendé uniquement dans le cadre du couple manager-salarié, afin d'éviter le « cas par cas » et le risque de subjectivité.

Aborder l'accès au télétravail sous l'angle de l'activité et non plus du métier ou du poste, discuter de la répartition des tâches « télétravaillables » à l'échelle de l'entreprise, et inscrire ces questions dans la politique de gestion des emplois et des compétences constituent également un moyen de prévenir les risques de discrimination, le sentiment d'injustice et les tentations de démissions. Les organisations de travail ont aussi un rôle majeur à jouer en matière de sensibilisation et d'appui au bornage du temps de travail et du temps de connexion, d'éviter les dérives, et de laisser le travail à sa juste place.

Les organisations de travail ont aussi un rôle majeur à jouer en matière de sensibilisation et d'appui au bornage du temps de travail et du temps de connexion.

● **ÉMILIE VAYRE**
Professeure de psychologie du travail et des organisations, université Lyon-II, auteure de *20 grandes notions de psychologie du travail et des organisations*, Dunod, 2019.

[1] Barbara Beham, Andres Baierl et Steven Poelmans, « Managerial telework allowance decisions. A vignette study among German managers », *The International Journal of Human Resource Management*, décembre 2014.
[2] LaurentTaskin, « Out of sight, out of mind in a new world of work ? Autonomy, control, and spatiotemporal scaling in telework », *Organization Studies*, vol. XXXVI, n° 11, novembre 2015.
[3] Sylvie Montreuil et Katherine Lippel, « Telework and occupational health. A Quebec empirical study and regulatory implications », *Safety Science*, vol. XLI, n° 4, juin 2003.
[4] Dharma Bathini et George Kandathil, « An orchestrated negotiated exchange. Trading home-based telework for intensified work », *Journal of business ethics*, vol. CLIV, n° 2, janvier 2019.
[5] Tomika Greer et Stephanie Payne, « Overcoming telework challenges. Outcomes of successful telework strategies », *The Psychologist-Manager Journal*, vol. XVII, n° 2, mai 2014 ; Jacqueline Vacherand-Revel *et al.*, « Les pratiques du télétravail pendulaire de cadres : reconfiguration des écosystèmes relationnels et d'activités », *Psychologie du travail et des organisations*, vol. XXII, n° 1, mars 2016.
[6] Donald Hislop et Carolyn Axtell, « The neglect of spatial mobility in contemporary studies of work. The case of telework », *New Technology, Work and Employment*, vol. XXII, n° 1, mars 2007.
[7] Émilie Vayre, « Les incidences du télétravail sur le travailleur dans les domaines professionnel, familial et social », *Le Travail humain*, vol. LXXXII, n° 1, 2019.

© DR

CLARA LABORIE,
Doctorante en sciences de gestion à l'université-Grenoble-Alpes.

3 QUESTIONS À...

CLARA LABORIE
« *LE TÉLÉTRAVAIL EXACERBE LE CONTRÔLE MANAGÉRIAL* »

Vous menez avec vos collègues du laboratoire CERAG de l'université Grenoble-Alpes une enquête sur le télétravail ❶. Quels sont son objectif et sa méthodologie ?

Cette enquête, lancée au printemps 2020 en plein confinement dans le cadre de la chaire « Management et santé au travail », vise à comprendre les effets du télétravail sur la santé des collaborateurs et l'exercice du management. En raison du contexte sanitaire, nous avons d'abord opté pour un questionnaire numérique, envoyé à plusieurs organisations partenaires, publiques et privées. Les questions portaient notamment sur l'impact du télétravail sur l'articulation vie professionnelle-vie personnelle, la communication au sein de l'équipe, le management... Un second questionnaire électronique, diffusé en novembre-décembre 2020, a souligné les évolutions importantes survenues depuis le printemps. Une troisième vague, en cours depuis l'automne, permet de préciser les premiers constats, dans un contexte où le télétravail s'est largement développé hors confinement. Nous réalisons aussi depuis septembre des entretiens semi-directifs avec les collaborateurs de plusieurs entreprises qui souhaitent plancher sur l'organisation du travail en mode hybride. Au-delà du constat, l'idée de cette recherche-action est d'élaborer et de tester des solutions managériales avec eux. À ce jour, environ 20 000 salariés, cadres et employés, nous ont répondu.

Quels enseignements tirez-vous de cette enquête ?

Les dirigeants craignaient que les salariés se relâchent en télétravail. Les premiers résultats montrent que ce dernier a amplifié les tendances existantes : ceux qui ne faisaient pas grand-chose sur site se sont un peu plus désinvestis ; les collaborateurs très engagés se sont consumés dans le travail, et une moitié environ y a trouvé un bon équilibre. Si beaucoup de répondants déclarent souffrir de la disparition des échanges informels avec leurs collègues, un quart est ravi de rester à la maison. On note qu'entre le premier et le second confinement, un épuisement professionnel s'est installé. Il n'a depuis cessé de s'accentuer. Le télétravail réduit la fatigue physique mais augmente la fatigue cognitive, qui complique la concentration, provoque un sentiment de saturation et l'impression chez certains de ne pas avoir les moyens de bien faire leur travail. Pour les managers, organiser le travail à distance demande beaucoup plus d'énergie que sur site, et une adaptation importante de leurs pratiques. Un défi que beaucoup ont relevé en se rendant plus disponibles ou en impliquant mieux les équipes. Maintenant que le télétravail s'est installé, l'enjeu est d'organiser collectivement l'activité en mode hybride, sans dégrader la performance et l'esprit d'équipe.

Quels conseils donner aux entreprises ?

D'abord, qu'en matière de travail hybride, il n'y a pas de recette miracle : la bonne formule dépend des catégories d'activités, de la nature et de la taille des équipes. Notre second conseil est de veiller à cultiver la confiance. Le télétravail exacerbe le contrôle managérial, qui provoque chez certains salariés le sentiment désagréable que leur chef ne leur fait pas confiance. Une situation source de désengagement et de mal-être. Le troisième, c'est la coconstruction. Les salariés doivent obtenir des réponses à leurs questions et constater que leur avis est pris en compte. C'est le cas en matière d'organisation du télétravail, par exemple. Il est important de discuter et de décider ensemble des tâches qui peuvent être réalisées à distance, et celles qui nécessitent de revenir sur site. Il faut parvenir à un compromis, se fixer un nouveau canevas organisationnel – 2 ou 3 jours de télétravail par semaine est souvent un bon équilibre selon les répondants –, et le diffuser avec l'idée qu'on se donne six mois pour voir si ça fonctionne. Puis, bien sûr, former les collaborateurs. Enfin, le manager doit soutenir ses équipes sur le plan affectif, mais aussi opérationnel. C'est une dimension clé dans le bien-être des salariés.

● PROPOS RECUEILLIS PAR **CÉCILE PELTIER**

❶ Emmanuel Abord de Chatillon, Clara Laborie et Alice Monnier, « Les effets du télétravail sur la santé des salariés et l'exercice du management », laboratoire CERAG, université Grenoble-Alpes, en cours.

POINTS DE REPÈRES

LES GRANDES ÉTAPES

D'où vient le terme télétravail ? Quand est-il apparu ? Et que recouvre-t-il ? Réponses en quelques dates.

● FABIEN TRÉCOURT

DÈS LE 19e SIÈCLE : LA GENÈSE

« Télé », du grec « *têle* », signifie « au loin, à distance ». Le « travail à distance » apparaît au 19e siècle dans le champ professionnel, renvoyant aux ouvrières à domicile, aux artisans nomades ou encore aux tâcherons – ouvrier, paysan ou autre payé à la tâche… Le concept actuel de télétravail, prenant en compte l'utilisation d'outils informatiques, apparaît dans les années 1950, dans les travaux du mathématicien Norbert Wiener sur la cybernétique.

Au début des années 1970, l'ingénieur Jack Nilles invente le mot « télépendulaire » (« *telecommuting* » en anglais), tandis que, en France, le rapport Nora-Minc de 1978, sur l'informatisation de la société, évoque le concept de « télématique », associant informatique et télécommunications. L'expression « télétravail » s'impose en France au début des années 1980, pour désigner une activité professionnelle qui fait intervenir ce type d'outils.

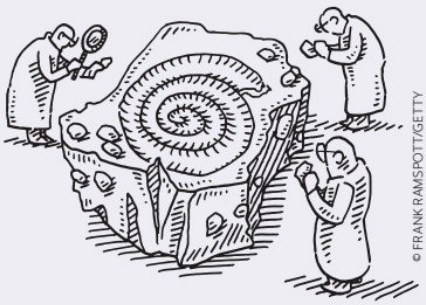
© FRANK RAMSPOTT/GETTY

1993-2017 : L'INSTITUTIONNALISATION

La première définition officielle du télétravail apparaît dans un rapport interministériel de 1993, dit « mission Breton ». Elle met l'accent sur la réalisation d'un travail à distance des locaux de l'entreprise, et sur l'impossibilité de toute surveillance physique. L'accord national interprofessionnel du 19 juillet 2005 reprend les mêmes idées, en insistant sur le fait que les missions sont effectuées « *dans le cadre d'un contrat de travail* » et « *de façon régulière* », alors qu'elles pourraient être accomplies sur site. Cette description a l'avantage de couvrir différentes situations (télétravail total, partiel, plus ou moins choisi…) sans les confondre avec celle des indépendants. Le principe se retrouve dans la loi du 23 mars 2012, conférant pour la première fois un statut juridique aux télétravailleurs définissant ses droits et ses devoirs.

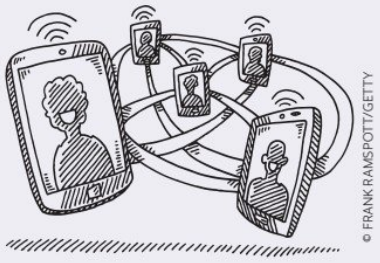
© FRANK RAMSPOTT/GETTY

2017 : NOUVEL ÉLAN

Les ordonnances dites « Macron » de septembre 2017, « *relatives à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail* », ajoutent que le télétravail « *est mis en place dans le cadre d'un accord collectif* ». Dès lors qu'un tel accord existe, ou à défaut une charte négociée en interne, tout salarié éligible à ce mode d'organisation peut demander à en bénéficier ; et c'est à l'employeur de justifier son éventuel refus. La négociation collective prend ainsi le pas sur la négociation individuelle ou contractuelle. Les entreprises ont,en outre, l'obligation de cadrer les conditions d'exercice pour lutter contre le débordement de la vie professionnelle sur la vie personnelle, *via* les courriels ou smartphones notamment.

APRÈS LE CONFINEMENT DE 2020

EN 2017, ON COMPTAIT SELON LA DARES :

- 3 % de salariés en télétravail régulier (au moins une fois par semaine) ;
- 4 % de télétravailleurs plus occasionnels ;
Cela représentait **7 % des salariés,** soit 1,8 million de personnes.
Les estimations étaient sensiblement les mêmes en 2004.

AU PRINTEMPS 2020, LORS DU PREMIER CONFINEMENT,
25 % des salariés étaient en télétravail.

AU COURS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022,
23 % des salariés ont été au moins un jour en télétravail
- 16 % (inclus dans les 23 %) l'ont été entre deux et quatre jours par semaine
- 1 % (*idem*) l'intégralité de la semaine.

SOURCES
• Céline Boulay-Espéronnier, Cécile Cukierman et Stéphane Sautarel, « 8 questions sur l'avenir du télétravail, vers une révolution du travail à distance ? », Rapport sénatorial au nom de la délégation à la perspective, 2021.
• Marie Gouyon, Louis Malard et Augustin Baron, « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre pendant la crise sanitaire covid-19 en décembre 2021 », Dares, janvier 2022.
• Caroline Diard, « Avec les ordonnances Macron, le grand retour du télétravail », *The Conversation*, 16 octobre 2017.

ET DEMAIN ?

Début 2020, les économistes Jonathan Dingel et Brent Neiman estimaient que 37 % des emplois aux États-Unis pouvaient être totalement exercés en télétravail. En France, une note de l'institut Sapiens, publiée l'année suivante, comptait 27 % de postes immédiatement télétravaillables, sans aménagement, et 9 % de plus moyennant des adaptations. Ces estimations, opposant un bon tiers d'emplois télétravaillables à deux tiers qui ne le seraient pas, se retrouvent aussi dans de précédentes enquêtes, comme celle menée par la fondation Concorde en 2017, ou celle de l'European Data Lab en 2020. D'autres analyses tablent sur une bonne moitié de postes pouvant être convertis.
Mais dans tous les cas, le télétravail généralisé ne semble pas pour demain.

© FRANK RAMSPOTT/GETTY

SIX NUANCES DE TÉLÉTRAVAIL

Dans son article, la psychologue du travail Jacqueline Vacherand-Revel distingue différentes modalités :

1- **PERMANENT**, qui s'effectue en totalité en dehors de l'entreprise ;

2- **PENDULAIRE**, alternant présentiel et distanciel ;

3- « **GRIS** » ou « **NOIR** », tacite mais toléré par la hiérarchie ;

4- **INFORMEL**, permettant à un salarié de poursuivre son activité en dehors des heures légales quand il le souhaite ;

5- **EN RÉSEAU**, reliant généralement des cadres de manière informelle (groupe de discussion, forums…), autour d'un thème ou d'un domaine d'expertise ;

6- **COOPÉRATIF**, rassemblant de façon plus formelle (réunion en visio, *brainstorming*…) des équipes dispersées.

SOURCE
• Jacqueline Vacherand-Revel, « Travail à distance », *in* Gérard Valléry *et al.* (dir.), *Psychologie du travail et des organisations : 110 notions clés*, Dunod, 2019.

JOANNA TARLET-GAUTEUR/SIGNATURES

DES SALARIÉS LIBRES MAIS ÉPUISÉS

Le télétravail a changé la vie des salariés, mais pas de la même manière pour tous. Synonyme de davantage de liberté pour certains, il rime pour d'autres avec contrôle et perte de légitimité. **SALOMÉ TISSOLONG**

Ce lundi matin, Léna se réveille à Marseille. Après avoir bu un café, la chargée de communication rejoint sa compagne Aurélie dans le salon. Face à face, de part et d'autre d'une grande table, elles ouvrent leurs ordinateurs et se mettent au travail. Léna habite pourtant à Paris, où sont situés les bureaux de son employeur, une association d'aide humanitaire. Mais aujourd'hui et demain, elle est en télétravail. Elle réalisera toutes ses missions depuis l'appartement d'Aurélie, et le couple pourra passer quatre jours ensemble sous le soleil phocéen – au lieu d'un court week-end habituellement. « *Le télétravail m'apporte une flexibilité et une liberté incroyables !,* s'exclame Léna. *Cela me permet d'investir davantage mes centres d'intérêt, de développer une activité artistique, de me nourrir intellectuellement...* » Elle écoute des émissions de radio ou des podcasts

en travaillant, et prend l'habitude de peindre pendant ses pauses.

Une majorité de télétravailleurs seraient aussi conquis que Léna, d'après une enquête publiée par l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens-CGT en septembre 2021. 83 % des répondants indiquent bien le vivre, 71 % trouvent qu'il offre davantage de souplesse dans les horaires, et nombre d'entre eux estiment être moins fatigués dans ces conditions. Un avantage majeur évoqué par les salariés est l'économie du temps de trajet. « *Il ne faut pas minimiser la question des transports,* déclare Sophie Binet, cosecrétaire générale de l'Ugict-CGT. *Ce n'est quand même pas rien dans une semaine de gagner six à dix heures, en termes de fatigue évitée notamment.* » L'autre motivation principalement invoquée par les salariés est un meilleur équilibre entre vies professionnelle et personnelle. Mais derrière cet apparent consensus se cachent une réalité plus complexe et une forte hétérogénéité selon les individus ❶.

> « LE TÉLÉTRAVAIL M'APPORTE UNE FLEXIBILITÉ ET UNE LIBERTÉ INCROYABLES ! CELA ME PERMET D'INVESTIR DAVANTAGE MES CENTRES D'INTÉRÊT. »
>
> ● **LÉNA**
> CHARGÉE DE COMMUNICATION

DES JOURNÉES DE TRAVAIL PLUS LONGUES

Selon Gabrielle Schütz, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et coordinatrice scientifique du numéro 43 de *Sociologies pratiques*, « Les organisations à l'épreuve du télétravail », les conditions de travail pourraient s'être dégradées : « *Dans mes enquêtes au sein d'organisations publiques, j'observe pour beaucoup de salariés un allongement du temps de travail. La grande majorité des personnes que j'ai rencontrées disent que cela permet de ne pas être tout le temps interrompu et de gagner en efficacité… Mais qu'il y a aussi moins de pauses dans la journée.* » Même l'argument du temps de transport ne va pas de soi : dans les faits, ces moments gagnés sont le plus souvent utilisés pour travailler davantage ; on commencera plus tôt en espérant finir sa journée plus tôt, mais sans succès… Léna reconnaît elle-même que le télétravail a ses mauvais côtés. Elle confie aussi avoir parfois du mal à séparer les temps d'activité et de repos. « *Je fais tout sur mon ordinateur personnel, ce qui crée parfois un flou et m'empêche de me concentrer…* » Autant de facteurs qui peuvent jouer de manière négative sur la santé mentale et physique des télétravailleurs : angoisse, anxiété, stress, troubles musculo-squelettiques… Des risques notamment pointés par Émilie Vayre, chercheuse en psychologie du travail et des organisations *(p. 30)* ❷.

DE GRANDES INÉGALITÉS

Bien vivre ou non le télétravail dépend d'une multitude de facteurs. En l'absence de cadre commun à toutes les entreprises *(encadré n° 1)*, les conditions peuvent varier selon la société, le poste, la position hiérarchique du collaborateur ou de la collaboratrice… On observe d'abord des inégalités de genre, notamment sur la question du temps libéré. L'enquête de G. Schütz démontre que les femmes vont l'utiliser pour se consacrer à des tâches domestiques, parentales mais souvent aussi ménagères, quand les hommes vont l'utiliser pour passer plus de temps avec leurs enfants ou pour du temps pour eux (faire un footing, dormir plus…) Une enquête réalisée par Ipsos et le Boston Consulting Group pointe aussi la plus grande charge mentale des femmes. Le télétravail exacerbe ainsi les inégalités entre femmes et hommes, au risque de réassigner les travailleuses à l'espace domestique. Elles sont aussi plus nombreuses à déclarer ne pas disposer d'un endroit au calme pour télétravailler : 26 % pour les femmes contre 20 % pour les hommes ❸.

Au-delà du genre, la souplesse horaire plébiscitée par les télétravailleurs ne s'applique pas à tout le monde. « *Par exemple, dans la fonction publique, les agents de catégorie A*

DROIT
UN CADRE FLOU

En France, si des jours de télétravail peuvent être rendus obligatoires en cas de crise sanitaire, il n'existe pas de cadre national commun à toutes les entreprises. Depuis les ordonnances Macron sur le télétravail de 2017, le télétravail peut être mis en place sans recours au contrat de travail. « *Plus besoin d'accord collectif, de charte de l'employeur ni même d'un avenant individuel au contrat de travail, un accord individuel par tout moyen (y compris oral !) suffit* », explique Sophie Binet, cosecrétaire générale de l'Ugict-CGT. De plus, les ordonnances Macron ont supprimé l'obligation de prise en charge par l'employeur des coûts découlant directement de l'exercice du télétravail. Les conditions de télétravail peuvent donc varier d'une entreprise à une autre, d'un salarié à l'autre. ● S.T.

bénéficient d'un cadre assez souple, avec davantage d'autonomie qu'en présentiel. Pour les agents de catégorie C, sur des postes d'exécution, le télétravail, introduit plus récemment, est plus contraint et ne rime pas forcément avec plus de flexibilité », illustre G. Schütz. C'est le cas de Julien, conseiller clientèle chez Boursorama, passé en télétravail à temps plein ; une disposition adoptée par l'écrasante majorité des employés de la banque en ligne *(encadré n° 2)*. Plusieurs mois après avoir accepté ce nouveau régime proposé par son entreprise, il se demande parfois si ses conditions de travail ne sont pas plus contraignantes qu'en présentiel : « *Mes horaires sont toujours aussi cadrés (8 h-16 h 36) et j'ai parfois l'impression d'être plus surveillé qu'avant… Je me demande si on vérifie que je me suis bien connecté à l'heure par exemple, notamment après les pauses.* » Sans les discussions à la machine à café Julien se sent isolé, en mal de lien social, une dimension primordiale pour lui. « *Je me rends compte que j'ai besoin de contact humain… Le midi, j'aimais aller au restaurant avec mes collègues. Et quand ça se passe mal avec un client, je suis seul face à lui,* ajoute-t-il. *Je ne peux pas en parler aux autres, souffler un peu…* » Depuis quelques mois, Julien est suivi par un psychologue.

> « QUAND ÇA SE PASSE MAL AVEC UN CLIENT, JE SUIS SEUL FACE À LUI. JE NE PEUX PAS EN PARLER AUX AUTRES, SOUFFLER UN PEU… »
>
> ● **JULIEN**
> CONSEILLER CLIENTÈLE

DÉMOTIVATION ET PERTE DE SENS

Pour certains salariés, la distance conduit à une forme de déconnexion avec leur entreprise. Disparition des échanges informels, individualisation de l'organisation du travail et affaiblissement du collectif de travail conduisent dans certains cas à une perte du sentiment d'appartenance. Le travail à distance, selon G. Schütz, contribue à modifier le sens de nombreux métiers et l'idée que les individus se font de leur utilité sociale. C'est le cas notamment de certains emplois longtemps réputés « non télétravaillables », nécessitant un accueil et un contact avec un public, et aujourd'hui réalisés à distance. France, assistante de direction dans les affaires publiques, se reconnaît de moins en moins dans ses fonctions : « *Je ne sers plus qu'à réserver des billets de train ou d'avion pour mon patron, que je n'ai pas vu depuis des semaines… Et à répondre aux mails.* » Le télétravail peut aussi empêcher le salarié d'élargir ses fonctions, ce qui lui permettait pourtant d'apprécier davantage son travail : « *Dans les métiers d'assistance par exemple, les fiches de poste décrivent souvent des fonctions d'ampleur assez limitée. Mais en réalité, en présentiel, ce sont des personnes qui en font beaucoup plus, parce qu'au gré des interactions avec autrui, on leur donne des choses à faire et elles montrent leur utilité sociale,* développe G. Schütz. *Elles peuvent prendre part au travail "sur le fond" des personnes qu'elles assistent au lieu de se cantonner à la gestion des agendas, l'organisation des réunions, l'envoi du courrier…* » Elles participent par exemple à la rédaction de certaines parties des rapports ou au suivi des projets et des dossiers. Sans ces tâches et les interactions humaines, qui font l'une des richesses de son métier, France se sent dévalorisée et ne s'épanouit plus dans son travail. À tel point qu'elle envisage de démissionner.

● **SALOMÉ TISSOLONG**
Journaliste indépendante

ENTREPRISE

À BOURSORAMA, UN TÉLÉTRAVAIL (PRESQUE) TOTAL

En novembre 2020, la banque en ligne française Boursorama a proposé à ses employés affectés à des fonctions de production (traitement des opérations bancaires, relations téléphoniques avec les clients…) un régime de télétravail presque total : le « 90/10 ». Applicable à la moitié des salariés de l'entreprise, il prévoit de travailler tous les jours depuis chez soi, à l'exception de deux journées par mois passées dans les locaux de l'entreprise, situés à Boulogne-Billancourt. Boursorama prend en charge les frais de transport et les nuits d'hôtel correspondant à ces journées en présentiel. Elle fournit aussi un kit informatique complet au télétravailleur, ainsi qu'une aide financière pour s'équiper d'un bureau et d'un fauteuil adapté, d'une allocation forfaitaire par jour travaillé pour les frais liés à l'exercice à domicile et de tickets restaurant pour les jours en télétravail. En septembre 2021, 97 % des équipes avaient accepté la proposition. ● S.T.

❶ Sophie Binet, Alexandra Jean et Frédérique Letourneux, « À l'épreuve du télétravail », *Mouvements*, n° 106, 2021/2.

❷ Émilie Vayre, « Les incidences du télétravail sur le travailleur dans les domaines professionnel, familial et social », *Le Travail humain*, n° 82, 2019/1.

❸ Boston Consulting Group/Ipsos, rapport « Crise du covid-19 : un retour en arrière pour la parité hommes-femmes au travail ? », février 2021. Voir aussi Rachel Silvera et Louis-Alexandre Erb, « Travailler au temps du covid-19 : les inégalités femmes-hommes en chiffres », *The Conversation*, 16 juin 2020.

FRÉDÉRIQUE LETOURNEUX
Docteure en sociologie, autrice de la thèse « À distance. Enquête sur les formes contemporaines du travail à domicile ».

3 QUESTIONS À...

FRÉDÉRIQUE LETOURNEUX
SALARIAT, INDÉPENDANCE... UN RISQUE DE BROUILLAGE

Le télétravail s'est largement développé durant la crise sanitaire. Son essor s'accompagne-t-il d'un brouillage des frontières avec le statut d'indépendant ?

Deux éléments peuvent effectivement accélérer ce brouillage. D'abord, du côté du salariat, la mise en place du télétravail au sein d'une organisation peut contribuer à développer cette injonction à l'autonomie que l'on observe depuis le tournant des années 1990. Dans ces conditions, le contrôle du travail ne se fait plus *de visu* – par supervision directe – mais relève davantage d'une culture du résultat. Les salariés échappent ainsi, en partie, au lien de subordination.

Pour reprendre notamment les analyses développées par Sophie Bernard dans *Le Nouvel Esprit du salariat* (Puf, 2020), on peut dire que l'autonomie permise par le télétravail contribue, au sein de l'organisation, à développer une responsabilisation des salariés et une intériorisation du contrôle. D'ailleurs, de nombreux salariés qui ont découvert le télétravail pendant la crise sanitaire affirment se sentir « *plus productifs* ». Cette autonomie est aussi recherchée par les salariés au nom d'une meilleure articulation entre leur vie privée et leur vie professionnelle.

Dans une autre perspective, et c'est ce que j'étudie surtout dans ma thèse, le recours au télétravail brouille les frontières entre les statuts. D'ailleurs, je préfère mobiliser la notion de « travail à distance » pour désigner cette forme de travail permise par l'usage des outils numériques, qui autorise une déspatialisation de l'activité professionnelle. Ce phénomène permet à des entreprises de recourir plus facilement à des indépendants, y compris à plein temps, au lieu de salariés. Les indépendants se retrouvent ainsi captifs d'un seul client, et donc dans une situation de salariat déguisé.

Le statut d'indépendant s'est également rapproché de celui de salarié...

Par ailleurs, plusieurs évolutions vont en effet dans ce sens. Depuis 2020, la Sécurité sociale pour les indépendants est intégrée au régime général ; depuis le 1er novembre 2019, les indépendants peuvent aussi bénéficier de l'allocation des travailleurs indépendants (ATI) même si elle reste limitée dans le temps et en termes de montant. Pendant la crise sanitaire, les aides du fonds de solidarité ont aussi permis de soutenir de nombreux indépendants. Reste que, de manière générale et dans la plupart des situations que j'étudie, le recours par l'organisation à un indépendant fait davantage peser des risques sur la personne que sur l'entreprise. Cela pose aussi la question de toutes les situations dites de « sous-emploi », quand la personne ne parvient pas à dégager un chiffre d'affaires suffisamment important pour ouvrir des droits à la Sécurité sociale, à la retraite, à la formation, etc.

Les théories qui, depuis les années 1980, annoncent la fin du salariat, semblent-elles confirmées aujourd'hui ?

On est loin de la fin du salariat si l'on regarde les chiffres. La part des indépendants dans l'ensemble des emplois reste très minoritaire : fin 2020, 25 145 000 personnes occupaient un emploi salarié et 3 103 300 personnes un emploi non salarié, d'après l'Insee. Notons surtout que, pour plus d'un quart de ces indépendants (27 %), les revenus d'activité annuels rapportés à leur quotité de travail sont inférieurs à la moitié du Smic : ils sont qualifiés de « *gagnant très peu* » dans une étude de l'Insee [1]. Plutôt que de réfléchir à la fin du salariat, il s'agit de se pencher sur les formes de précarisation qui se déploient aux marges des organisations, que ce soit sous statut salarié précaire (CDD, intérim) ou indépendant (microentreprise, travailleur de plateforme, etc.). Cette évolution est motivée par une quête de flexibilité organisationnelle dans la gestion de la main-d'œuvre, et de flexibilité des espaces (« *flex office* »), impulsée par le développement des outils permettant de déconnecter le travail du lieu de sa réalisation.

PROPOS RECUEILLIS PAR **PAULINA JONQUÈRES D'ORIOLA**

[1] Martine Azouguagh et Fabien Delmas, « Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté », *Insee Première*, n° 1884, janvier 2022.

EN PRATIQUE

6 CONSEILS POUR RETROUVER LA COHÉSION

- Définir explicitement les conditions de présence et de distance dans l'entreprise : pour quoi faire, à quelle fréquence, pour quelles fonctions, etc. ?
- Valoriser et accompagner les managers de proximité, principaux garants du lien social et humain dans l'entreprise.
- Identifier en équipe les activités se prêtant bien aux moments de présence et favorisant des échanges spontanés : cafés, *brainstorming*, formations…
- Soutenir les employés demandeurs de nouveaux liens au sein du collectif : création de moments de convivialité ou de projets transversaux par exemple.
- Respecter et rappeler le droit à la déconnexion de chacun, en sensibilisant les managers et salariés, en éditant une charte de bonnes pratiques, etc.
- Réinventer les processus d'intégration et de partage des informations (*feedback*, méthode d'animation des réunions.) pour bénéficier des moments en présentiel tout en tenant compte des innovations rendues possibles par du travail à distance. ● L.T.

ESPRIT D'ÉQUIPE, ES-TU LÀ ?

L'expansion du télétravail impose une reconfiguration des liens sociaux en entreprise, afin de remobiliser les équipes autour d'une culture et de valeurs communes. **LAURENT TASKIN**

Qu'il s'agisse d'un bureau, d'une usine ou encore d'une boutique, un collectif de travail occupe traditionnellement un même espace. Des études indiquent d'ailleurs qu'une contiguïté physique est nécessaire à la collaboration, à la création et au partage des connaissances, ou encore à l'innovation ❶. Se côtoyer en un même lieu facilite, par exemple, le fait de se proposer des coups de main entre collègues, de se faire confiance, ou encore de capter des informations précieuses au hasard des discussions – dans l'*open space*, devant la machine à café… Ces échanges quotidiens produisent du lien social, mais aussi des normes : implicitement ou parfois explicitement, on se met d'accord sur ce qu'on considère comme du travail bien fait, sur ce qu'on attend des uns et des autres, sur la meilleure façon de collaborer au quotidien, et en définitive sur ce qui constitue des valeurs et une culture communes au sein d'une entreprise.

UNE INVISIBILISATION…

Cette organisation est remise en question depuis les années 1990-2000. L'adoption de bureaux partagés par plusieurs employés, en fonction de leurs jours de présence dans l'entreprise (« *flex office* »), le télétravail ou encore l'externalisation tendent à éloigner physiquement les salariés et collaborateurs les uns des autres, au risque d'un affaiblissement des liens sociaux. Parallèlement, le succès du « management par objectifs », consistant à donner des buts aux employés tout en les laissant libres des moyens de les atteindre, porte atteinte à la production de normes et de valeurs communes. En effet, dès lors qu'une hiérarchie a les yeux fixés sur le résultat, elle tend à invisibiliser tout le travail fait en amont : les initiatives, l'énergie exceptionnelle déployée face aux difficultés, l'invention de nouvelles méthodes… Bref, tout ce qui contribue à fonder un esprit d'équipe. Des études ❷ montrent ainsi, depuis une dizaine d'années, que la disparition des espaces personnels dans une entreprise peut être synonyme d'altération des liens sociaux et de la cohésion au sein du collectif.

Des recherches menées pendant la pandémie semblent confirmer que le rapport au travail et à l'organisation se serait distendu, parce qu'il serait devenu plus instrumental au quotidien ❸. En réduisant les échanges au sein de l'entreprise à des moments formels de coordination – à l'image des réunions en visio… –, les cadres et dirigeants auraient naturellement mis l'accent sur les résultats qu'ils attendaient de leurs employés, plutôt que sur l'activité de ces derniers au jour le jour. Cette réorganisation, souvent improvisée, a ainsi sanctionné une victoire du travail prescrit sur le travail réel. Elle a en retour poussé les salariés à se recentrer, d'une part, sur leur situation privée (personnelle, familiale) et, d'autre part, professionnelle (leur carrière, les injonctions propres à leur cœur de métier), au détriment de toute dimension organisationnelle. Or, en temps normal, la culture d'entreprise naît d'une renégociation constante entre ces trois ensembles de normes (privées, professionnelles, organisationnelles), et non seulement deux d'entre eux.

… AU RISQUE DU DÉSENGAGEMENT

Comme le montre Peter Cappelli, professeur de management à l'université de Pennsylvanie, le télétravail peut ainsi affaiblir, voire entraver les dynamiques organisationnelles et amener les salariés à se désengager ❹. Ce phénomène fait par ailleurs l'objet de recherches sous le terme de « déspatialisation », une notion

© JOANNA TARLET-GAUTEUR/SIGNATURES

renvoyant aux effets psychologiques associés à l'éloignement des travailleurs : désocialisation, invisibilisation, déshumanisation ou encore disciplinarisation ❺. Le principal effet observé pourrait être une mise à distance du travail… de soi ! Une envie de s'éloigner de l'entreprise pour se recentrer. Cette grille d'analyse permettrait de mieux comprendre le phénomène de « grande démission », observée en Amérique du Nord, soit la disparition de millions de personnes ne souhaitant apparemment pas retourner dans le monde du travail. Elle permet également de voir sous un autre jour les apparentes difficultés, en France, à amorcer un véritable retour au bureau.

Dès lors, comment « reterritorialiser » les entreprises ? Comment amorcer une respatialisation ? La pratique intensive du travail à distance a eu le mérite de rappeler la valeur du collectif et la fragilité des communautés de travail lorsqu'elles se retrouvent « hors sol ». D'autres recherches témoignent certes de la vitalité de communautés de travail déspatialisées. Mais pour autant, la pandémie semble avoir clairement confirmé que c'était toujours un choix plus personnel qu'organisationnel. Renouer avec un véritable esprit d'équipe semble ainsi passer par des moments de partage et de vie commune *(encadré)*, une régulation explicite de la présence plus que de l'absence au sein de l'entreprise – au travers d'accords d'entreprise ou de branche par exemple. Les cadres et dirigeants doivent en même temps profiter de ce bouleversement pour limiter ce qui pèse dans la vie de bureau, comme les temps non productifs liés aux transports. Dans la mesure où l'on ne reviendra pas totalement en arrière, l'enjeu est désormais d'être moins souvent ensemble, mais mieux.

LAURENT TASKIN
Professeur de management à l'Université catholique de Louvain, auteur avec Anne Dietrich, de *Management humain. Une approche renouvelée de la GRH et du comportement organisationnel* (de Boeck, 2020).

❶ Voir Jérôme Cihuelo et Adam Piotrowski, « De la réappropriation à distance des espaces d'échanges informels. L'expérience du télétravail en situation de confinement », *Sociologies pratiques*, n° 43, 2021/2, ou Laurent Taskin et Flore Bridoux, « Telework. A challenge to knowledge transfer in organizations », *The International Journal of Human Resource Management*, vol. XXI, n° 13, octobre 2010.

❷ Voir Caroline Ruiller, Marc Dumas et Frédérique Chédotel, « Comment maintenir le sentiment de proximité à distance ? Le cas des équipes dispersées par le télétravail », *RIMHE*, vol. VI, n° 27, 2017/3.

❸ Sur ce sujet, voir les travaux du labor-H de l'université catholique de Louvain : www.uclouvain.be/laborh

❹ Peter Cappelli, *The Future of the Office. Work from home, remote work and the hard choices we all face*, Wharton School Press, 2021.

❺ Laurent Taskin, « La déspatialisation. Enjeu de gestion », *Revue française de gestion*, n° 202, 2010/3.

© DR

TRISTAN HAUTE
Maître de conférences en sociologie à l'université de Lille et chercheur lauréat de la Fondation des sciences sociales.

3 QUESTIONS À...

TRISTAN HAUTE
« *EN ENTREPRISE, L'ACTION COLLECTIVE SE DÉLITE* »

Pourquoi avoir choisi de questionner les effets du télétravail sur la mobilisation des salariés en entreprise ?

Depuis 2010, la participation des salariés aux actions collectives ne cesse de diminuer. Personne ne savait si le télétravail contribuait à cette tendance, mais on pouvait le soupçonner. Par ailleurs, le lien entre télétravail et mobilisation collective en entreprise n'avait pas ou très peu été interrogé. La plupart des études se concentraient sur ses effets sur la vie privée ou sur son impact sur l'organisation du temps de travail des salariés. Il y avait donc là un terrain de recherche très peu exploré. J'ai d'abord consulté les données de l'enquête REPONSE (relations professionnelles et négociations d'entreprise), menée en 2017 par le ministère du Travail. Le télétravail ne concernait alors que 7 % des salariés en France, en majorité des cadres qui y avaient recours de façon ponctuelle. Mes travaux ont montré que, si le télétravail reste occasionnel, le salarié reste aussi impliqué dans les actions collectives de son entreprise qu'un employé en présentiel. Toutefois, ces données laissent entrevoir une réalité aujourd'hui révolue, puisque la part de télétravailleurs est passée à 43 % en 2021. L'usage du télétravail s'est systématisé et environ 20 % des télétravailleurs ont été confrontés à plus de trois mois de télétravail consécutifs. Il n'est plus occasionnel, ce qui change fortement la donne.

Vous avez donc mené de nouvelles recherches afin de réinterroger ces données...

Des données plus récentes montrent qu'un changement s'est bel et bien installé avec la crise sanitaire. L'enquête TRACOV (vécu du travail et du chômage pendant la crise sanitaire liée au covid-19), dont le ministère du Travail a présenté les résultats en février 2021, relève que les télétravailleurs de longue durée sont moins en contact avec leurs représentants qu'en présentiel. De nouveaux supports ont été mobilisés pendant la crise sanitaire, comme WhatsApp ou Facebook. Mais cette mobilisation en ligne, certes forte au départ, s'est progressivement délitée. Les représentants du personnel ont pris du retard sur le canal numérique et se sont retrouvés pris de court. À ces difficultés s'ajoutent celles des accords d'entreprises : les employeurs restent réticents à ce que les syndicats utilisent les messageries du groupe pour communiquer, ce qui entrave leurs actions. Une autre enquête, que nous avons menée à l'automne 2021, montre que les cadres, de plus en plus, adoptent une forme d'indifférence vis-à-vis de leurs représentants. Ce n'était pas le cas avant la crise sanitaire : ils exprimaient souvent de l'hostilité aux mobilisations collectives et aux syndicats, mais pas de l'indifférence. Cette évolution s'expliquerait par le fait qu'ils sont de moins en moins confrontés à la parole syndicale. C'est très inquiétant, car cela signifie qu'il ne suffit plus pour les représentants de convaincre les salariés du bien-fondé de leur action. Il leur faut capter l'attention d'individus qui ne se sentent même plus concernés et prouver l'intérêt même de leur existence.

Y a-t-il des réserves à formuler face aux résultats observés ces derniers mois ?

Pour le moment, il nous manque encore des données postépidémiques afin de conclure nos recherches. Assiste-t-on à un épiphénomène ou à une transformation durable de nos modes de travail ? Il est encore trop tôt pour le dire. Par ailleurs, ces résultats questionnent sur le long terme la relation des employés à leur direction, et plus largement à l'entreprise. Si cette action collective se délite, quelle forme de mobilisation subsistera ? Si les salariés ne peuvent plus faire valoir leurs droits au sein de l'entreprise, cette contestation va-t-elle se déplacer dans d'autres espaces ? Au moment du mouvement des Gilets jaunes, les salariés ont investi l'espace public et les ronds-points pour se faire entendre. Ce délitement de la mobilisation en entreprise peut par conséquent orienter notre société vers de nouveaux espaces de revendication et des modes d'action plus conflictuels. C'est en tout cas ma crainte.

● PROPOS RECUEILLIS PAR **EMMANUELLE PICAULT**

ENVIRONNEMENT

MOINS DE TRAJETS, MOINS DE POLLUTION ?

À première vue bénéfique pour l'environnement, le développement du télétravail comporte aussi de nombreux effets pervers sur le long terme.

Le télétravail est-il bon pour l'environnement ? Plusieurs études récentes ont répondu par l'affirmative : entre février et juillet 2020, alors que le télétravail battait son plein, le service européen de l'atmosphère Copernicus a observé une baisse de 50 % des émissions de dioxyde d'azote, principalement attribuées aux trajets routiers, dans des villes comme Lyon ou Paris. Avec un effet direct constaté sur la santé, selon Santé publique France. D'après l'Ademe, agence de la transition écologique, un jour de trajet travail-domicile en moins par semaine permet de réduire ses émissions de CO_2 d'un équivalent de 271 kg par an.

Toutefois, nuance l'Ademe ❶, l'ensemble des effets du télétravail sur l'environnement restent difficiles à évaluer. Pour en avoir une idée précise, il faut mettre dans la balance ses « effets rebond ». Les trajets entre travail et domicile sont souvent l'occasion d'autres étapes en voiture, comme déposer les enfants à l'école ou faire quelques courses. Or ces trajets restent indispensables, qu'on aille au travail ou non. Par ailleurs, même quand on ne se rend pas au bureau, la voiture supposée rester à la maison la journée est parfois empruntée par d'autres membres de la famille pour de nouveaux déplacements : faire du shopping, aller au sport ou conduire un proche…

Sur le long terme, le télétravail peut aussi inciter à la « relocalisation » : des employés déménagent plus loin de leurs bureaux ; les trajets certes plus rares deviennent plus longs, ce qui relativise encore le gain d'émissions carbone. En cas de « télétravail lointain », des salariés font même les déplacements en avion !

« *Il n'est pas démontré, à ce jour, que le télétravail est bon pour la planète* », résume Françoise Berthoud, ingénieure de recherche au CNRS et fondatrice de la plateforme ÉcoInfo, un groupement de service du CNRS. On peut aussi s'attendre à ce qu'« *une personne qui télétravaille achète un logement plus grand* » et donc plus énergivore, comprenant par exemple un bureau pour le télétravail… Il a aussi de fortes chances de racheter un ordinateur, un écran ou encore une imprimante pour faciliter le travail à domicile. Des équipements dont la fabrication et la distribution constituent l'une des principales sources de pollution informatique. Le transport, l'assemblage et la fabrication des composants d'un ordinateur de bureau standard émettent 339 kg d'équivalent CO_2, selon le collectif d'experts indépendants Green IT ❷.

C'est comme faire plus de 1700 km en voiture. ÉcoInfo estime le chiffre à 200 kg pour un ordinateur portable, 350 kg pour un écran.

L'IMPORTANCE DES LIENS

Pour réduire son empreinte carbone, F. Berthoud conseille de « *garder ses équipements beaucoup plus longtemps* » ou de les acheter d'occasion. Au rayon des bons réflexes : « *On peut aussi éviter de stocker des données inutiles ou d'actionner sa caméra tout le long des réunions en visio, par exemple* », recommande-t-elle. Les usages de ces appareils numériques en télétravail ont aussi des effets délétères. Par exemple, une heure de visioconférence émettrait de 150 g à 1 kg de CO_2 ❸, l'équivalent de 5 km en voiture.

Au-delà de ses conséquences pratiques, l'inscription du télétravail dans notre quotidien depuis la crise du covid est une occasion manquée de repenser notre rapport au travail, là où télétravailler est aussi une façon d'être à la tâche partout et tout le temps, observe la philosophe Fanny Lederlin. Il encourage ainsi un productivisme et un isolement difficilement compatibles avec l'écologie, estime-t-elle. Au contraire, « *il permet justement, en garantissant la continuité d'une partie de l'activité productive planétaire, de maintenir l'idée d'une croissance infinie.* » ❹.

● **TOM UMBDENSTOCK** Journaliste indépendant

❶ Greenworking et Ademe, « Étude sur la caractérisation des effets rebond induits par le télétravail », septembre 2020.

❷ Frédéric Bordage, « Quelle est l'empreinte carbone d'un ordinateur ? », février 2011. Sur www.greenit.fr

❸ Renee Obringer *et al.*, « The overlooked environmental footprint of increasing Internet use », *Resources, Conservation and Recycling*, n° 167, 2021.

❹ Fanny Lederlin, « Télétravail : un travail à distance du monde », *Études*, novembre 2020.

© JOANNA TARLET-GAUTEUR/SIGNATURES

PEUT-ON ÊTRE CRÉATIF À DISTANCE ?

Plus productifs, mais moins créatifs : cette image poursuit les télétravailleurs, dont les capacités d'innovation seraient asséchées par le manque d'interactions. Et si de nouvelles méthodes de travail permettaient de changer la donne ? **TOM UMBDENSTOCK**

Au bureau, une idée reçue veut que les moments « Eureka » surviennent entre deux frottements de touillette à la machine à café, dans les couloirs ou la file d'attente de la cantine. Dès le début de la crise sanitaire, les économistes Nicholas Bloom et Carl Benedikt Frey ont brandi le risque d'un ralentissement de l'innovation et une menace pour la croissance économique ❶. 54 % des directeurs et directrices des ressources humaines français, interrogés par l'ANDRH déclaraient constater en 2020 une baisse de la créativité ❷.

En cause selon les chercheurs, l'appauvrissement des discussions entre collègues. L'étude des échanges numériques de plus de 60 000 employés de Microsoft ❸ lors du premier semestre 2020 révèle qu'en télétravail, les salariés communiquent davantage avec les collègues qu'ils connaissaient déjà, au détriment des autres. Le temps passé à collaborer avec des personnes extérieures à leur groupe de travail a, par exemple, baissé de 25 %. Les employés ont eu moins de contacts avec les collègues avec lesquels ils parlaient ou correspondaient déjà peu et ont créé moins de nouveaux contacts. Or ces interactions facilitent l'accès à de nouveaux types d'informations.

Autre frein à la créativité : le télétravail pousse à se concentrer « *sur des tâches définies, bien délimitées dans le temps par nature moins stimulantes* », pointe Marie Benedetto-Meyer, sociologue spécialiste dans le numérique au travail. Innover suppose de prendre un peu de temps et de liberté : pour réfléchir, explorer de nouvelles voies

sans savoir si elles auront un intérêt, etc. « *Dans une étude que j'ai réalisée récemment* ❹*, les salariés interviewés font souvent une distinction entre les activités réalisées chez eux et au bureau. Ils planifient en télétravail plutôt des activités solitaires et nécessitant peu de créativité (rédiger un compte rendu, lire un document), et laissent au bureau davantage place à la souplesse et l'improvisation pour pouvoir échanger avec des collègues.* » Le bureau apparaît aussi comme un lieu où l'on privilégie les activités stimulantes ou d'apprentissage. « *Dans une* start-up *par exemple, des salariés qui faisaient de la prospection téléphonique ressentaient le besoin de passer leurs appels en présentiel pour pouvoir s'entraider et apprendre en écoutant leur collègue* », ajoute la chercheuse.

UNE FLEXIBILITÉ BÉNÉFIQUE

D'autres études permettent cependant de relativiser ce constat. D'après une enquête menée par l'économiste Glenn Dutcher aux États-Unis, des étudiants parviennent plus facilement à réaliser des tâches créatives à l'extérieur que dans une même pièce ❺. Dans le premier cas, ils parvenaient en effet à trouver 11 à 20 % de plus d'usages atypiques pour des objets, comme un stylo ou une brique, que dans le second. Selon G. Dutcher, la flexibilité horaire permise par le travail à distance pourrait aussi expliquer cette performance

Les auteurs en ont conclu que les managers avaient intérêt à confier à leurs employés des tâches créatives en dehors du bureau. Selon M. Benedetto-Meyer, « *certains outils numériques explicitement conçus pour innover, comme Miro ou Klaxoon peuvent, dans certains contextes, favoriser la créativité* ». Ces plateformes collaboratives, qui fonctionnent avec des systèmes de Post-it, de tableaux blancs, sont très utiles, par exemple, pour des *brainstormings* à distance.

Les outils technologiques peuvent même stimuler la créativité, la coopération, la communication et l'échange de connaissances ❻, et ainsi contrebalancer les effets de l'isolement du télétravail. Dans des entreprises qui s'appuient sur le numérique au quotidien, comme Ubisoft ou plus généralement dans le monde du jeu vidéo par exemple, les employés « *ont l'habitude des outils Web, gèrent des projets complexes, par essence créatifs et innovants comme le jeu vidéo, sans être au même endroit* », signale Valérie Mérindol, enseignante-chercheuse en management de l'innovation et de la créativité à PSB Paris School of Business. Cette faculté s'explique aussi par le fait que ces employés « *ont des compétences tout de même assez proches les uns des autres. Ils sont souvent jeunes, viennent des mêmes écoles, ont un état d'esprit entrepreneurial…* » Il leur est plus facile, dès lors, de se comprendre à distance.

ENCOURAGER LA POLYVALENCE

Face à ces signaux contradictoires, les chercheurs Jimmy Merlet, maître de conférences en sciences économiques à l'université d'Avignon, et Nicolas Poussing, chercheur au Luxembourg Institute of Socio-Economic Research, ont mené une enquête économétrique auprès de 1468 entreprises luxembourgeoises explorant le lien entre télétravail et innovation. Les résultats montrent que le télétravail peut être propice à l'invention de nouveaux biens ou services, lorsque l'employeur encourage la polyvalence des employés, soit leur capacité à effectuer des tâches habituellement attribuées à d'autres collègues. Les télétravailleurs doivent pouvoir accéder à leurs mails, à des documents internes, ou logiciels de l'entreprise dédiés à leur activité, *via* un serveur partagé ou un environnement numérique de travail (ENT) par exemple, pour continuer à enrichir leur palette méthodologique.

Toutefois, les variables prises en compte dans le cadre de cette étude ne suffisent pas à expliquer, à elles seules, le lien entre télétravail et innovation produit. « *Cet article est une base pour aller plus loin et explorer d'autres aspects, comme le nombre de télétravailleurs, la fréquence du télétravail, ou encore les lieux où se rendent les télétravailleurs* », précise J. Merlet.

Selon Suzy Canivenc, chercheuse associée à la chaire « Futurs de l'industrie et du travail. Formation, innovation, territoires », de Mines ParisTech-PSL, une organisation alternant bureau et domicile semble une piste intéressante pour tenter de concilier créativité et télétravail. « *On pourrait imaginer réaliser les tâches de concentration profonde et de créativité individuelle en télétravail, les moments de créativité collective et d'innovation – réunion,* brainstorming*, etc. – sur site.* » Reste à faire l'effort de prendre une pause pour se rapprocher des collègues qu'on connaît moins.

TOM UMBDENSTOCK
Journaliste indépendant

❶ Voir Adam Gorlick, « The productivity pitfalls of working from home in the age of covid-19 », *Stanford News*, mars 2020, et Carl B. Frey, « The great deceleration », *MIT Sloan Management Review*, 8 juillet 2020.

❷ ANDRH/BCG, enquête « Le télétravail, postcovid, vu par les DRH », juin 2020.

❸ Longqi Yang *et al.*, « The effects of remote work on collaboration among information workers », *Nature Human Behavior*, n° 6, 2022.

❹ Livre blanc à paraître sur le travail hybride, réalisé avec Tenzing Conseil.

❺ Glenn Dutcher, « The effects of telecommuting on productivity : An experimental examination. The role of dull and creative tasks », *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. LXXXIV, n° 1, septembre 2012.

❻ Jimmy Merlet et Nicolas Poussing, « Impact du télétravail sur l'innovation des entreprises : une étude sur données d'enquête », *Revue d'économie industrielle*, n° 171, 2020/3.

PLUTÔT CHIMPANZÉ OU PLUTÔT MACAQUE ?

Nos congénères simiesques, avec qui nous partageons beaucoup sur le plan social, peuvent nous inspirer de bonnes - ou de mauvaises ! – façons de nous adapter au télétravail. **PASCAL PICQ**

Comment, avec l'explosion du télétravail, maintenir la cohésion des équipes ? Comment assurer l'adhésion aux orientations de l'entreprise ? En s'inspirant des sociétés de grands singes ou, plus précisément, des systèmes sociaux que nous partageons avec eux. Depuis leur dernier ancêtre commun en Afrique, il y a environ 6 millions d'années, les humains et les chimpanzés vivent dans des sociétés dites de fusion et de fission. Les individus se réunissent pour des activités à haute signification sociale (fusion) comme l'épouillage, essentiel à la constitution de liens sociaux au sein du groupe. Le reste du temps, au moment de chercher de la nourriture par exemple, ils se scindent en petites unités ou restent seuls (fission). C'est ce qui leur permet de maintenir une forte cohésion sociale – qui se traduit d'ailleurs par des différences culturelles d'une communauté de chimpanzés à l'autre – tout en assurant une exploitation efficace des ressources de leurs territoires.

Les humains vivent aussi dans des sociétés dites de fusion/fission, où vient s'ajouter une séparation entre les lieux associés au travail et à la vie privée. Le développement du travail à distance ou à domicile, depuis le début de la crise sanitaire, est venu bouleverser cette organisation. Alors que notre vie professionnelle relevait traditionnellement de la fusion, générant un sentiment de cohésion au sein des équipes de travail, elle bascule désormais du côté de la fission. Chacun s'active de son côté, au risque de voir toute culture commune se déliter. Les entreprises se retrouvent, de ce fait, obligées d'innover si elles souhaitent se maintenir en tant que structure collective, cultiver des valeurs communes ou un esprit d'équipe. L'irruption du télétravail met ainsi en jeu, plus fondamentalement, leur capacité d'adaptation à ce qui se profile comme une « *(r)évolution anthropologique* ».

CULTURE *TOP-DOWN* CHEZ LES MACAQUES

Comment s'adapter à ce bouleversement ? Les travaux conduits par un groupe d'éthologues ❶ sur les différentes sociétés de singes, pour essayer de comprendre quels groupes innovent ou s'adaptent le mieux à de nouvelles configurations, pourraient bien nous inspirer. Leur méta-analyse compare 74 populations de 28 espèces (babouins, macaques, capucins...), dont les grands singes (orangs-outans, gorilles, chimpanzés, bonobos) et les humains. Elle cherche à faire ressortir les caractères éthologiques universaux qui prévalent pour l'innovation et l'adaptation, quelle que soit l'espèce. Elle distingue notamment deux grandes catégories de comportements : macaques et chimpanzés. Les premiers se caractérisent par une culture « *top-down* », un système hiérarchique rigide, descendant, et un fort népotisme. Chez les macaques, les statuts priment sur les compétences, les individus sont contraints de se conformer aux règles et aux injonctions, les écarts et les erreurs étant immédiatement sanctionnés. On ne leur demande pas d'adopter de nouvelles attitudes ou de manifester de nouvelles aptitudes.

À l'inverse, les chimpanzés font preuve d'une culture beaucoup plus « *bottom-up* ». La hiérarchie et les statuts sont plus souples ; les compétences des individus (chasse, outils...) sont mieux reconnues et jouent davantage quand il s'agit d'affirmer ou de reconnaître un *leadership*. Le droit à l'erreur tout comme la tolérance et la réconciliation font partie des mœurs. Les populations respectivement les plus fidèles à ces deux typologies sont les macaques rhésus d'Inde et les chimpanzés de la forêt de Taï, en Côte d'Ivoire. Il existe des variations autour de ces schémas, mais on ne connaît aucun groupe social mélangeant ces deux modèles.

Un modèle social est-il plus adapté qu'un autre au changement, à l'adaptation et à l'innovation, qu'implique le télétravail pour les entreprises ? Cette question, n'a aucun sens pour l'éthologue, mais elle en a pour le manager. Les chimpanzés apparaissent comme un meilleur exemple pour faire face à la révolution du télétravail, dans la mesure où ils s'adaptent généralement mieux à des environnements en pleine transformation. À l'inverse, le modèle social des macaques pourrait être plus efficace dans des environnements connus et changeant peu. Avant la crise sanitaire, les cadres et dirigeants pouvaient comme les macaques imposer des tâches en présentiel ou en distantiel au nom de productivité, la réduction des frais de déplacement ou des surfaces de bureau. Aujourd'hui, les acteurs de l'entreprise ont davantage intérêt à se faire chimpanzés et à repenser l'organisation des tâches en tenant compte des remarques et

© JOANNA TARLET-GAUTEUR/SIGNATURES

des attentes des collaboratrices et des collaborateurs, et en privilégiant des boucles d'interactions entre tous les acteurs.

Le modèle collaboratif « chimpanzés » suscite davantage l'adhésion à de nouvelles formes d'organisation. C'est une dimension essentielle : le consentement est en effet la base de tout système social comportant des acteurs plus ou moins indépendants, et donc de toute culture commune, comme l'expliquait l'anthropologue Claude Lévi-Strauss dans *Tristes tropiques* (1955). Sans consentement, pas d'esprit d'équipe. Inversement, des tensions se manifesteront immanquablement entre les collaborateurs, selon qu'ils se sentent plus ou moins obligés d'être en présentiel ou en distanciel ou, plus encore, qu'ils soient éligibles ou non au travail à distance.

AVERSION AU RISQUE CHEZ LES CAPUCINS

Obtenir un consentement plein et entier des salariés à de nouveaux modèles d'organisation, cependant, ne se fera pas sans heurts, et nécessitera du temps et de l'énergie, compte tenu notamment de notre forte aversion au risque. C'est ce que montrent des études en économie comportementale sur les humains, mais aussi en éthologie sur nos cousins les singes capucins ! Des éthologues de l'université de Yale ❷ leur ont appris à échanger des jetons contre des pommes avec deux personnes différentes, selon les modalités suivantes. La première leur donne d'abord trois pommes, puis une seule. La seconde, procède selon une autre répartition : elle leur remet deux fruits, puis à nouveau deux. Les capucins comprennent qu'ils obtiendront toujours quatre pommes, mais réfléchissant d'abord en termes de gains assurés, ils développent une nette préférence pour la première personne. Comme les capucins, nous nous préoccupons davantage de que ce que nous risquons de perdre avec le télétravail, que ce que nous pourrions y gagner. Nous craignons que notre activité ne soit plus perçue ni reconnue à sa juste valeur par notre hiérarchie. Nous avons peur de perdre le contact avec nos collègues et avons plus de mal à voir les nouvelles relations que nous pourrions tisser, grâce aux outils numériques par exemple. Moralité : pour fédérer leurs équipes, les entreprises auront tout intérêt à mettre l'accent sur les points positifs du travail à distance. Au boulot les bonobos !

PASCAL PICQ
Paléoanthropologue, ancien chercheur associé et enseignant au Duke University Medical Center, maître de conférences au Collège de France. Fondateur de la société de conseil Anthroprise, il vient de publier *Les Chimpanzés et le télétravail. Vers une (r)évolution anthropologique ?*, Eyrolles, 2021.

❶ Cristian Pasquaretta *et al.*, « Social networks in primates smart and tolerant species have more efficient networks », *Scientific Reports*, 23 décembre 2014.
❷ Keith Chen, « How basic are behavioral biases ? Evidence from capuchin monkey trading behavior », *Journal of Political Economy*, vol. CXIV, n° 3, février 2006.

À LIRE

- *Un paléoanthropologue dans l'entreprise. S'adapter et innover pour survivre* Pascal Picq, Eyrolles 2011.

POUR PROLONGER LA LECTURE

Les sources de ce dossier

- **« Le télétravail : quels enjeux pour la santé, la qualité de vie au travail et les modes de management ? »**
  Émilie Vayre, *in* É. Vayre, *La Digitalisation du travail. Nouveaux espaces et nouvelles temporalités de travail*, ISTE, 2022.
- **« Mise en œuvre du télétravail : une relation managériale réinventée ? »**
  Caroline Diard et Virginie Hachard, *Gérer et comprendre*, n° 144, 2021/2.
- **« À l'épreuve du télétravail »**
  Sophie Binet, Alexandra et Frédérique Letourneux, *Mouvements*, n° 106, 2021.
- **« Quelles conditions de travail et d'exercice du management en télétravail confiné ? »**
  Enquête réalisée en avril et mai 2020 par Emmanuel Abord de Chatillon, Clara Laborie, Damien Richard et Jean-Charles Beyssier.
- **« Travail à distance »**
  Jacqueline Vacherand-Revel, *in* Gérard Valléry (dir.), *Psychologie du travail et des organisations : 110 notions clés*, Dunod, 2019.
- **« À distance. Enquête sur les figures contemporaines du travail à domicile »**
  Frédérique Letourneux, thèse de doctorat en sociologie, 24 novembre 2017, EHESS.
- **« Télétravail, organisation et management : enjeux et perspectives postcovid »**
  Laurent Taskin, *Regards économiques*, n° 164, 2021.
- **« Le télétravail, frein à la représentation et à l'action collective en entreprise ? »**
  Tristan Haute et Camille Noûs, *Sociologies pratiques*, n° 43, 2021/2.
- **« Impact du télétravail sur l'innovation des entreprises : une étude sur données d'enquête »**
  Jimmy Merlet et Nicolas Poussing, *Revue d'économie industrielle*, n° 171, 2020/3.
- **« Télétravail : un travail à distance du monde »**
  Fanny Lederlin, *Études*, 2020/11.
- **« 8 questions sur l'avenir du télétravail, vers une révolution du travail à distance ? »**
  Rapport sénatorial d'information fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective, 2021.

Notre coup de cœur

- **« Les incidences du télétravail sur le travailleur dans les domaines professionnel, familial et social »**
  Émilie Vayre, *Le Travail humain*, n° 82, 2019/1.

Pour faire un pas de côté

- ***Les Chimpanzés et le télétravail. Vers une (r)évolution anthropologique ?***
  Pascal Picq, Eyrolles, 2021.
- ***Un paléoanthropologue dans l'entreprise. S'adapter et innover pour survivre***
  Pascal Picq, Eyrolles, 2011.

Podcasts, vidéos, articles en ligne

- **Les rapports d'enquêtes sur le télétravail**
  Chaire « Management et santé du travail », université Grenoble-Alpes.
- **« Entre télétravail et présentiel, quel management postcrise ? »**
  Emmanuel Abord de Chatillon, Clara Laborie, Damien Richard et Jean-Charles Beyssier, *The Conversation*, 5 janvier 2022.
- **« Sommes-nous plus efficaces en télétravail ? »**
  Fanny Zarifi, Elisa Bellanger et Olivier Escher, vidéo sur *LeMonde.fr*, 17 octobre 2020.

DANS LES ARCHIVES DE SCIENCES HUMAINES (WWW.SCIENCESHUMAINES.COM)

- ***« Travail. Les nouvelles fractures »***
  Frédérique Letourneux (coord.), *SH*, n° 337, juin 2021.
- ***« Comment manager aujourd'hui ? »***
  Fabien Trécourt (coord.), *SH*, n° 319, novembre 2019.
- ***« Comment allons-nous travailler demain ? »***
  Jean-François Dortier et Christophe Rymarski (coord.), *SH*, n° 286, novembre 2016.
- ***« Travail : du bonheur à l'enfer »***
  Jean-François Dortier (coord.), *SH*, n° 242, novembre 2012.

SCIENCES HUMAINES
ABONNEZ-VOUS

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

ABONNEMENT 1 AN PAPIER + DIGITAL Entourez le tarif choisi	11 mensuels	11 mensuels + 4 Grands Dossiers	11 mensuels + 4 Grands Dossiers + Accès Web
France	**54 €**	**69 €**	**99 €**
DOM TOM / Europe	**66 €**	**88 €**	**118 €**
Reste du monde	**73 €**	**98 €**	**128 €**

NB : pour les abonnements « Étudiants, Institutions, Entreprises » veuillez consulter nos tarifs en ligne ou écrire à serviceclients@scienceshumaines.fr

Abonnez-vous par téléphone : 03 86 72 07 00 Code 347

OU

Retrouvez toutes nos formules abonnements en scannant ce QRcode

Cochez les cases correspondantes :

OUI, je m'abonne à Sciences Humaines au prix de ..... €
Je règle aujourd'hui la somme de ..... €

☐ Par chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de Sciences Humaines

☐ Par Virement BP Bourgogne Franche-Comté
IBAN : FR76 1080 7004 0922 1217 7531 021 BIC CCBPFRPPDJN

Mes coordonnées :

Nom .....
Prénom .....
Société .....
Adresse .....
.....
CP Ville .....
Pays .....
Courriel .....

À compléter et à retourner avec votre règlement dans une enveloppe NON AFFRANCHIE à :
Sciences Humaines - Libre Réponse 60 546 - 89 019 Auxerre Cedex

Depuis l'étranger
à retourner dans une enveloppe AFFRANCHIE à :
Sciences Humaines - BP 256 - 89 004 Auxerre Cedex France

En retournant ce formulaire, vous acceptez que Sciences Humaines responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation Client et d'actions marketing sur ses produits et services. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse https://www.scienceshumaines.com/politique-confidentialite ou écrivez à notre Délégué à la protection des données à Sciences Humaines BP 256 – 89004 Auxerre Cedex ou serviceclients@scienceshumaines.fr

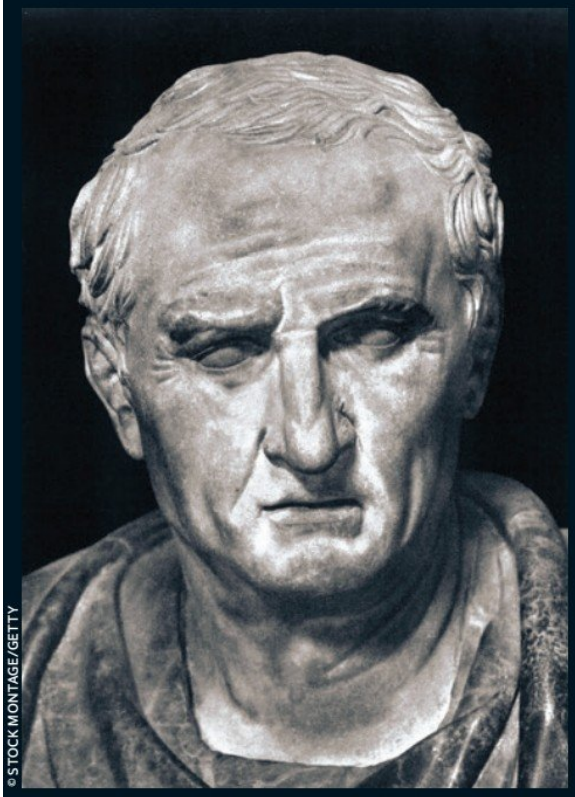

© STOCK MONTAGE/GETTY

Ce penseur de l'Antiquité s'est imposé par son art du discours et de la critique qu'il a appliqué en tant qu'avocat, homme politique et philosophe.

MAËL GOARZIN

RÉFÉRENCE

CICÉRON, LE SAVOIR RHÉTORIQUE

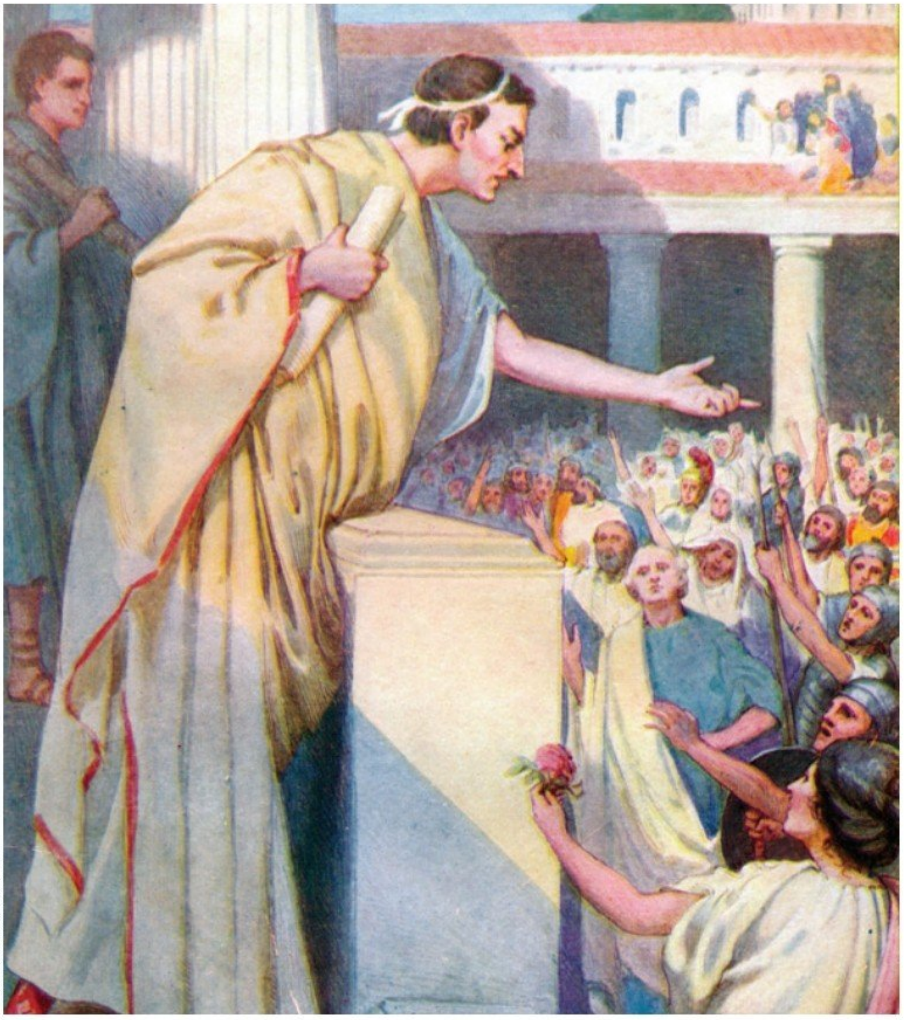

© PRINT COLLECTOR/GETTY

Cicéron lors d'un discours contre Catilina.

BIOGRAPHIE

Marcus Tullius Cicero (*alias* Cicéron) est né à Arpinum, près de Rome, en 106 av. J.-C., dans une famille de chevaliers, ce qui lui permet d'accéder aux différentes magistratures de la République romaine. Il poursuit des études de rhétorique et de droit, mais aussi de philosophie et de poésie, d'abord à Rome, puis au cours d'un voyage en Grèce.

Orateur hors pair, il plaide en tant qu'avocat. Il décide très tôt de s'engager politiquement et accède à la magistrature suprême, le consulat, en - 63. Il dénonce et déjoue la conjuration de Catilina et fait condamner à mort les conjurés. Ce succès le conduira toutefois à l'exil, en - 58, pour avoir exécuté les conjurés sans procès.

De retour à Rome en - 57, il se consacre à l'écriture, jusqu'à l'assassinat de César en - 44. C'est alors qu'il prononce une série de discours dirigés contre Marc Antoine : ils lui vaudront d'être condamné à mort par proscription. Il est assassiné en - 43, par un centurion romain sous les ordres du second triumvirat (Marc Antoine, Octave et Lépide).

« *Il est permis d'avoir recours à quelque douce réprimande, en y joignant toutefois l'air grave qui doit accompagner la sévérité, et qui éloigne l'outrage du mépris. Il faut même faire voir que tout ce qu'il y a d'amer dans le reproche, n'y a été mis que pour l'avantage de celui qui le reçoit* » (*Des devoirs*, I, 137).

Le ton polémique et la confrontation sont au cœur de la vie et de l'œuvre de Cicéron. Que ce soit en tant qu'avocat, homme politique ou philosophe, il n'hésite pas à prendre la parole et à débattre, en particulier lorsqu'il est en désaccord avec les événements politiques en cours, ou avec les positions doctrinales qu'il expose. Et pour cela, l'usage de la parole, en politique comme en philosophie, est primordial.

Les actions de Cicéron en faveur du respect des institutions en place font de lui une figure importante de la fin de la République romaine : « *Mon idée, mon opinion, ma certitude est celle-ci : il n'existe aucun système politique qui mérite d'être comparé, soit par son organisation, soit par sa division des pouvoirs, soit par sa tradition gouvernementale, avec celui que nos pères nous ont laissé, après l'avoir reçu eux-mêmes de nos ancêtres* » (*De la république*, I, XLVI).

Cicéron défend tout au long de sa carrière politique les institutions traditionnelles de la République, fondées sur l'autorité du Sénat, le respect des lois et l'équilibre entre les différentes classes dirigeantes : deux consuls élus pour un an exercent le pouvoir suprême et commandent les armées, sous le contrôle du Sénat ; les sénateurs s'occupent des finances de Rome et de la politique étrangère ; les assemblées populaires, enfin, promulguent les lois et élisent les magistrats. Dans ses discours comme dans ses textes de philosophie politique, écrits entre - 54 et - 51 (*La République* ; *Traité des lois*), Cicéron prend comme point de départ ce modèle de la République romaine pour discuter de la constitution politique idéale. Elle est un exemple d'harmonie entre les différents pouvoirs : un pouvoir monarchique (les deux

REPÈRE

CICÉRON, THÉORICIEN DE L'ART ORATOIRE

Excellent orateur, Cicéron est également théoricien de l'art oratoire. À travers quatre textes qui nous sont parvenus (*De l'invention* ; *De l'orateur* ; *Brutus* ; *L'Orateur*), il étudie en détail les principales techniques rhétoriques : le style, l'argumentation, la prononciation et la mémorisation du discours.

Plus précisément, l'art oratoire de Cicéron se caractérise par :

- le choix précis des mots et le respect des normes linguistiques ;
- la clarté des propos ;
- la richesse et l'abondance du style ;
- l'originalité et la créativité dans l'agencement des parties du discours ;
- l'utilisation de la gestuelle et de la voix pour appuyer le discours.

À quoi l'orateur idéal ressemble-t-il pour Cicéron ? Il doit connaître le droit afin de participer au bon fonctionnement de la vie politique et sociale. Il doit ramener la cause précise défendue à des questions générales, incitant par ses discours à la réflexion. Enfin, il doit faire preuve de culture générale, et joindre la sagesse à l'éloquence [1]. M.G.

[1] Sur l'art oratoire de Cicéron, lire Laurent Pernot, *La Rhétorique dans l'Antiquité*, LGF, 2000.

consuls), un pouvoir aristocratique (le Sénat) et un pouvoir démocratique (les assemblées populaires). C'est pour préserver cet équilibre entre les pouvoirs que Cicéron s'oppose, tout au long de sa carrière, à ceux qui, comme Marc Antoine, veulent rompre cet équilibre et renforcer leur propre pouvoir au détriment des autres.

AVOCAT ET ORATEUR POLITIQUE

Auteur d'environ 150 discours (dont 58 ont été conservés), la carrière oratoire de Cicéron s'étend sur quarante ans. Avocat et orateur politique, il prononce non seulement des discours judiciaires devant les tribunaux, mais aussi de nombreuses harangues politiques devant le Sénat ou devant le peuple. Puisque le régime républicain repose sur l'usage institutionnel de la parole, Cicéron est convaincu que la rhétorique a un rôle à jouer dans la défense des institutions et dans le bon fonctionnement de l'État. Que ce soit au Sénat, haut lieu de l'éloquence romaine, devant le peuple, en vue de l'élection des magistrats et pour le vote des lois, ou encore devant les tribunaux, la vie politique romaine exige de savoir maîtriser la parole. L'éloquence est donc l'une des conditions du pouvoir, ce qui explique à la fois l'importance de la rhétorique dans l'éducation romaine, et l'influence de Cicéron sur la vie politique de son temps.

Ainsi, en -70, il représente en tant qu'avocat les cités de Sicile dans l'affaire Verrès. Gouverneur de Sicile, Verrès profite en effet de son statut (il appartient à la noblesse sénatoriale) pour spolier les ressources de l'île. Le succès de Cicéron est total, Verrès renonçant à se défendre et s'exilant volontairement à Marseille suite à la première partie du procès, au cours de laquelle Cicéron présenta près d'un millier de témoignages contre Verrès, rendant prévisible sa condamnation. Les discours qu'il aurait prononcés lors de la deuxième partie du procès sont publiés malgré tout (*Verrines*), permettant à Cicéron de condamner la corruption de certains magistrats, qui mettent selon lui en péril la pérennité du régime républicain.

De même, face à la conjuration de Catilina, c'est avant tout par ses discours (*Catilinaires*) qu'il convainc ses auditeurs de l'existence d'un coup d'État préparé par Catilina : « *Jusques à quand abuseras-tu de notre patience, Catilina ? Combien de temps encore serons-nous ainsi le jouet de ta fureur ? Où s'arrêteront les emportements de cette audace effrénée ?* (...) *Penses-tu qu'un seul de nous ignore ce que tu as fait la nuit dernière et la nuit précédente, où tu es allé, quels hommes tu as réunis, quelles résolutions tu as prises ? Ô Temps ! Ô mœurs ! Le Sénat connaît tous ces complots, le consul les voit ; et Catilina vit encore.* (...) *Il y a longtemps, Catilina, que le consul aurait dû t'envoyer à la mort, et faire tomber sur ta tête le coup fatal dont tu menaces les nôtres* » (*Catilinaires*, I, 1-6).

Enfin, les discours qu'il prononce contre Marc Antoine (*Philippiques*), pointé du doigt par Cicéron comme aspirant à la tyrannie, lui vaudront de figurer dans la liste des opposants condamnés à mort par le second triumvirat. Si cette série de discours le conduit à la mort, elle est aussi le reflet de son influence durable sur la vie politique de la République romaine et de son acharnement à défendre le régime en place contre toute attaque : « *Cette foule prodigieuse, Romains, cette assemblée, la plus nombreuse que j'aie encore vue, ajoutent à mon ardeur pour la défense de la république, et à mon espoir de recouvrer la liberté.* (...) *Ne croyez pas, Romains, que la décision que nous avons prise en ce jour soit sans importance. Nous avons jeté les bases de nos résolutions futures. Si le Sénat n'a pas encore donné à Antoine le nom d'ennemi, il l'a jugé tel par le fait* » (*Philippiques*, IV, 1).

Parallèlement à son engagement politique, et un nombre important de discours prononcés dans ce cadre devant les tribunaux, le peuple ou le Sénat, son œuvre littéraire est immense. Une grande partie de ses textes nous est parvenue, faisant de Cicéron une source historique importante, que ce soit pour l'histoire de la République romaine (à travers ses discours, notamment) ou l'histoire de la philosophie. Auteur d'au moins quatre

POSTÉRITÉ
DE L'ANTIQUITÉ À LA RENAISSANCE

Modèle d'éloquence, le nom de Cicéron résonne dans toutes les écoles de grammaire et de rhétorique de la fin de l'Antiquité : « *Car il me semble que M. Tullius (...) a réussi à reproduire la force de Démosthène, l'abondance de Platon, l'agrément d'Isocrate. Toutefois, il n'a pas seulement atteint par l'étude à ce qui était le meilleur en chacun d'eux, mais c'est de lui-même qu'il a tiré toutes ces qualités, ou du moins la plupart d'entre elles, grâce à la bienheureuse fécondité de son immortel génie* » (Quintilien, *Institution oratoire*).

En continuité avec Cicéron, qui mêle dans ses ouvrages démonstration et persuasion, de nombreux philosophes néoplatoniciens de l'Antiquité tardive sont également rhéteurs, et intègrent les qualités oratoires (et non seulement intellectuelles et morales) dans la description du philosophe idéal. *Vies de philosophes et de sophistes* d'Eunape de Sardes est la parfaite illustration de cette proximité entre philosophes et sophistes dans l'Antiquité tardive.

Mais l'influence de Cicéron ne s'arrête pas là. À la Renaissance, au moment où l'on redécouvre les textes de Cicéron, son éloquence et sa culture philosophique ainsi que sa posture non dogmatique font de lui un modèle de l'homme de lettres pour les humanistes tels que Pétrarque et Lorenzo Valla. ● M.G.

textes théoriques sur l'art oratoire *(repère ci-dessus)*, il est également l'auteur de nombreux traités ou dialogues philosophiques, ainsi que d'une abondante correspondance (environ 800 lettres nous ont été transmises).

Parmi les œuvres philosophiques de Cicéron, il convient de distinguer *De la république* et *Des lois*, dialogues écrits entre - 54 et - 51, et le reste de son œuvre, rédigé dans un temps particulièrement bref mais extrêmement productif, en - 45 et - 44. Tandis que ses deux premiers dialogues philosophiques appartiennent au domaine de la philosophie politique, la deuxième partie de son œuvre est beaucoup plus variée, de la conduite pratique (*Des devoirs*) à l'étude de la nature et des dieux (*La Nature des dieux* ; *La Divination* ; *Traité du destin*), en passant par la théorie de la connaissance (*Académiques*). Une grande partie de son œuvre philosophique est consacrée à la philosophie morale, et plus précisément à la question suivante : comment bien vivre ? Ainsi, les *Tusculanes* et *Des termes extrêmes des biens et des maux* sont consacrés à la question du bonheur, mais aussi à la question de la douleur, de la mort, des passions et de la vertu. L'orientation politique et éthique de la philosophie cicéronienne s'explique probablement par sa conviction que la philosophie possède une dimension pratique : mieux vivre et en particulier, mieux vivre en société.

UNE PHILOSOPHIE DU BONHEUR

L'œuvre philosophique de Cicéron est une source incroyable, aujourd'hui encore, pour connaître les trois principales écoles philosophiques de son temps : le Portique des stoïciens, qui considèrent la vertu comme seul et unique bien ; le Jardin des épicuriens, qui considèrent le plaisir comme seul et unique bien, et la Nouvelle Académie, qui, d'influence sceptique, oppose la suspension du jugement et la recherche du probable à la recherche d'une vérité inaccessible. Son excellente connaissance de la philosophie hellénistique lui vient d'une solide formation philosophique dispensée à Rome, Athènes et Rhodes par les épicuriens Phèdre et Zénon, par les stoïciens Diodote et Posidonius, ainsi que par les académiciens Philon de Larissa et Antiochus d'Ascalon. À cette formation complète s'ajoute l'ambition cicéronienne de traduire et de transmettre l'enseignement reçu à ses concitoyens. Le travail de traduction lui permet ainsi de transposer les concepts et le style de vie de la philosophie grecque dans le monde latin. Cicéron met par exemple en évidence l'importance du mode de vie philosophique, conçu comme un moyen d'atteindre le bonheur ou la tranquillité de l'âme, conception de la philosophie qui traverse l'histoire de la philosophie grecque.

Au-delà de cette ambition encyclopédique, l'un des buts de Cicéron est de favoriser la capacité des citoyens romains à penser par eux-mêmes. Il cherche non seulement à transmettre les différents points de vue philosophiques défendus par les uns et les autres, mais aussi et surtout une posture critique : « *Dans les discussions, nous n'apportons pas un point de vue systématique, mais prenons en considération toutes les thèses, en sorte que les autres personnes peuvent se prononcer sur les questions elles-mêmes, indépendamment de toute autorité* » (*Tusculanes*, V, 83).

Loin de soutenir une position dogmatique en faveur de l'une ou l'autre école, il prend soin, dans ses dialogues philosophiques et dans sa correspondance, d'exposer les différentes doctrines puis de les discuter (pour les accepter ou les rejeter) afin que ses lecteurs puissent faire de même ensuite et se forger leur propre opinion. Dans l'impossibilité de parvenir à la certitude, il convient plutôt de suivre les doctrines les plus probables, que celles-ci soient stoïciennes, épicuriennes, ou platoniciennes [1] : « *Mon jugement est libre : je maintiendrai les règles que je me suis fixées et je rechercherai toujours, sur tous les sujets, ce qui est le mieux fondé à recevoir mon approbation*

© GRANGER/ALAMY

Cicéron discute avec des disciples près de sa villa de Tusculane, illustration d'après une peinture de Georges Labayle.

parce que je ne me suis pas lié aux lois d'une seule école qui, dans la pratique de la philosophie, me contraindraient à l'obéissance » (*Tusculanes*, IV, 7).

L'ART DU DIALOGUE ET DE LA CONVERSATION

La posture philosophique de Cicéron le conduit à privilégier, dans ses écrits, la forme du dialogue, particulièrement présente dans la philosophie grecque, mais absente jusqu'alors de la littérature latine. Lorsqu'il écrit, entre - 54 et - 51 av. J.-C., *De la république* et le *Traité des lois*, ainsi que *De l'orateur*, ouvrage consacré à l'art rhétorique, il est ainsi le premier auteur latin à utiliser le dialogue. Il trouve dans cette forme littéraire un moyen propice à la diffusion et l'évaluation critique des différentes doctrines défendues par les écoles philosophiques de l'Antiquité. Son usage du dialogue témoigne également de l'importance qu'il accorde à la manière de transmettre la philosophie, rhétorique et philosophie allant de pair et se servant mutuellement *(encadré 2)*. Son importante correspondance manifeste également cet intérêt de Cicéron pour l'art de la conversation.

Les dialogues philosophiques et la correspondance de Cicéron nous offrent un modèle de recherche de la vérité en dehors de tout dogmatisme. Cette recherche laisse non seulement la place aux différentes opinions existantes mais nous invite à penser ensemble, y compris et en particulier en cas de désaccord ou de conflit. Cicéron, par son engagement politique et son éthique de la conversation, nous invite à débattre plutôt qu'à combattre, à user du droit et des discours plutôt que de la force et des armes : « *Que le style de la conversation soit donc celui où excellent les socratiques, calme et pas trop insistant ; qu'il ait de la grâce ; n'en excluons pas les autres, comme si la parole était devenue notre propriété ; croyons que, dans la conversation comme ailleurs, il est juste de donner à chacun son tour* » (*Des devoirs*, I, 134).

MAËL GOARZIN
Docteur en philosophie et bibliothécaire scientifique, université de Lausanne.

ℹ Sur la posture philosophique de Cicéron, son travail de traduction et la liberté de jugement qu'il défend, lire Clara Auvray-Assayas, *Cicéron*, Les Belles Lettres, 2007.

● DÉCEMBRE 1956

Parution du premier numéro un de la revue *Arguments* publiée aux éditions de Minuit. Elle cessera toute activité en 1962 après 28 numéros.
Ici, Edgar Morin chez lui dans les années 1960.

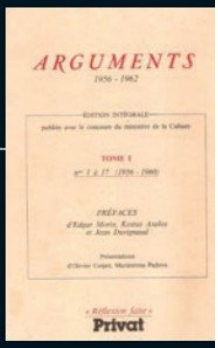

© ANTOINE OMERIN

● **FRANÇOIS DOSSE**
HISTORIEN DES IDÉES, ÉPISTÉMOLOGUE

LE JOUR OÙ...

Edgar Morin fit son *aggiornamento*

1956 est l'année des ruptures. À cette date, Edgar Morin n'est plus membre du PCF, mais, comme pour l'essentiel de l'*intelligentsia* française, la révélation des crimes de Staline par Khrouchtchev lors du XX[e] congrès du PCUS ainsi que l'invasion de la Hongrie par l'armée rouge soviétique sont pour lui un choc, une perte de boussoles, une remise en question radicale de leur rapport à l'histoire. À ce traumatisme s'ajoute la volte-face du gouvernement de Guy Mollet, élu pour faire la paix en Algérie, et qui accentue la guerre.

Devant un tel découragement, E. Morin en appelle à une révision généralisée des fausses certitudes. Commençant ce qu'il va qualifier de « désembouteillage idéologique », il décide de fédérer les intellectuels ébranlés au sein d'une nouvelle revue, *Arguments*, qui propose une révision du marxisme, un abandon de la vulgate, et une mise en évidence des contradictions de la modernisation. Cette revue se veut l'expression de ce dégel idéologique, substituant à la langue de bois une pensée interrogative, et multidimensionnelle. Avec *Arguments*, qui rassemble des intellectuels de la génération de la Résistance et pour la plupart anciens militants du PCF, E. Morin remet en question le prêt-à-penser. Conscients que les schémas sur lesquels ils ont fonctionné jusque-là sont caduques, ces intellectuels s'ouvrent aux acquis des sciences sociales alors en pleine effervescence, avec la percée en ce milieu des années 1950 de l'anthropologie, de la sémiologie et des questions d'ordre épistémologique.

> **« *Arguments* propose une révision du marxisme, un abandon de la vulgate et une mise en évidence des contradictions de la modernisation. »**

La revue devient un lieu de sociabilité intense entre amis, où il est question de remettre à plat tout ce sur quoi s'étayait leur croyance collective : « Arguments *n'est pas une revue mais un bulletin de recherches, de discussions et de mises au point ouvert à tous ceux qui se placent dans une perspective à la fois scientifique et socialiste.* » Il n'est pas question de définir une nouvelle ligne de pensée et de conduite, mais de problématiser, sous un angle nouveau, les réponses convenues, de les passer au crible de nouveaux questionnements. Il convient de se débarrasser de tout dogmatisme et de laisser place à un projet anthropologique ouvert aux penseurs étrangers : Theodor Adorno, Georg Lukàcs, Herbert Marcuse ou Karl Korsch se substituent à la vulgate jusque-là dominante.

Les animateurs d'*Arguments* ont en commun le désir de combattre par tous les moyens le jdanovisme stalinien tout en maintenant ouverte la perspective d'un changement socialiste. *Arguments* rend compte des problèmes politiques de la civilisation technicienne, de la réflexion sur le langage, avec la recherche d'une radicalité critique. La revue se veut anti-conformiste – ce qui présuppose de franchir les barrières disciplinaires pour éviter chapelles et ghettos – et fait apparaître une domination des sociologues avec E. Morin, Jean Duvignaud, Pierre Fougeyrollas ou Serge Mallet. Elle s'ouvre très vite aux apports du freudisme, de la psychanalyse et, sous l'impulsion d'Axelos, s'oriente vers une critique de plus en plus sévère de la technique en s'appuyant sur les positions de Martin Heidegger.

Cette recherche d'une voie nouvelle prend pourtant prématurément fin en 1962. Par sa disparition, elle prend acte que le relais est désormais passé au courant de pensée triomphant en ce début des années 1960, le structuralisme, perçu par E. Morin comme un regel. Paraphrasant Maurice Thorez qui avait dit en 1936 qu'il faut savoir terminer une grève, E. Morin considère alors qu'il « *faut savoir terminer une revue* », et choisit le sabordage. ●

DES INÉGALITÉS À LA SOLIDARITÉ

L'émiettement des classes sociales s'est accompagné d'une individualisation et d'une inflation des inégalités, qui séparent plus qu'elles rassemblent. François Dubet en appelle à l'école et à la sociologie pour « *repenser la solidarité* ».

•*Tous inégaux, tous singuliers. Repenser la solidarité*
François Dubet, Seuil, 2022, 288 p., 20 €.

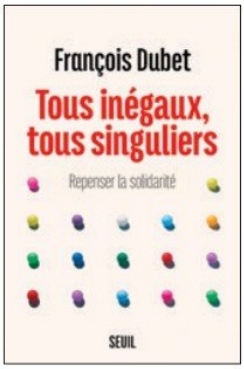

De la littérature au cinéma en passant par la politique, la France vit dans la nostalgie d'une époque où les inégalités de classes structuraient les conflits sociaux, les appartenances politiques et les identités. Et pour cause : à partir des années 1980, sous l'effet des mutations du capitalisme et de la mondialisation, l'effacement du régime des inégalités de classes né au 19e siècle a brouillé les repères politiques et sociaux, souligne François Dubet dans ce nouvel essai où il approfondit son analyse des mutations du régime des inégalités.

Cette évolution, qui ne s'est pas traduite par une dilution des inégalités au sein d'une grande classe moyenne (moyennisation), a cédé la place à une société fortement individualisée, nettement plus fragmentée. Si globalement, le système redistributif à la française a permis d'éviter l'explosion des inégalités sociales, les petites inégalités « *en fonction du niveau de protection salariale, du lieu de vie, de l'âge, de la situation familiale...* », elles, se sont accrues, remarque le sociologue.

Il existe toujours une différence, rappelle F. Dubet, entre les inégalités objectives et les inégalités perçues. Leur appréhension varie selon les époques, et les cultures : les inégalités sont mieux tolérées dans les pays libéraux où elles sont envisagées comme un signe de méritocratie ou de mobilité sociale que dans les pays socio-démocrates, par exemple. Mais leur perception dépend aussi de « *l'économie morale* » des individus, relativement indépendante de leur position sociale.

INÉGAL EN TANT QUE...

Autrefois abordées à travers le prisme de la classe sociale, elles sont désormais appréhendées dans une société qui valorise l'autonomie et la réalisation de soi comme une « *somme d'expériences singulières et individualisées dans lesquelles chacun se sent inégal "en tant que" salarié, en tant que précaire, que protégé, que jeune ou que vieux, en tant qu'on est une femme ou un homme, qu'on est titulaire ou non d'un diplôme utile, qu'on vit ici ou là, qu'on appartient ou non à une minorité discriminée...* » Autant de revendications singulières qui se coagulent à l'échelon individuel et entrent parfois en concurrence à l'échelon collectif.

Dans le régime des inégalités multiples, dont F. Dubet analyse ici finement les rouages, l'individualisation est d'autant plus forte que les anciens destins de classes sont désormais présentés comme le résultat d'une série de choix individuels. Une vision contredite par la prévisibilité des statistiques : si les micromobilités sont désormais extrêmement élevées, la mobilité sociale réelle, elle, reste très faible ; ces micromobilités contribuent en revanche à ajouter une dimension d'incertitude – 80 % des Français redoutent le déclassement – à ces parcours individuels guidés par la culture de l'égalité des chances et de la méritocratie.

Par ailleurs, les inégalités, faibles au départ, s'accumulent et se renforcent au point de créer des écarts très importants. L'école, qui au fil des orientations et des sélections organise le tri, en est un exemple criant, estime F. Dubet. Sans la conscience collective de classe protégeant sa dignité, l'individu, déchiré entre un refus des discriminations et un intense besoin de reconnaissance, se sent désarmé et méprisé face à un monde jugé menaçant.

REPENSER LA FRATERNITÉ

F. Dubet analyse bien les mécanismes par lesquels ces mutations ont contribué à déstabiliser le champ politique. Le programme redistributif des partis de gauche ne fait plus recette auprès d'un électorat populaire qui oscille entre abstention et vote populiste de droite, et les partis politiques, devenus « *banques de la colère* » (Peter Sloterdijk), ne fédèrent plus ces indignations. Alors comment, dans ces conditions, concevoir des politiques publiques qui permettent de lutter efficacement contre des inégalités individuelles, parfois contradictoires ?

En reconstruisant les anciennes solidarités, aujourd'hui affaiblies, « (qui) *ressurgissent souvent de manière élec-*

tive (...) pour celles et ceux qui sont comme moi, moins pour les autres : les migrants, les pauvres "assistés", tous ceux qui sont trop différents », répond l'auteur.

Si la possibilité d'un revenu universel ne règle pas, selon lui, la question de la solidarité, pour laquelle le travail reste essentiel, l'école, moyennant une redéfinition institutionnelle, pourrait en constituer un vecteur important. Avec la place qui est la sienne dans la société, la transmission des valeurs ne peut plus se faire de manière verticale et autoritaire comme autrefois, mais à travers « *des expériences communes* », des projets scientifiques ou artistiques qui permettent de « *développer le goût de la démocratie, du respect, de l'égalité de la recherche critique de la vérité* ». Cette conception de l'éducation demanderait des établissements plus autonomes, et des enseignants mieux formés et mieux payés.

La sociologie a aussi, selon lui, un rôle à jouer dans l'écriture de cette grammaire commune. Ces dernières années, elle s'est dispersée « *dans une multitude d'objets et de théories dont l'ensemble ne donne plus l'image de ce qu'on appelait communément une société* », regrette F. Dubet. Allant toujours plus loin dans l'individualisation des inégalités, elle a contribué à dénoncer des discriminations dont elle peine aujourd'hui à identifier les causes et les responsabilités. Être en mesure de « *construire le cadre, conservateur ou critique de la société* », implique pour les sociologues de « *s'efforcer d'articuler les épreuves individuelles et les enjeux collectifs* ». En effet, « *il ne suffit pas de dire que les inégalités sont injustes, encore faut-il se demander pour quelles raisons et par quels moyens les acteurs sociaux auraient intérêt à les combattre et le désir de le faire* ».

● CÉCILE PELTIER

● ***La Passion de l'égalité***
Florent Guénard, Seuil, 2022, 284 p., 23 €.

VOULONS-NOUS L'ÉGALITÉ ?

Un processus psychique complexe explique notre apathie face aux inégalités sociales.

Pourquoi dans nos sociétés modernes, alors que l'aspiration à résorber les discriminations liées au genre, à la race ou encore au handicap gagne du terrain, les inégalités économiques, elles, ne cessent-elles de se creuser ? Notre désir d'égalité sociale se serait-il émoussé ?, s'interroge Florent Guénard, dans une récente enquête philosophique. Répondre par l'affirmative serait sous-estimer la complexité de nos motivations, qui naissent de la vie sociale, pointe le philosophe.

L'auteur, qui puise aussi du côté de l'histoire, de l'économie, de l'ethnographie, de la psychologie et des récits littéraires, montre que si dans les civilisations égalitaires – chasseurs-cueilleurs, notamment –, l'égalité peut être désirée en tant que telle pour la structure qu'elle confère au groupe ou la dignité qu'elle apporte à ses membres, dans nos sociétés inégalitaires modernes, cette passion a changé de fonction.

Dans un contexte de concurrence, où les inégalités sociales sont vécues comme des blessures d'amour-propre, le désir d'égalité est d'abord une recherche d'égalité pour soi. Un moyen de retrouver sa dignité.

Contre les théories qui cherchent à la disqualifier, l'auteur invite à prendre ces réactions très au sérieux. Les individus sont « *tendanciellement disposés* (à l'égalité), *et si l'expérience de l'inégalité incite à la recherche de la puissance, celle-ci n'est qu'une manifestation d'une aspiration compensatrice à la reconnaissance* », écrit-il. Une forme de reconnaissance due à chacun et attendue dans une société moderne d'individus, en somme.

Dans cette perspective, les politiques publiques qui s'emploient à réduire ces écarts sont non seulement une forme de « *nécessité historique* », mais la condition pour réconcilier les individus avec eux-mêmes. ● C.P.

PSYCHOLOGIE

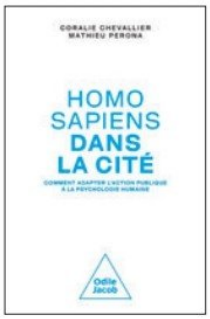

• ***Homo sapiens dans la cité. Comment adapter l'action publique à la psychologie humaine***
Coralie Chevallier et Mathieu Perona, Odile Jacob, 2022, 286 p., 22,90 €.

Les sciences cognitives au service du citoyen

Nous ne sommes pas parfaits. *Homo sapiens dans la cité* critique l'idée, fondamentale en théorie économique, selon laquelle les humains sont des individus rationnels cherchant constamment à maximiser leurs profits. Si ce modèle était conforme à la réalité, nous ne serions pas imprévisibles et adopterions peu de comportements contraires à notre intérêt, comme fumer, jouer au casino malgré les statistiques ou négliger une aide publique dont nous aurions bien besoin. Ainsi, soulignent Coralie Chevallier et Mathieu Perona, « *30 % des allocations sociales ne sont pas perçues, 36 % des personnes ciblées par le revenu de solidarité active n'en bénéficient pas, et plus de 50 % des bénéficiaires d'aide à la complémentaire santé ne la perçoivent pas* ». Pour expliquer ces comportements, à première vue irrationnels, les auteurs en appellent à la psychologie cognitive et à l'économie comportementale. De leur point de vue, les humains ont tendance à privilégier les raisonnements rapides, utiles à première vue, mais simplistes et régulièrement faux, plutôt que les analyses laborieuses, mettant en jeu des intérêts de long terme, mais généralement plus exactes et conformes à la réalité. L'originalité de cet ouvrage n'est pas de rappeler cette thèse, déjà exposée par l'économiste Daniel Kahneman, mais d'en faire un enjeu de politique publique. Plutôt que de chercher à modifier les comportements des individus en misant sur le fait qu'ils y gagneraient, la puissance publique devrait concevoir des actions intégrant « *pleinement le fonctionnement réel de la cognition* ». Autrement dit, l'enjeu ne serait pas tant de « *modifier la nature humaine* » que d'y adapter la politique. Si l'on reprend le recours aux aides sociales, les enquêtes montrent que la complexité administrative est un frein considérable : une simplification drastique, utilisant des formulaires préremplis par exemple, améliore presque mécaniquement la situation des familles des ayants droit. Multipliant les constats et propositions en ce sens, *Homo Sapiens dans la cité* interpelle les politiques et les invite à réformer leur approche. Ce biais militant a d'ailleurs l'inconvénient de laisser moins de place à la discussion et à la justification des idées qui sont avancées, mais il rend la lecture de ce livre plus alerte, facile et immédiatement compréhensible. ● **FABIEN TRÉCOURT**

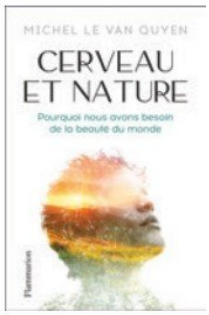

• ***Cerveau et nature. Pourquoi nous avons besoin de la beauté du monde***
Michel Le Van Quyen, Flammarion, 2022, 272 p., 20 €.

Les raisons de se mettre au vert

La crise sanitaire et les confinements associés ont remis en évidence un persistant besoin de nature éprouvé par les citadins. Toutefois, certains chercheurs n'avaient pas attendu qu'une pandémie touche le monde pour s'en rendre compte. Depuis une quarantaine d'années, le constat s'impose que le contact avec la nature fait du bien à l'être humain. S'appuyant sur des études internationales, Michel Le Van Quyen, spécialiste en neurosciences à l'Inserm, étudie et expose, avec autant de précision que de simplicité, les mécanismes cérébraux et sensoriels qui sont en rapport avec les bienfaits physiologiques, psychologiques et cognitifs que la nature procure. Les personnes qui vivent à son contact sont, d'après les données, moins affectées par certaines pathologies physiques ou mentales que les citadins. Les scènes naturelles de faible intensité, telles que le mouvement des vagues ou celui des branches, apaisent et offrent des occasions de récupération émotionnelle, à l'inverse du stress chronique auquel les habitants des villes du 21e siècle sont exposés chaque jour. De manière plus globale, les rythmes naturels influencent la vie humaine : horloge biologique, rythme circadien et production hormonale se règlent sur la rotation de la Terre, et la succession des saisons influe sur notre sensibilité aux maladies et sur notre humeur. Cette « biophilie » (affinité innée avec la nature) tient à nos origines lointaines. Même si aujourd'hui 70 % de la population mondiale est concentrée dans des villes, notre espèce a évolué auparavant, et pendant des centaines de milliers d'années, dans un environnement plus naturel. Modelé par ce dernier, notre cerveau n'a pas beaucoup changé depuis. M. Le Van Quyen souligne les vertus des balades en forêt, de la contemplation des étoiles et des couleurs de la nature comme remède à la dominance monochromatique du gris urbain. Pour autant, l'auteur ne cache pas sa méfiance envers un certain « marketing vert » (véganisme, centres de naturopathie, sylvothérapie, etc.) offrant des substituts à la vie bucolique. Pour lui, il suffit d'être attentif quelques instants à la nature pour en tirer des bienfaits. car elle est une « *source continue de joie, de beauté, qui ne s'épuise jamais* » ● **PAULINE TRESSOLS**

CULTURE

• ***Archéologies du futur. Le désir nommé utopie et autres sciences-fictions***
Fredric Jameson, Les Prairies ordinaires, 2021, 560 p., 28 €.

Quand la SF ressuscite les utopies

Devenu un classique entretemps, ce livre publié pour la première fois en 2005, méritait une nouvelle édition. Fredric Jameson y développe une réflexion aux confins de la littérature et de la philosophie politique. On lui pardonnera quelques déficiences en histoire, comme quand il suppose que Thomas More, pour rêver son *Utopia*, s'est inspiré de l'humanisme, du christianisme primitif, de l'Angleterre d'Henri VIII et de la structure politique de l'empire inca. Or l'ouvrage fondateur du genre de l'utopie a été publié en 1516, soit seize ans avant qu'un Européen entende parler des Incas. Si l'ouvrage mérite lecture, c'est d'abord pour son approche encyclopédique de la façon dont les auteurs de la science-fiction classique américaine ont pensé des mondes futurs, et ont expérimenté des possibilités de recomposer les pactes politiques. Le livre se structure en deux parties : une première théorique, de loin la plus virtuose, où les thématiques sont abordées par objet ; et une seconde partie qui amalgame des articles rédigés au fil de la longue carrière de l'auteur, autant d'analyses littéraires d'auteurs classiques jusqu'à intégrer Philip K. Dick et A.E. van Vogt. De T. More, F. Jameson retient un geste fulgurant : oser rêver un collectif sans argent ni propriété privée. Il souligne que cela était plus facile à imaginer au 16e siècle qu'au 21e, mais qu'il est toujours possible de vivre l'ambition d'un monde meilleur. Car l'utopie se définit avant tout comme une « *critique prophétique et passionnée des conditions présentes* ». Et l'adversaire que T. More ciblait s'est dilaté au point de dévorer l'espace de l'Imagination – la majuscule renvoyant au poète Samuel Coleridge, qui faisait de l'Imagination l'essence de l'humanité consciente de son pouvoir de création. « *Le capitalisme a pris la place de toutes les grandes constructions auxquelles l'Imagination pouvait prétendre (...) ; demeurant inutilisée, la fonction de l'Imagination s'atrophie peu à peu.* » La science-fiction, estime l'auteur, est un espace de revitalisation de l'Imagination, où le lecteur expérimente des processus d'émancipation, dans le but possible d'inspirer des collectifs à les poser comme horizons désirables de la lutte politique. ● **LAURENT TESTOT**

SCIENCES HUMAINES
NOUVEAUTÉ
Retrouvez cet ouvrage en scannant ce QRcode

NOUVEAUTÉ
QUAND LA LITTÉRATURE ÉLARGIT NOTRE COMPRÉHENSION DU MONDE.

SCIENCES SOCIALES

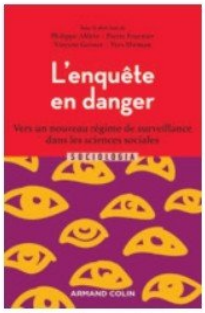

• ***L'Enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales***
Philippe Aldrin, Pierre Fournier, Vincent Geisser et Yves Mirman (dir.), Armand Colin, 2022, 379 p.

Pressions sur la recherche et terrains difficiles

Les sciences sociales traversent aujourd'hui une zone de turbulences. La sociologie, l'anthropologie et d'autres disciplines proches sont bousculées depuis quelques décennies par les transformations de la profession de chercheur. Trois grandes mutations sont mises en évidence par la vingtaine d'auteurs réunis dans ce livre. La première est la managérialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Négociée au nom de la modernisation du service public, elle s'est traduite en pratique par une dépendance accrue aux financements privés, par une fragilisation des statuts et par l'exigence d'évaluations quantitatives (nombre d'articles écrits). Le développement de l'expertise scientifique non universitaire (fondations, *lobbies*, *think tanks*...) a amplifié ensuite la déstabilisation du monde de la recherche. Enfin, la plus grande porosité avec les médias, la politique et l'opinion publique a eu pour effet de placer les sciences sociales en position parfois délicate. Amplifiés par les réseaux sociaux, les échanges d'arguments moraux, politiques et idéologiques de toutes natures jettent régulièrement le discrédit sur les travaux scientifiques ou, au mieux, les ignorent. Cette triple évolution conduit à une forte limitation de l'autonomie de la recherche. Ce n'est pas tout. De plus en plus d'enquêtés demandent aujourd'hui des comptes aux chercheurs, allant jusqu'à, dans certains cas, demander de bénéficier des mêmes droits d'auteur que les enquêteurs sur les résultats publiés. Dans l'ouvrage, plusieurs contributeurs constatent par ailleurs la grande difficulté à accéder à certains terrains sensibles (prisons, centres de déradicalisation...) mais aussi à d'autres, qui le sont pourtant moins. Et lorsque les portes s'ouvrent enfin, il faut du temps pour se faire accepter. Encadré par l'administration, la gestion, la justice, la police, l'opinion, le travail de recherche n'est donc plus le même qu'hier. Il appartient aux nouvelles générations, conclut le collectif, de travailler au plus vite pour inventer des manières de composer avec ce qui s'apparente à un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales.

● **CLÉMENT LEFRANC**

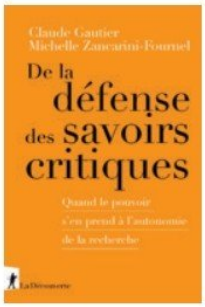

• ***De la défense des savoirs critiques. Quand le pouvoir s'en prend à l'autonomie de la recherche***
Claude Gautier et Michelle Zancarini-Fournel, La Découverte, 2022, 272 p., 15 €.

L'engagement nuit-il au savoir ?

La critique a parfois mauvaise presse en haut lieu, surtout quand, portée par la voix des sciences sociales, elle est accusée de mélanger un travail d'objectivation avec ce qui pourrait ressembler à un engagement militant. Pour lever tout malentendu à ce sujet, Claude Gauthier et Michelle Zancarini-Fournel, respectivement philosophe et historienne, remettent sur le chantier les notions classiques d'engagement et de distanciation et proposent une mise en perspective historique. Trois moments au cours desquels l'autonomie de l'université a été contestée sont passés au filtre de l'analyse : la période de l'affaire Dreyfus, celle qui va de mai 1968 à décembre 1986 et la fronde contre la Loi de programmation de la recherche de 2019-2020. La thèse défendue ce faisant est que la confusion entre la science et l'idéologie ne tient pas à des prises de position individuelles mais à des effets de contexte. Ces différentes séquences sont révélatrices plus exactement de ce que sont les sciences critiques : des activités scientifiques à visée universelle tout en étant l'expression d'un pluralisme d'engagements éthiques. La relecture des travaux d'Émile Durkheim et de Max Weber confirme ce bilan. Ces deux pères de la sociologie ne se sont jamais réfugiés, contrairement à ce que l'on écrit parfois, derrière un neutralisme de façade. Ils ont toujours revendiqué le double statut de savants à la recherche de faits objectifs et de producteurs de savoirs situés dans leur époque et donc utiles, espéraient-ils, à réformer la société. ● **C.L.**

SCIENCE POLITIQUE

Expliquer la faillite des États

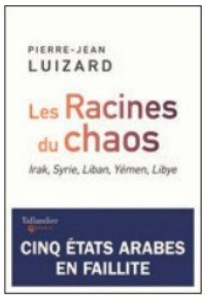

• ***Les Racines du chaos. Irak, Syrie, Liban, Yémen, Libye***
Pierre-Jean Luizard, Tallandier, 2022, 240 p., 19,90 €.

Les cinq États arabes qui font l'objet de ce livre ont de nombreux traits communs : l'émergence de sociétés civiles, l'absence de solution politique dans le cadre des régimes en place, l'autoritarisme (Syrie) ou bien l'incapacité à former un gouvernement (Irak, Liban, Yémen, Libye). Autant de symptômes qui expliquent une faillite totale ou partielle. Le propos de Pierre-Jean Luizard est de montrer comment le confessionnalisme, la corruption, le système milicien, les ingérences étrangères, la fragmentation territoriale ont précipité ces pays dans le chaos. Mais il observe aussi que quatre des cinq pays sont des constructions coloniales, et que l'exemple de la Libye, où le confessionnalisme est absent, rappellent qu'il n'existe pas de détermination univoque. L'importation du concept d'État-nation par les colonisateurs s'est avérée lourde de conséquences puisqu'elle s'est faite au détriment de groupes minoritaires (chiites et kurdes en Irak, sunnites en Syrie après 1966). Au Liban, l'instrumentalisation des élites confessionnelles locales a permis de s'en faire des alliés, alors qu'au Yémen, les besoins de la lutte contre la domination coloniale ont conduit à l'adoption d'idéologies d'origine occidentales (nationalisme au nord, marxisme au sud), qui ont échoué. L'échec de l'État, de l'inclusion citoyenne, les humiliations et la mise au ban de pans entiers de la population ont été des carburants de révoltes qui ont souvent dégénéré en *jihad*.

Engagé, l'auteur dénonce les errements d'un Occident qui, sous couvert d'une mission civilisatrice, a sapé les fondements d'un sécularisme et d'une modernité compatibles avec les sociétés locales. L'Occident est épinglé pour avoir confisqué tout accès propre à une modernité libérale et démocratique. En réaction, la modernisation de ces sociétés a conduit à ce que l'auteur nomme « l'idéologisation » de l'islam, considéré comme la meilleure arme contre l'ennemi occidental. Dressant un constat lucide, il se fait aussi préconisateur en défendant le besoin d'agir en amont des gouvernements et de changer de systèmes politiques. Il en appelle à une citoyenneté qui puisse gagner le bras de fer contre les vieux démons qui sapent toute chance de réforme, à savoir le confessionnalisme, l'idéologisation de la religion, et l'esprit de corps (« *assabiya* »).

● **TIGRANE YÉGAVIAN**

EN LIGNE

Plongée au cœur du Paris du 18e siècle

Écouter Paris comme vous ne l'aviez jamais entendue ? Voilà l'objet du projet Bretez. À la tête d'une équipe scientifique mêlant historiens, sociologues, archéologues et informaticiens, la docteure en musicologie, et lauréate de la Médaille de cristal CNRS 2020, Mylène Pardoën reproduit l'ambiance sonore de la capitale telle que pouvait l'entendre un passant il y a près de 300 ans dans une vidéo YouTube : https://urlz.fr/fkCd. Ce projet ambitieux et novateur, à la croisée des sciences humaines et de celles de l'ingénieur, fait appel à l'archéologie du paysage sonore. Tandis que la conception de la maquette visuelle se base, entre autres, sur le plan détaillé de l'ingénieur-géographe Louis Bretez réalisé dans les années 1730 pour le prévôt des marchands Michel-Étienne Turgot, la restitution auditive s'appuie sur un examen minutieux de centaines de documents historiques et sur la collecte de sons dans les archives ainsi que sur le terrain, afin de coller le plus fidèlement possible à la réalité acoustique de l'époque. Dans cette expérience originale, immersive et multisensorielle proposée en 5D/cinq dimensions, le visiteur déambule et écoute les bruits du passé d'une rive à l'autre de la Seine, dans le quartier du Grand Châtelet. Hennissement de chevaux, caquètement des volatiles du marché, bourdonnement des mouches proches des étals, cris incessants des mouettes attirées par les déchets, tintamarre d'une foule troublée par les exclamations des vendeurs, crissement des roues, marteau frappant du métal. Situé dans le cœur de la ville, ce lieu n'a pas été choisi au hasard : il concentre 80 % des activités du siècle des Lumières et offre ainsi 70 tableaux sonores différents. Inédit, ce travail exploratoire est une première étape en vue d'une reconstitution plus vaste de l'agglomération parisienne. Cette nouvelle approche, par les oreilles, entend ressusciter ces rues aujourd'hui disparues et permettre de « *vivre l'histoire* ». ● **P.T.**

HISTOIRE

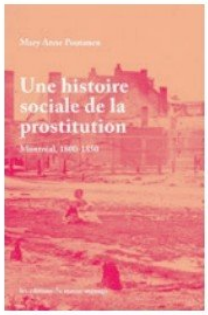

• ***Une histoire sociale de la prostitution. Montréal, 1800-1850***
Mary Anne Poutanen, Remue-ménage, 2022, 496 p., 30 €.

Prostituées, mais actrices de leur vie

Publiée au Canada en 2015 sous le titre *Beyond Brutal Passions. Prostitution in Early Nineteenth-Century Montreal*, cette somme vient donc d'être traduite par une maison dédiée aux écrits sur la condition féminine. Dans la lignée des travaux en histoire des femmes et en histoire urbaine portant sur le commerce du sexe dans les grandes villes comme Londres, Paris et New York depuis la révolution industrielle, l'historienne Mary Anne Poutanen nous propose ici une plongée dans le Montréal de la première moitié du 19e siècle, à un moment où la ville se transforme à grande vitesse tant d'un point de vue démographique qu'économique. La prostitution y occupe une place importante. Abordant le sujet « par le bas », l'auteure se penche sur les récits de celles qui l'ont pratiquée à temps plein, comme prostituées ou tenancières, ou de façon plus occasionnelle, dans la rue ou chez elles. Puisant également dans les archives judiciaires et policières, elle rend compte avec justesse du vécu et du quotidien des prostituées montréalaises et de leurs relations avec tous ceux qui les entourent : leur famille, les clients, les policiers, les juges... Cette approche permet de faire ressortir l'expérience et l'agentivité des travailleuses du sexe, c'est-à-dire leur capacité à être actrices de leur vie. Évitant les pièges des lectures victimisantes ou angéliques, l'historienne montre dans quelle mesure les prostituées parvenaient à mettre en place des stratégies pour résister au système judiciaire masculin et patriarcal visant à les criminaliser et à les emprisonner. Un livre d'histoire qui se lit comme un roman réaliste.

● **FRÉDÉRIQUE LETOURNEUX**

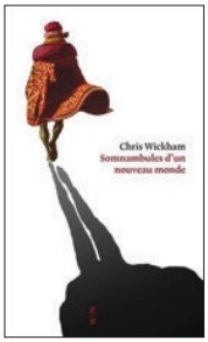

• ***Somnanbules d'un nouveau monde. L'émergence des communes italiennes au 12e siècle***
Chris Wickham, Zones sensibles, 2022, 288 p., 19 €.

L'invention difficile des communes

Le phénomène communal en Italie à partir des 11e et 12e siècles a suscité l'intérêt des historiens qui ont vu là une manifestation originale et précoce de régimes démocratiques en Europe. En effet, qu'il s'agisse de la France ou de l'Angleterre, engagés dans la construction de longue haleine d'États centralisés, ou bien du Saint Empire sur les terres germaniques, l'idée d'un personnel politique élu, pour un mandat provisoire, par ses concitoyens, semblait peu imaginable. L'Italie septentrionale apparaissait ainsi comme étonnamment moderne, au-delà du principe monarchique et de toute soumission à une autorité supérieure. À la faveur des affrontements entre le pape et l'empereur, la liberté avait trouvé le chemin de son expression. Mais, selon Chris Wickham, les choses ne sont pas aussi nettes. En effet, il y aurait dans cette interprétation un biais téléologique, une interprétation orientée *a posteriori* supposant un projet conscient et volontaire. Or selon l'historien, « *les cités de l'Italie centrale et septentrionale, disons aux alentours de 1050, étaient dirigées par des élites aristocratiques et militaires, cléricales également, qui avaient pour l'essentiel les mêmes pratiques et les mêmes valeurs que celles de tout le reste de l'Europe latine* ». Afin de montrer à la fois la variété des formes possibles de communes, de même que la difficulté d'établir une forme pure de ce mode de gouvernement, il étudie successivement la mise en place du régime communal à Milan, Pise et Rome. Dans chacun de ces cas, ce qui constitue traditionnellement l'essence de la commune (un gouvernement urbain avec une assemblée dirigée par des consuls) se forme au gré de circonstances différentes, selon des modalités propres. Par exemple, à Milan, l'assemblée se met en place avant l'apparition d'une fonction de consul, et moins selon un processus construit que par réaction défensive face aux luttes entre le pape et l'empereur dans la péninsule, tout en restant proche de l'archevêque de la ville, du moins au début. Selon les cas, l'élite est une aristocratie dont la richesse est foncière ou commerciale, ayant du pouvoir dans l'espace rural alentours ou non. C'est au moment où l'empereur Frédéric Barberousse tentera de rétablir son pouvoir en Italie (1158-1177) que les communes, parvenues à maturité, pourront s'allier afin de mettre son projet en échec. Pour autant, et c'est là la raison du titre de l'ouvrage, Milanais, Pisans, Romains et autres n'étaient nullement conscients de ce qu'ils faisaient. C'est par tours, détours et hasards, avec des valeurs bien de leur époque, que ces somnambules finirent par inventer une forme politique nouvelle. L'histoire peut ainsi se faire également à l'insu de ses acteurs.

● **THIERRY JOBARD**

ENVIRONNEMENT

• ***Le Puritanisme vert. Aux origines de l'écologisme***
Philippe Pelletier,
Le Pommier, 2021,
432 p., 24 €.

Coupables, forcément coupables ?

De nombreux discours écologistes soutiennent l'idée que tout impact de l'humanité sur l'environnement est, en soi, un problème. Construire des maisons, tracer des routes, bâtir des usines et, d'une manière générale, empiéter sur les milieux naturels seraient autant de pratiques forcément condamnables. Bien sûr, certains reconnaissent que l'on aurait maintenant beaucoup de mal à se passer de ces artifices. Mais ils n'en pensent pas moins que ces atteintes ont déséquilibré une nature qui, elle, était parfaitement harmonieuse. En développant un mode de vie plus confortable, l'humanité aurait donc commis une sorte de péché. Pour expier ses fautes, elle devrait désormais, autant que possible, minimiser son impact sur l'environnement et multiplier les espaces naturels où elle s'abstiendrait d'intervenir. Or, selon Philippe Pelletier, professeur émérite de géographie, cette approche moralisante n'a rien de surprenant : l'écologisme moderne, explique-t-il, puise en effet ses racines dans le protestantisme et, plus précisément, dans le puritanisme.

En se penchant sur la pensée de grands personnages précurseurs de l'écologie moderne, l'auteur dégage les liens plus ou moins directs qu'ils entretenaient avec cette doctrine religieuse. Ainsi, George Perkins Marsh (1801-1882), considéré comme le père fondateur de l'écologie aux États-Unis, accuse les humains de ne pas respecter Dieu lorsqu'ils s'attaquent à des espaces naturels. Le poète Henry David Thoreau (1817-1862) développe une relation mystique avec la nature. Le naturaliste John Muir (1838-1914) voit dans le monde sauvage une image du paradis. La biologiste Rachel Carson (1907-1964) accuse les humains de mener une guerre contre la nature et les appelle à se repentir. Et ainsi de suite. Bien sûr, de nos jours, les discours des écologistes se sont sécularisés. Mais, pour l'auteur, leur fidélité au schéma de pensée puritain mène à un paradoxe : celui qui consiste à placer les humains à l'extérieur de la nature tout en leur enjoignant de la respecter. Il s'ensuit que, dès qu'ils cherchent à se développer, les humains ne peuvent éviter d'être fautifs de crimes contre la nature. L'auteur en appelle à « *sortir de cette pression du puritanisme* » et à retrouver ainsi un peu de liberté. Face au succès actuel des discours écologistes, il n'est pas sûr qu'il soit entendu…

● **THOMAS LEPELTIER**

sciences HUMAINES
sciencehumaines.com

38, RUE RANTHEAUME, BP 256
89004 AUXERRE CEDEX
SAS SCIENCES HUMAINES COMMUNICATION
Représentante légale et directrice de publication :
Nadia Latrèche
Directrice générale :
Héloïse Lhérété

Relation clients
Ventes et abonnement :
03 86 72 07 00
serviceclients@scienceshumaines.fr
Sylvie Rilliot - Mélina Lanvin
Bénédicte Marrière
Magali El Mehdi

RÉDACTION
Directrice de la rédaction
Héloïse Lhérété
@HeloiseLherete

Rédacteurs en chef adjoints
Cécile Peltier
cecile.peltier@scienceshumaines.fr
Christophe Rymarski
christophe.rymarski@scienceshumaines.fr

RÉDACTEURS

• Nicolas Journet
Chef de la rubrique *Lire*,
nicolas.journet@scienceshumaines.fr

• Maud Navarre
Cheffe de la rubrique *Référence*,
maud.navarre@scienceshumaines.fr

• Fabien Trécourt
Chef de la rubrique *Dossier*,
fabien.trecourt@scienceshumaines.fr

• Hugo Albandea
Iconographe - Rédacteur web et réseaux sociaux
hugo.albandea@scienceshumaines.fr

• François Dosse
Chroniqueur *Histoire des idées*

Secrétariat de rédaction et révision
Renaud Beauval
Frédéric Peylet

Conseillère de la rédaction
Martine Fournier

Direction artistique
Isabelle Mouton

Chef de projet Web
Steve Chevillard

Assistant webmestre et secrétaire documentaliste
Alexandre Lepême
03 86 72 17 23

Promotion Publicité
Patricia Ballon : 03 86 72 17 28
contact.annonceurs@scienceshumaines.fr

Diffusion : MLP
Contact : À juste titres,
Laetitia Canole :
04 88 15 12 45
Titre modifiable sur le portail-diffuseurs :
www.direct-editeurs.fr

Livres des Éditions Sciences Humaines
Agathe Guillot
agathe.guillot@scienceshumaines.fr

Responsable administratif et financier
Annick Total : 03 86 72 17 21
Comptabilité
Ophélie Keskas : 03 86 72 07 02

IMPRIMERIE SIEP
ZA Les Marchais
77590 Bois-le-Roi

Origine du papier : Suède
Taux de fibres recyclées : 0 %
Certification : PEFC
« Impact sur l'eau » : Ptot 0.006 kg/t

Conception graphique et Conception de la couverture :
Rampazzo & Associés

Couverture :
© Joanna Tarlet-Gauteur/Signatures

Titres et chapôs sont de la rédaction.

Commission paritaire :
0522 D 81596
ISSN : 0996-6994
Dépôt légal à parution.

Un encart « FAE » est posé sur une partie des abonnés.
Un encart Sciences Humaines est broché sur une partie des magazines.

INTERNATIONAL

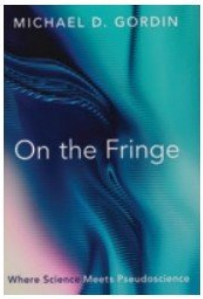

• ***On the Fringe. Where science meets pseudoscience***
Michael D. Gordin, Oxford University Press, 2021, 136 p., 16 €.

Pas de sciences sans pseudosciences

Départager les sciences des pseudosciences – par exemple, l'astrophysique de l'astrologie – est un véritable casse-tête. Il existe bien des propositions : la plus célèbre est celle du philosophe Karl Popper qui affirmait que, pour être acceptée comme scientifique, une théorie devait être réfutable. Le problème est que ce critère est trop large. Il oblige à retenir comme scientifiques, puisqu'elles ont été réfutées, des doctrines qui sont considérées comme pseudoscientifiques. On peut chercher à sortir de l'impasse en abandonnant la recherche d'un critère intrinsèque de scientificité. Il n'y aurait donc pas, d'un côté, les sciences et d'un autre, les pseudosciences : il y aurait simplement des théories qui fonctionnent relativement bien et d'autres non. Aussi intéressante soit-elle, cette approche a toutefois le défaut de frustrer ceux qui souhaitent jeter les pseudosciences dans les oubliettes de l'histoire. Mais, selon le philosophe Michael Gordin, ce souhait est vain, car il n'y a en effet pas de science sans pseudoscience. Dans ce livre, qui mélange réflexions épistémologiques et retours sur des disciplines taxées de pseudosciences, il répartit ces dernières en quatre catégories. Il y a les doctrines dépassées, comme l'alchimie ; les doctrines hyperpolitisées, comme le lyssenkisme ; les doctrines d'opposition, comme le créationnisme ; enfin, les doctrines qui en appellent à des pouvoirs extraordinaires de l'esprit, comme la télépathie. Inutile de penser, avance-t-il, qu'il suffit de montrer qu'elles sont fausses à leurs adeptes pour qu'ils les abandonnent. La raison est que la démarche scientifique invite elle-même à adopter un regard critique sur les théories établies, de même que sur les supposées réfutations des autres théories. Quand la science affirme, elle rencontrera donc toujours sur son chemin des acteurs plus ou moins rigoureux qui contesteront ses affirmations. Dès lors, les pseudosciences, conclut l'auteur, ne peuvent pas disparaître sans entraîner les sciences elles-mêmes dans leur disparition. On ne peut pas souhaiter que le savoir relève de la critique sans qu'il soit lui-même critiqué. ● **THOMAS LEPELTIER**

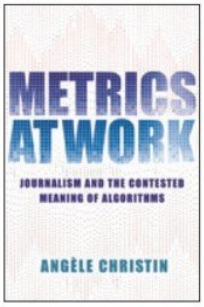

• ***Metrics at Work. Journalism and the contested meaning of algorithms***
Angèle Christin, Princeton University Press, 2020, 272 p., 19 €.

Chasse aux clicks et journalisme

Dans cette étude, Angèle Christin, assistante à l'université de Stanford, observe les relations que les journalistes entretiennent avec les chiffres d'audience et comment ces derniers influencent leur méthode. Pour cela, elle compare deux médias en ligne existant, qu'elle a renommés *The Notebook* à New York et *La Place* à Paris. Ces sites, dont la création a été portée par une envie de renouveau de la part des fondateurs, se sont en effet rapidement heurtés au problème de la rentabilité. L'analyse commence par souligner les différences de culture professionnelle entre la France et les États-Unis, notamment dans la manière dont les mesures d'audience et leur interprétation sont reçues. Cette différence est avant tout culturelle puisque, dans l'histoire du journalisme, les études marketing sont menées depuis le début du 20e siècle aux États-Unis, alors qu'en France l'intérêt pour le lectorat ne se développe que dans les années 1970. Ainsi, les Américains ont une relation aux chiffres qui est plus directe que les Français. Un journaliste qui réalise de mauvais chiffres d'audience peut être licencié chez *The Notebook* alors que pour *La Place*, une telle décision est impensable. L'auteure situe le début de la « chasse aux clicks » à la fin des années 2000, quand il a été question de transformer le trafic généré en argent. Ce bouleversement oblige les rédactions à embaucher des nouveaux professionnels : spécialistes du référencement et autres *community managers*, qui ont pour mission de maximiser les interactions avec les lecteurs et aider les médias à satisfaire aux exigences de croissance. Tout au long de l'enquête, l'auteure fait apparaître la tension à laquelle sont soumises les rédactions, entre qualité éditoriale et pression des chiffres. Les journalistes eux-mêmes se posent sans cesse la question de la sauvegarde de leur métier en prouvant leur capacité à fédérer du trafic, tout en essayant de ne pas perdre de vue leurs ambitions citoyennes. Avec ce livre, A. Christin nourrit le débat sur les technologies intelligentes en apportant des faits et en invitant à la nuance. Elle souligne que les mesures d'audience sont bien plus que des chiffres, investies parfois d'une portée symbolique. *Metrics at Works* ouvre une porte sur un monde que nous fréquentons au quotidien sans pourtant vraiment le connaître. ● **HADRIEN VOLLE**

SCIENCES HUMAINES

BOUTIQUE EN LIGNE

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

LE MENSUEL

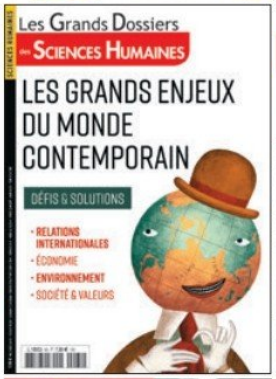

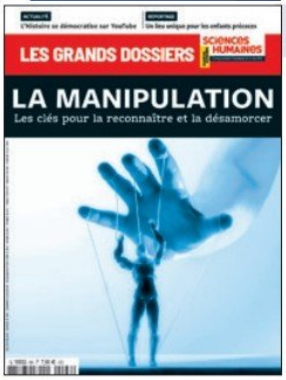

LES GRANDS DOSSIERS

LES ESSENTIELS

L'HUMANOLOGUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR NOTRE SITE **WWW.SCIENCESHUMAINES.COM**

GAGNEZ DU TEMPS, **SCANNEZ CE QRCODE**

POUR DÉCOUVRIR NOS DERNIERS LIVRES, C'EST ICI : **HTTPS://WWW.SCIENCESHUMAINES.COM/EDITIONS/**

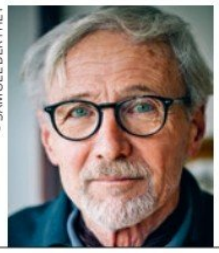
© SAMUEL BERTHET

● NICOLAS JOURNET

LE MOT QUI FÂCHE

Un homme « déconstruit »

« *Je vis avec un homme déconstruit, et j'en suis très heureuse* », déclarait Sandrine Rousseau, candidate aux primaires des écologistes, en septembre 2021. Ne nous attardons pas sur la quantité de sarcasmes, parfois illustrés par un Playmobil désarticulé, qui ont suivi cette affirmation : l'ambiguïté de l'épithète y était pour beaucoup. La « déconstruction » en question a en réalité peu à voir avec l'équarrisage ou la démoralisation. C'est un héritage de la philosophie de Martin Heidegger, repris par un autre philosophe, Jacques Derrida, et le mot a couvert chez eux des pratiques de haute volée intellectuelle : reprendre « à zéro » la question de l'être (M. Heidegger), aiguiser la critique de textes (J. Derrida). Toutefois, par la suite, le terme a essaimé dans le champ de la critique sociale, dont il est devenu une sorte de couteau suisse.

Qu'est-ce donc que « déconstruire le genre », par exemple ? C'est d'abord faire valoir que ce qui se déconstruit a d'abord été construit et n'est donc pas un fait de nature. C'est un artifice, en somme, qui pourrait être remplacé par autre chose. C'est ce que voulait dire Simone de Beauvoir en forgeant la maxime « *On ne naît pas femme, on le devient* »...ou non. Ensuite, déconstruire, c'est décomposer le genre en autant de signes, de postures, d'attentes, de traits de caractère, de comportements associés à l'idée d'« homme » ou de « femme ». Mais pour quoi faire ? Comme l'écrivait lui-même J. Derrida, si les opérations de déconstruction se répètent à l'infini, elles ne laissent rien debout, si ce n'est « *une exigence de justice* ». La déconstruction, en critique sociale, ne sert pratiquement qu'à une seule chose : épingler les rapports de domination et dénoncer les discriminations injustifiées, en l'occurrence entre les sexes.

Si S. Rousseau pouvait se réjouir de vivre avec un « homme déconstruit », c'est donc qu'un tel homme est moralement préférable à son homologue « construit ». Est-ce là une opinion répandue ? Un récent sondage Ifop s'est efforcé d'éclairer la question en examinant aussi bien le jugement des femmes sur les hommes que des hommes sur eux-mêmes et sur les femmes. Au préalable, les auteurs de l'enquête prenaient soin de définir rapidement leur objet : un « homme déconstruit » est un homme s'étant affranchi des normes de la domination masculine et des valeurs sexistes (je résume). Le résultat global était que 70 % des femmes approuvaient un tel modèle d'homme, et que 61 % estimaient l'avoir trouvé. Ce qui, sans être parfait, n'est pas si mal. Côté masculin, l'enthousiasme était à peine moins net : 57 % approuvaient, et 54 % estimaient être « déconstruits ». Dans le détail, cependant, des résistances apparaissaient selon les différents champs d'exercice de ladite domination : autorité masculine, répartition des charges, esthétique féminine, subordination et sexualité. Exemple : 48 % des hommes refusent de remettre en cause au moins une des injonctions corporelles qui pèsent sur les femmes (l'épilation, par exemple). 40 % refusent de remettre en cause la charge de la contraception et 31 % refuseraient d'arrêter de travailler pour s'occuper des enfants : c'est peut-être trop, mais inférieur au nombre des « pas déconstruits ». Le top du refus est du côté des rapports sexuels et de l'exclusivité conjugale avec 76 % d'hommes rejetant la pénétration anale (par une femme avec un jouet), et 85 % de refus de liberté sexuelle accordée à la partenaire. Autrement dit, si l'abandon de nombreux rôles familiaux et de stéréotypes de genre a été accepté, c'est du côté de l'esthétique féminine et surtout de la sexualité proprement dite que l'opposition masculine à la « déconstruction » est la plus marquée. Le corps fait de la résistance... ●

> **« 85 % des hommes refusent d'accorder la liberté sexuelle à leur partenaire. »**

Étude Ifop pour Wyylde.com réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 27 au 31 janvier 2022 auprès d'un échantillon de 2 003 personnes âgées de 18 ans et plus, représentatif de la population française.

SCIENCES HUMAINES

BOUTIQUE EN LIGNE

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ACTUALITÉ
L'Histoire se démocratise sur YouTube
REPORTAGE
Un lieu unique pour les enfants précoces
LES GRANDS DOSSIERS
SCIENCES HUMAINES
Comprendre l'humain et la société
LA MANIPULATION
Les clés pour la reconnaître et la désamorcer
L 18932 - 66 - F: 7,90 € - RD

« LA MANIPULATION MODÈLE LES RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES. MAIS OÙ COMMENCE-T-ELLE ? »

COMMANDEZ CE NUMÉRO (VERSION PAPIER OU DIGITALE) **EN SCANNANT CE QRCODE**

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR NOTRE SITE **WWW.SCIENCESHUMAINES.COM**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CANOTECH
PAR RÉSEAU CANOPÉ

Le plaisir de se former

Webinaires et conseils pratiques pour tous les enseignants

Formez-vous en ligne, à votre rythme,
sur des thématiques concrètes : évaluer,
prendre soin de soi, éviter l'échec scolaire...

(Re)découvrez la plateforme de Réseau Canopé
canotech.fr